

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1967-1968

Annexe au procès-verbal de la séance du 24 septembre 1968.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1),
à la suite de la mission sur les télécommunications, la forêt et
ses industries annexes, effectuée en Suède et en Finlande du
4 au 16 mai 1968.*

Par MM. René BLONDELLE, Auguste PINTON, Joseph BEAU-
JANNOT, Léon DAVID, Jean ERRECART et Abel SEMPÉ,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, président ; Paul Mistral, Etienne Restat, Joseph Yvon, vice-présidents ; René Blondelle, Auguste Pinton, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux, secrétaires ; Louis André, Emile Aubert, André Barroux, Aimé Bergeal, Auguste Billiemaz, Georges Bonnet, Amédée Bouquerel, Robert Bouvard, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Michel Chauty, Henri Claireaux, Maurice Coutrot, Léon David, Alfred Dehé, Roger Delagnes, Henri Desseigne, Hector Dubois, Jacques Duclos, André Dulin, Emile Durieux, Jean Errecart, Victor Golvan, Léon-Jean Grégory, Paul Guillaumot, Roger du Halgouët, Yves Hamon, René Jager, Eugène Jamain, Michel Kauffmann, Henri Lafleur, Maurice Lalloy, Robert Laurens, Marcel Lebreton, Marcel Legros, Henri Longchambon, Georges Marrane, Marcel Mathy, François Monsarrat, Jean Natali, Gaston Pams, Guy Pascaud, François Patenôtre, Marc Puzet, Paul Pelleray, Lucien Perdereau, André Picard, Jules Pinsard, Roger Poudonson, Henri Prêtre, Eugène Ritzenthaler, Maurice Sambron, Robert Schmitt, Abel Sempé, René Toribio, Henri Tournan, René Travert, Raoul Vadepied, Jacques Verneuil, Charles Zwickert.

SOMMAIRE

	Pages.	
Introduction	5	
Composition de la délégation	7	
Voyage et programme de la mission :		
I. — En Suède	9	
II. — En Finlande	11	
PREMIÈRE PARTIE : Esquisse d'un « portrait » de ces deux nations scandinaves :		
Les Scandinaves	13	
Les Suédois	18	
Les Finlandais	24	
SECONDE PARTIE : Les télécommunications suédoises		29
A. — Compte rendu des contacts	30	
B. — Description comparée Suède-France	32	
C. — Organisation du service suédois	35	
D. — Les raisons de ce succès	39	
TROISIÈME PARTIE : La forêt en Suède et ses industries annexes		47
A. — Organisation administrative	50	
B. — Associations forestières	56	
C. — Industries de la pâte et du papier	59	
D. — Industries du bois	62	
E. — Enseignement et recherche	63	
QUATRIÈME PARTIE : La forêt en Finlande et ses industries annexes		65
A. — Précisions chiffrées	65	
B. — Organisation administrative	67	
C. — De la forêt à l'usine	69	
D. — Industries forestières	71	

ANNEXES AU RAPPORT :

I.	— Carte géopolitique de la Scandinavie.....	79
II.	— Présentation physique et carte d'utilisation du sol.....	81
III.	— Carte de la répartition de la population.....	83
IV.	— Carte des régions industrielles.....	85
V.	— Carte des centrales et réseaux électriques.....	87
VI.	— Données chiffrées concernant la Suède.....	89
VII.	— Données chiffrées concernant la Finlande.....	97
VIII.	— Note sur les télécommunications françaises.....	100
IX.	— Note sur la forêt française.....	105
X.	— Visites effectuées par la délégation sénatoriale.....	110
XI.	— Note bibliographique.....	121

INTRODUCTION

Lorsque votre commission des Affaires économiques et du Plan a demandé au Sénat de l'autoriser à envoyer, en Suède et en Finlande, une mission d'information, elle poursuivait *un double objectif* : approfondir, comme il se doit, sa connaissance des problèmes économiques en matière de télécommunications (secteur dans lequel chacun sait que la Suède a acquis une assez large avance), mais également dans le domaine de la forêt (celle-ci couvrant 54 % de la superficie du premier de ces pays et 71 % de celle du second) ; *acquérir* aussi, à l'occasion des contacts, des visites et des études, *une vision d'ensemble de l'expérience scandinave* qui s'impose aujourd'hui à l'homme cultivé et, par voie de conséquence, aux parlementaires soucieux de connaître les « secrets » d'une réussite susceptibles d'être appliqués sur le plan français.

On pourra, certes, s'étonner de cette *alliance apparemment paradoxale d'une technique « de pointe »* (les télécommunications) *et d'une activité traditionnelle* (la sylviculture et ses industries connexes) mais, outre le désir exprimé par certains membres de la commission, il nous est apparu que c'était la meilleure façon d'entrer en contact avec ces deux pays amis : la Suède, liée à la France par une longue amitié traditionnelle, cimentée par la création de la dynastie des Bernadotte ; la Finlande, jeune république venant de fêter, en 1967, le cinquantenaire de son indépendance.

D'ailleurs, *ces deux nations elles-mêmes* — en dehors de leur appartenance au bloc nordique — *ont été unies pendant une très longue période de l'histoire*, puisque la Finlande fut suédoise de 1154 à 1809 (avant de devenir et de rester, pendant 108 ans, un grand duché russe) et, qu'à l'heure actuelle encore, près de 8 % de sa population parlent le suédois.

Situation géographique à l'extrême nord de l'Europe (entre le 55° et le 70° de latitude Nord), prédominance de la forêt, niveau de vie élevé, longue histoire commune — tels sont quelques-uns des traits qui ont pu rendre séduisante une étude politique, économique et sociale de ces pays pour une délégation de sénateurs français.

« Je ne sais si le fameux Rudbeck, qui a tant loué la Scandinavie, a parlé de cette prérogative qui doit mettre les nations qui l'habitent au-dessus de tous les peuples du monde : c'est qu'elles ont été la source de la liberté de l'Europe, c'est-à-dire de presque toute celle qui est aujourd'hui parmi les hommes. »

MONTESQUIEU
(De l'Esprit
des lois).

En partant, ceux-ci n'ignoraient d'ailleurs pas **les excellents rapports déjà élaborés** dans les deux Chambres du Parlement :

— à l'Assemblée Nationale, le n° 1730 (publié le 23 décembre 1965) à la suite d'une mission en Norvège et en Suède, traitant essentiellement de *l'urbanisme commercial* en Suède et des *relations commerciales* entre la France et ces deux pays ; le n° 631 (20 décembre 1967), à la suite d'une mission en Finlande, étudiant plus particulièrement les *aspects économiques de la forêt* et retraçant les grands traits de *l'urbanisme finlandais* ;

— au Sénat, le n° 35 (session extraordinaire de 1962) consacré précisément au *fonctionnement des télécommunications suédoises* et le n° 135 (session ordinaire 1964-1965) relatif aux *équipements sanitaires et sociaux en Norvège, Suède et Finlande*.

Il n'est donc pas question, ici, de retracer les différents aspects de la géographie, de l'histoire et de l'économie des deux pays visités (nous avons d'ailleurs condensé les données les plus récentes de leurs économies en une série de tableaux annexés à ce rapport) (1) ; il nous suffira éventuellement de renvoyer aux documents précités, ainsi qu'aux *différentes cartes* dont nous avons pensé qu'elles aideraient mieux à la compréhension de ce texte que de trop longs commentaires (2).

Mais, avant de développer les chapitres consacrés à l'objet même de notre mission, c'est-à-dire : les télécommunications suédoises — et la forêt en Suède et en Finlande — nous avons voulu esquisser, non sans difficulté et sans appréhension, une sorte de « portrait » des pays que nous avons visités, certaines « touches » étant générales à l'ensemble nordique, d'autres, au contraire, plus particulières à la Suède ou à la Finlande. Il nous a semblé, en effet, plus utile de porter à la connaissance du Parlement, dans un raccourci, *les impressions que nous avons recueillies au cours de ce voyage* que d'accumuler sur des sujets techniques des précisions déjà largement diffusées. Nous espérons que nos hôtes étrangers, comme les connaisseurs du monde scandinave, ne nous tiendront pas rigueur des imperfections de notre tableau, tant il est vrai que nous en avons eu nous-mêmes conscience en l'élaborant.

(1) Cf. Annexes VI et VII.

(2) Cf. Annexes I, II, III, IV et V.

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

MM. René BLONDELLE,	chef de la délégation, membre du Bureau de la Commission, Sénateur de l'Aisne.
Auguste PINTON,	membre du Bureau de la Commission, ancien Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, Transports et Tourisme, Sénateur du Rhône.
Joseph BEAUJANNOT,	membre du Bureau de la Commission, rapporteur du budget des P. T. T., Sénateur du Loir-et-Cher.
Léon DAVID,	Sénateur des Bouches-du-Rhône.
Jean ERRECART,	Sénateur des Basses-Pyrénées.
Abel SEMPÉ,	Sénateur du Gers.

Le secrétariat de la mission était assuré par M. Gaston VALLETTE, Administrateur des services du Sénat.

*
* *

Le Président de la commission, M. Jean Bertaud, avait eu l'heureuse idée de demander au Ministre de l'Agriculture d'alors, M. Edgar Faure, et à celui des P. T. T., M. Yves Guéna, s'il ne leur serait pas possible de mettre un de leurs hauts fonctionnaires à la disposition de la délégation. Grâce à la bienveillance des responsables de ces deux Départements ministériels, M. Louis Velay, Directeur des Forêts, et M. Marcel Lacout, Ingénieur en chef au Service de l'Équipement et des Marchés de la Direction générale des Télécommunications, ont fait bénéficier les sénateurs de leur expérience respective et leur présence a réhaussé le prestige de la délégation française et facilité son travail. Il est seulement regrettable que, accaparé par d'autres tâches, M. Velay n'ait pu suivre la mission jusqu'en Finlande.

La délégation sénatoriale a été très sensible à **l'accueil qui lui a été réservé tout au long de son séjour** ; avant son départ, d'ailleurs, M. Jean Bertaud avait été reçu à Paris, tant par M. Gunnar Hägglöf, Ambassadeur de Suède en France, que par M. Rafaël Seppälä, Ambassadeur de Finlande. Ces deux hautes personnalités ont tenu à ce que leurs Conseillers commerciaux (MM. Torsten Hylander et Kari Mannola) accompagnent la mission dans leur pays respectif, ce qui fut, pour elle, l'occasion de contacts encore plus fructueux, l'obstacle des langues suédoise et finnoise étant ainsi pratiquement aboli.

Sur place, les sénateurs ont reçu de M. le Général André Puget, Ambassadeur de France à Stockholm, de M. Bernard Dufournier, Ambassadeur de France à Helsinki, et de leurs collaborateurs (notamment MM. J.-C. Pettit et Michel Rémy) le meilleur accueil. Nous tenons à souligner *la qualité de l'organisation mise sur pied par nos hôtes suédois et finlandais* afin que, dans un minimum de temps, la délégation puisse voir le maximum de choses et entrer en relations avec le plus grand nombre de personnalités politiques et économiques.

Que tous — et en particulier le président de la Première Chambre suédoise et le vice-président de l'Assemblée finlandaise — reçoivent ici l'expression de notre amicale gratitude pour avoir participé à l'élaboration de notre programme et contribué à sa parfaite exécution.

VOYAGE ET PROGRAMME DE LA MISSION

I. — En Suède.

Samedi 4 mai.

- 11 h. 05 : Départ d'Orly par Air France.
- 14 h. 45 : Arrivée à **Stockholm** - Arlanda.
- 20 h. : Représentation à l'Opéra (« Carmen »).
- 23 h. 30 : Souper offert par le Ministère des Affaires étrangères.

Dimanche 5 mai.

- 10 h. : Visite de Stockholm.
- 12 h. : Déjeuner au Kaknästornet (tour-relais de la télévision).

Dans l'après - midi, suite de la visite de la capitale.

Lundi 6 mai.

- 9 h. à 12 h. : Visite de la Société L. M. Ericsson et du central téléphonique de Tumba.
- 12 h. 30 : Déjeuner présidé par M. Lennart Geijer, Ministre d'Etat, au Ministère des Affaires étrangères.
- 15 h. : Conférence - débat organisée par l'Inspection nationale des Forêts privées de Suède dans les locaux de l'Ecole royale supérieure des Forêts, avec la participation de représentants de la Direction nationale des domaines forestiers, de l'Ecole royale supérieure des Forêts, de l'Association suédoise des propriétaires forestiers et de l'Association suédoise de la cellulose et des papeteries.
- 18 h. : Réception à l'Ambassade de France.
- 20 h. : Dîner offert par la Direction générale des Télécommunications.

Mardi 7 mai.

- 9 h. à 12 h. : Visite d'information à la Direction générale des Télécommunications.

- 13 h. : Déjeuner au Parlement présidé par M. Erik Boheman, Président de la Première Chambre.
- 15 h. : Entretien avec M. Olof Palme, Ministre de l'Éducation nationale (précédemment Ministre des Communications).
- 18 h. 10 : Départ de la gare centrale de Stockholm.
- 20 h. 15 : Arrivée à **Norrköping**.

Mercredi 8 mai.

- 9 h. 30 : Visite de la Société Holmens Bruk.
- 12 h. : Déjeuner offert par cette société.
- 13 h. 30 : Inspection de forêts appartenant à cette société dans l'Ostergötland.
- 17 h. : Cocktail offert par M. Niels Berman, Consul de France à Norrköping.

Jeudi 9 mai.

- 9 h. à 11 h. : Visite d'information de la Société Facit AB, à **Atvidaberg**.
- 12 h. : Déjeuner à Söderö Manoir offert par M. et Mme Danielsson.
- 14 h. à 17 h. : L'Inspection nationale des forêts privées et l'Association suédoise des propriétaires forestiers présentent à la délégation des réalisations de sylviculture rurale.
- 20 h. : Dîner à **Vimmerby** offert par l'Inspection nationale des forêts privées.

Vendredi 10 mai.

- 9 h. 30 à 12 h. : Visite de la Société Skogsägarnas Industri AB, à **Hultsfred**.
- 12 h. 30 : Déjeuner offert par cette société.
- 14 h. : Départ d'Hultsfred par avion.
- 15 h. : Arrivée à **Stockholm-Bromma**.
- 19 h. : Dîner offert par l'Association suédoise de la cellulose et des papeteries.

Samedi 11 mai.

- 9 h. 29 : Départ par métro spécial pour l'inauguration des journées commerciales franco-suédoises à **Farsta** et **Vällingby**.
- 17 h. : Départ pour Helsinki par la S. A. S.

II. — En Finlande.

Samedi 11 mai.

18 h. 55 : Arrivée à **Helsinki**.

Dimanche 12 mai.

10 h. à 12 h. : Visite de Tapiola, ville satellite d'Helsinki, et d'Otaniemi, complexe universitaire.

14 h. 30 à 16 h. 30 : Visite de Porvoo.

A partir de 17 h. : Retour à Helsinki et visite de la capitale.

20 h. 30 : Dîner offert par M. Michel Rémy, Conseiller d'ambassade.

Lundi 13 mai.

9 h. : Départ d'Helsinki pour **Mänttä**.

12 h. 30 : Déjeuner offert par la Société G. A. Serlachius Oy.

14 h. 30 : Visite des usines de papier et de cellulose de la société Serlachius, d'une pépinière et d'une forêt appartenant au groupe, et discussion avec les directeurs de celui-ci.

19 h. 30 : Dîner offert par la société Serlachius.

Mardi 14 mai.

9 h. 30 : Départ pour **Lahti**.

12 h. : Déjeuner à Lahti offert par l'Association centrale des industries du bois.

13 h. 30 : Visite des usines de la Société Asko Osakeyhtiö.

15 h. : Départ pour **Helsinki**.

18 h. : Discussion avec les représentants de l'industrie forestière.

20 h. : Dîner offert par l'Association centrale des industries du bois.

Mercredi 15 mai.

9 h. à 10 h. 30 : Entretien avec M. Versavel, adjoint au Conseiller commercial : exposé sur l'ensemble des problèmes économiques finlandais.

- 10 h. 30 à 11 h. 30 : Visite du lycée franco-finlandais, sous la direction de M. Anttila, Proviseur.
- 13 h. : Déjeuner à l'Ambassade.
- 15 h. 30 à 16 h. 30 : Entretien à la Direction générale des forêts.
- 17 h. à 18 h. : Visite des studios de la Télévision finlandaise et entretien avec son directeur.
- 20 h. : Dîner offert par le Ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Jorma Vanamo, Secrétaire d'Etat.

Jeudi 16 mai.

- 10 h. à 11 h. 30 : Visite du Parlement et entretien avec le Vice-Président de l'Assemblée, M. Veikko Kokkola, le Président de la Commission de l'Agriculture et des Forêts, M. Léo Häppölä, et le Secrétaire général de l'Assemblée.
 - 14 h. 05 : Départ pour Paris par la Compagnie Finnair et arrivée au Bourget à 17 h. 55.
-

PREMIERE PARTIE

ESQUISSE D'UN « PORTRAIT » DE LA SUÈDE ET DE LA FINLANDE

Le terme « Scandinavia » apparaît pour la première fois, en 1320, sur le portulan de Giovanni da Carigno ; reprise par la « carta marina » d'Olaus Magnus, en 1539, cette appellation recouvre traditionnellement les pays de l'Europe du Nord s'étendant entre le 54° et le 71° de latitude Nord et le 4° et 31° de longitude Est (1).

Dans ses limites politiques actuelles, la Scandinavie a une superficie de 1.153.695 kilomètres carrés et elle se divise en *cinq nations* devenues peu à peu, au cours de l'histoire (2), *indépendantes* :

- le Danemark : 43.043 kilomètres carrés et 4.700.000 habitants ;
- la Norvège : 323.917 kilomètres carrés et 3.650.000 habitants ;
- la Suède : 449.726 kilomètres carrés et 7.844.000 habitants ;
- la Finlande : 337.009 kilomètres carrés et 4.600.000 habitants ;
- l'Islande : 103.000 kilomètres carrés et 200.000 habitants.

Un certain nombre de traits communs caractérisent donc cet ensemble nordique, expliquant qu'il soit possible d'en esquisser un « portrait » dans lequel chacun de ces cinq pays pourrait reconnaître son visage, avec — cependant — des caractéristiques

(1) Cf. annexe I, page 79, carte géopolitique.

(2) Historiquement, la Norvège fut rattachée au Danemark de 1380 à 1814 et à la Suède de 1814 à 1905 ; la Finlande fit partie de la Suède de 1154 à 1809 et resta Grand Duché de Russie de 1809 à 1917 ; l'Islande enfin, était une province de la Norvège de 1262 à 1380, puis du Danemark de 1380 à 1944.

« Le climat rigoureux, le relief, l'alternance des nuits blanches et des jours sans lumière ont lancé aux habitants ce que Toynbee appellerait un défi singulier. Ce qui peut être passionnant pour nous, c'est qu'on nous enseigne la façon dont ces hommes ont relevé le défi et y ont répondu. »

JEAN-PAUL
SARTRE

particulières à ceux que nous avons visités et — surtout — à propos desquels nous avons réfléchi, lu et ressenti un ensemble d'impressions qu'on nous pardonnera d'essayer maintenant de préciser.

« ... L'hiver y règne neuf mois de l'année; les chaleurs de l'été y succèdent tout à coup à un froid excessif... La nature, en récompense, a donné à ce climat rude un ciel serein, un air pur... Les hommes y sont grands; la sérénité du ciel les rend sains; la rigueur du climat les fortifie. »

VOLTAIRE
(*Histoire de Charles XII.*)

C'est le climat qui a forgé l'unité des Scandinaves et peut-être aussi cet immense « manteau de forêt » qui recouvre les 2/3 de la Finlande, la moitié de la Suède et le 1/4 de la Norvège; quant au milieu humain, il est d'une rare unité ethnique et religieuse; enfin, dernier trait essentiel, la mer est, pour la quasi-totalité d'entre-eux, une source puissante de vie économique; pendant des siècles, elle fut même une nécessité, créant ce qu'il est convenu d'appeler « une économie de services », déterminant l'emplacement des villes (toutes les capitales sont des ports), favorisant les industries de la pêche et de la construction navale, incitant les descendants des fameux Vikings à la conquête de terres plus lointaines...

Précisément, le premier trait qui nous semble typique de ces Scandinaves pris dans leur ensemble, c'est **une tradition conquérante**, depuis les Vikings (ou « Normands » : hommes venus du Nord) conduisant leurs expéditions — entre le vi^e et le x^e siècle — vers l'Ecosse, l'Angleterre, l'Europe occidentale (en 911, Rollon devient duc de « Normandie ») et, à travers la Russie, jusqu'à Constantinople — jusqu'aux émigrants qui ont peuplé les Etats-Unis au xix^e siècle (on oublie trop souvent que, de 1801 à 1913, près d'un million 200.000 Suédois ont émigré outre-Atlantique).

Dans un tout autre style, les experts d'aujourd'hui leur ont succédé, faisant irruption sur la scène internationale, fournissant au monde entier des conseillers, des diplomates ou des spécialistes, mettant l'accent sur la qualité, la précision, la productivité, toutes qualités que les nations d'aujourd'hui essaient de leur ravir.

Sans doute, cette « évasion » vers le Sud fut-elle due, à une certaine époque, à la surpopulation et à la misère des paysans, mais aussi aux instincts guerriers d'hommes qui

désiraient échapper à leur climat rude, aux hivers interminables et qui étaient atteints de ce qu'un auteur contemporain a appelé « le délire solaire » (1).

Dans cette lutte livrée pour l'obtention d'un meilleur niveau de vie, *les Suédois ont eu le dessus*, puisque, sur les 100 plus grosses sociétés industrielles scandinaves, 69 sont des firmes suédoises ; que 97 % des Suédois ont la radio, 80 % la télévision, 71 % une machine à laver et qu'il y a une voiture pour 4,5 habitants. A bien des égards, d'ailleurs, le niveau de vie de ces cinq pays est presque équivalent et il est, de loin, le meilleur de l'Europe, ce qui a d'ailleurs causé un regrettable et sans égal enchérissement des prix : avec Tokyo, Stockholm, Oslo et Helsinki sont les villes du monde les plus chères !

Mais ce standard de vie a eu surtout pour conséquence **un certain comportement d'âme**, très différent de celui des Latins. L'économiste Gunnar Myrdal n'a-t-il pas lui-même écrit : « Nous autres, Suédois [il aurait pu dire tout aussi bien « Scandinaves »], excellons en toute chose qui a un rapport avec le corps, non avec l'âme... »

De ce comportement, on a parfois dit — un peu trop rapidement — qu'il se caractérisait par la place que tiennent dans leurs préoccupations les problèmes sexuels, mais avec une absence totale de liaison avec la notion de péché : en effet, la discussion de ces problèmes est aussi fréquente là-bas — et dépourvue d'hypocrisie — que la controverse politique chez nous et il est incontestable que la précocité des rapports entre jeunes gens n'émeut personne, beaucoup trouvant même tout à fait normal que l'éducation sexuelle soit une matière de scolarité.

Il est de fait que le mariage préuptial est largement toléré ; que, pour des raisons médicales, l'avortement légal est pratiqué — mais de façon moindre cependant qu'au Japon ou en U. R. S. S. ; que la protection de la fille-mère y est beaucoup plus accentuée que partout ailleurs... Quant au divorce, s'il est plus fréquent qu'autrefois (1 pour 6 mariages), il semble bien qu'il s'agisse là d'un phénomène mondial. Les contempteurs de la société scandinave ont dénoncé également *le taux anormale-*

(1) Donald S. Connery : *Les Scandinaves*, page 24 : « Il n'y a sans doute pas de plus beau spectacle en Scandinavie que les jeunes filles de Stockholm ou d'Helsinki, étendues comme des sacrifices humains sur les marches de la cathédrale ou de la salle de concert... les épaules nues, les yeux clos, la tête dorée offerte extatiquement au soleil... »

ment élevé des suicides mais sans qu'il soit possible d'en discerner les causes exactes : rançon du progrès, celui-ci engendrant l'ennui dans des pays où tout est prévu, où les hivers sont longs, où la vie dure plus longtemps ? On se trouve là en face d'une sorte de rejet de la vie qui s'offre à l'homme dans une société de consommation, réaction qui — en France — n'est pas pour nous surprendre à l'heure actuelle !

Ce serait donc *un démenti apporté au milieu dans lequel on vit*, le suicide devenant ainsi — selon le mot d'un médecin danois — « une forme nationale d'agression », ce qui coïnciderait d'ailleurs avec les statistiques montrant que, précédant encore les pays nordiques, ce sont ceux de l'Est qui détiennent en la matière ce triste record.

Enfin, dernier trait commun, selon nous, à l'ensemble de la Scandinavie : **l'existence d'un « Etat-Providence »**, *qui n'est d'ailleurs pas nécessairement un Etat socialiste.*

En effet, *la base du système économique reste capitaliste* ; c'est ainsi qu'en Suède, 6 % seulement en moyenne de l'industrie étant nationalisés, l'entreprise privée possède 95 % de l'industrie forestière et de la métallurgie, 92 % des banques, effectue 93 % de la construction des logements, possède 99 % des entreprises concernant le textile et le cuir... L'Etat, lui, a étatisé les chemins de fer (94 %), l'aviation, les postes, les télécommunications et les alcools, et il est possesseur à 57 % des mines et à 45 % de l'énergie électrique ; même dans ces secteurs — et nous en avons été le témoin pour les télécommunications — la direction est confiée à des hommes expérimentés qui, ayant fait pour leurs concitoyens le pari du bien-être social et, pour l'Etat, de la rentabilité, ont le même idéal commun de la libre entreprise que les patrons des entreprises privées. Ici, comme aux Etats-Unis, la paresse est considérée comme une maladie et l'on parle volontiers d'argent, de ce qu'on gagne et de « ce qu'on vaut »...

Alors, l'Etat-providence dans tout cela ? On le décèle dans *le coût élevé des institutions sociales* qu'on estime à 33 % des dépenses publiques (pour l'ensemble nordique, en moyenne), celles-ci étant financées par *des impôts de plus en plus lourds* (près de la moitié des revenus environ, si l'on additionne les impôts directs et indirects), mais le citoyen moyen finit par retirer des prestations de l'Etat une bonne partie de ce qu'il verse au Trésor et,

sachant qu'il s'assure une vieillesse confortable, il n'est guère tenté de trop critiquer cet état de choses même s'il lui arrive de commencer à renâcler contre ce qu'il paie comme impôts !

Ce système — que certains ont encore appelé « l'Etat-nounou » — est-il pour le citoyen *une source de bonheur* ? Ceci est une autre histoire — bien qu'en définitive, ce soit pour l'homme le seul et éternel problème et nous allons voir plus précisément, à propos de réflexions sur la Suède et la Finlande, comment ces nations ont essayé de le résoudre.

« Pourquoi sourit cette jolie fille ? Parce qu'elle habite un pays où l'on ignore le chômage et la faim, où le crime est pratiquement inexistant, où la guerre est inconnue depuis 150 ans. » (Publicité de la Scandinavian Airlines System.)

On a parfois surnommé les Suédois les chevaliers de la perfection (1). Dans ce pays organisé, modernisé, socialisé, on a incontestablement l'amour du « fini » et de l'exactitude : il ne s'agit pas d'arriver à un rendez-vous avec une ou deux minutes de retard et, à une réception, il n'est pas rare de voir les invités qui préfèrent piétiner devant la demeure de leurs hôtes plutôt que de ne pas être à l'heure ! Amour du rendement et goût de la statistique également. Toutes ces qualités, poussées à l'extrême, ont eu pour conséquence — nous l'avons déjà dit — une réussite économique sans précédent qui place la Suède en tête des nations européennes pour le produit national brut par tête d'habitant et immédiatement derrière les Etats-Unis (2). Dans le *Défi américain*, J.-J. Servan-Schreiber affirme que, de tous les pays d'Europe, la Suède sera seule en mesure de poursuivre l'extraordinaire expansion qui fera d'elle, en 1980, le pays n° 3 du monde dans le domaine de la technique. Alors qu'au XIX^e siècle, la Suède pouvait être encore considérée comme un Etat médiéval, elle est devenue aujourd'hui la nation dont les habitants ont — après ceux des U. S. A. — le plus de voitures particulières, le plus de téléphones et de télévisions et l'une de celles dont la « sécurité sociale » est la mieux assurée, sinon la plus complète (3).

Cela est dû, très probablement, au fait que le capitalisme suédois est dynamique, inventif, mais en même temps « feutré » : il ne fait pas un étalage voyant, criard de puissance ; par ailleurs, l'homme d'affaires ou le fonctionnaire au plus haut niveau a horreur de la paperasserie inutile : ses armes sont le téléphone ou le contact direct avec le visiteur. Nous faisant visiter sa firme qui fabrique du mobilier, M. Gunnar Ericsson, directeur de la société Facit, disait : « Un bureau très dépouillé, sans tiroirs, avec le (ou les) téléphone sans lequel on n'existe pas en Suède, tel est l'idéal du *manager* suédois... Rien ne doit encombrer son regard ; certes, les documents existent ; dépouillés, mis en fiche ou enregistrés sur bandes, ils sont à sa disposition dans d'autres services... ».

(1) L'expression est de Donald S. Connery (op. cit., p. 171) qui rapporte que l'événement le moins typiquement suédois est le naufrage du vaisseau de guerre *Vasa*, lequel, à peine mis à l'eau, coula aussitôt, le 10 août 1628 ! Renflouée 303 ans plus tard, son épave est maintenant exposée dans un musée spécial que la délégation sénatoriale a visité.

(2) 2.280 \$ en 1964 et 2.500 \$ en 1965 (U. S. A. : 3.560 ; France : 1.920).

(3) Cf. Rapport Sénat n° 135, pages 86 et suivantes. C'est ainsi que si, dans les hôpitaux (mais non dans les cliniques privées), les opérations et les soins sont entièrement gratuits, il faut de longs délais d'attente pour y pénétrer ; par ailleurs, les frais occasionnés pour les traitements dentaires ou ophtalmologiques ne sont pas remboursés. On estime qu'actuellement, le salarié paie la moitié du coût de la « médecine socialisée ».

Dans ce pays d'à peine 8 millions d'habitants (racialement et religieusement très unifié), les entreprises ne se font pas de concurrence déloyale vis-à-vis de l'étranger et elles présentent à l'extérieur un front toujours très uni, l'exportation primant pour elles toute autre considération.

Le monde du travail l'a tellement bien compris qu'il apporte toutes ses facultés à la construction de ~~cette société~~ du bon sens où l'habileté technique et commerciale des patrons, jointe à leur sens social, est le « pendant » d'un talent certain pour le travail en équipe que possèdent les travailleurs.

Cela remonte peut-être à l'époque où *l'élément le plus caractéristique de l'économie suédoise était le « bruk »*, communauté de travailleurs installés dans la campagne (nous l'avons nous-mêmes constaté pour les industries connexes de la forêt) et travaillant, souvent par loyalisme familial, pour une seule société depuis des années, de père en fils.

Il faut dire aussi que, depuis le début du xx^e siècle, le monde du travail suédois connaît *le plus haut niveau de salaires* qui soit en Europe (1), *un régime généralisé de sécurité sociale* (surtout très intéressant en ce qui concerne les retraites qui sont indexées et atteignent, en moyenne, les 2/3 du revenu annuel des 5 meilleures années), *une politique active de l'emploi* enfin, grâce à l'Office national du marché du travail lequel, disposant d'énormes moyens de financement (2), s'efforce de maintenir le taux d'utilisation de la main-d'œuvre au niveau exceptionnellement élevé de 97 à 98 %.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que règne en Suède *une étonnante paix sociale* et, qu'entre 1946 et 1965, un seul conflit important ait eu lieu — les six semaines de grève dans la distribution des produits alimentaires, en 1953. Cet état de choses est favorisé d'ailleurs par *la forte organisation des partenaires sociaux* : la Confédération patronale (la SAF), d'une part, qui réunit 25.000 employeurs et la Confédération générale du travail (LO) dont les 1.500.000 adhérents représentent 90 à 95 % des ouvriers (3).

(1) Le salaire horaire de base était, en 1966, de 8,50 F pour les hommes et de 6,25 F pour les femmes ; la durée du travail étant de 45 heures par semaine, le salaire mensuel masculin s'élevait donc au minimum, en Suède, à 1.657,50 F, soit 1.243 F après les retenues à la source pour impôts directs (environ 25 %). On doit noter également que l'éventail des salaires est beaucoup moins ouvert qu'en France, la progressivité de l'impôt sur le revenu réduisant encore les écarts.

(2) 0,8 % du P.N.B. et 4 % du budget national.

(3) Il existe encore une Confédération générale des fonctionnaires et employés (TCO) groupant 500.000 membres et une Fédération syndicale des Universitaires (SACO), qui en compte 75.000.

Alors qu'en France, les conditions du travail sont régies par la législation, en Suède, c'est la convention collective qui est reine et l'on ignore là-bas toute procédure qui ressemble à la fixation du SMIG ou du SMAG (1). C'est la convention — ou accord — de Saltsjöbaden, en décembre 1938, qui constitue la charte fondamentale des rapports entre patrons et ouvriers, en assurant — par une procédure très détaillée — le règlement des conflits, en portant obligation de la sécurité de l'emploi, en éliminant le *boycott* des produits ou la grève illégale. Et c'est ainsi qu'on a pu estimer que si, entre 1959 et 1964, le taux annuel d'expansion a varié entre 4 et 6 %, les prix de détail ont augmenté de 18 % et les salaires, eux, de 44 %...

Mais la Suède n'est pas seulement un pays où l'on a le souci de la perfection et du progrès, où la réussite économique est le fait d'une conjugaison heureuse entre un capitalisme inventif et un salariat qui a le sens aigu des réalités, c'est aussi une nation dont le gouvernement est assuré plus par **la persuasion et le consentement des citoyens** que réglé par des rapports de force.

Pays où *l'alliance du modernisme et du conservatisme* ne manque pas de frapper même le visiteur de passage : à cet égard, le rite de la relève de la garde, au Palais royal de Stockholm, peut apparaître à ses yeux aussi désuet que la proclamation de l'appartenance de 97 % des Suédois à la confession luthérienne ! La royauté reste populaire, mais les privilèges de la noblesse ont depuis longtemps été abolis ; le Parlement — ou Riksdag — a été institué au xv^e siècle, mais on est à la veille de supprimer ce qu'il est convenu d'appeler la « première Chambre » (2) ; enfin, si le christianisme a été introduit au ix^e siècle et le luthérianisme par le roi Gustave Vasa en 1529, le dimanche 3 % seulement de la population participe au culte (3).

M. Tage Erlander, Premier ministre, détient un record mondialement envié ; il occupe ce poste depuis 1946 et, depuis 1932, le Gouvernement a été formé par le parti social-démocrate, soit en

(1) L'Etat applique d'ailleurs à ses agents les augmentations de salaires décidées au sommet par la SAF et la LO.

(2) Jusqu'à présent, celle-ci comprenait 151 membres élus au suffrage universel indirect et renouvelés par huitième ; ceux de « la seconde Chambre » (233) sont élus au suffrage universel direct. Ayant les mêmes pouvoirs et votant la loi en même temps, grâce à d'ingénieux procédés techniques qu'a bien voulu nous expliquer M. le président Erik Boheman au cours de notre visite du Parlement, les Suédois d'aujourd'hui, épris d'efficacité, ne comprennent pas très bien pourquoi deux Chambres continueraient d'exister.

(3) En fait, *l'Eglise* — dont le roi est le chef officiel — est un service du gouvernement : des impôts spéciaux sont destinés au culte, des cours d'instruction religieuse donnés dans les écoles, les émissions religieuses sont fréquentes à la radio et à la télévision et ... un paragraphe de la Constitution spécifie même que le Premier ministre doit avoir fait sa première communion.

totalité, soit en partie ; depuis 1957 d'ailleurs, le Cabinet est uniquement entre ses mains ! (1) On comprend que *cette remarquable stabilité politique* (2) ait eu pour la Suède *des conséquences heureuses* : la présence d'un parti du « mouvement » au pouvoir a accéléré les conquêtes sociales et, d'autre part, la confrontation constante avec les faits a amené les sociaux-démocrates à fonder leur action sur l'efficacité et le sens de l'humain : la direction de l'économie a été laissée à l'initiative privée, l'Etat s'interdisant de nationaliser à n'importe quel prix, mais refusant aussi de protéger les entreprises et les industries non rentables. Il intervient par le biais de la pression fiscale pour rétablir la justice sociale et financer son système de sécurité ; connaissant les impératifs de la concurrence internationale pour une petite nation d'à peine huit millions d'habitants au standard de vie enviable, il pousse à la rationalisation de ses propres entreprises, favorise l'action des consommateurs puissamment organisés en coopératives pour exercer une pression sur les prix et donne une orientation à l'économie par le jeu des entreprises qu'il contrôle.

Lorsqu'il arrive qu'un observateur étranger conteste le caractère socialiste de cette « expérience » (3), il lui est répondu par la voix de M. Olof Palme, lequel s'est expliqué sur ce sujet avec des journalistes français (4) :

— le socialisme doit aborder les problèmes sans idées préconçues, « la politique dérivant d'analyses sérieuses étayées sur des statistiques » ;

— il n'est pas orienté vers la seule satisfaction des besoins matériels mais il tend à aménager, tant au niveau du citoyen, de l'ouvrier, que de l'étudiant, « *une liberté de choix* » qui est peut-être, au total, *l'axiome fondamental du système suédois* ;

— enfin, le socialisme est mouvement, renouvellement perpétuel de la pensée et de l'action ; en d'autres termes : « un parti de gauche doit être fidèle à ses valeurs, mais infidèle à ses méthodes... ».

(1) Les élections du 15 septembre 1968 ont confirmé la confiance des électeurs suédois envers le parti social-démocrate, puisque, avec 50,1 % des suffrages et 125 mandats, il s'est assuré la majorité absolue à la « seconde Chambre » ; des partis bourgeois, le centre agrarien (avec 39 députés) est le seul gagnant, le parti libéral perdant 9 sièges et le parti conservateur maintenant ses positions (— 1 siège) ; quant au parti communiste, il est passé de 8 à 3 sièges.

(2) Le souverain actuel, le roi Gustave VI-Adolf, qui joue un précieux rôle de « conseil », est monté sur le trône en 1950.

(3) C'est ainsi que François Sellier, dans son ouvrage sur « La stratégie de la lutte sociale » pense qu'il s'agit plutôt d'un « sécurisme débouchant sur le bonheur social... (mais qui) laisse intact le pouvoir économique des groupes privés ».

(4) Cf. les articles de Georges Penchenier dans *Le monde diplomatique* de février 1966.

« Lénine disait :
« Si la révolution éclate à Stockholm, les chefs insurgés inviteront à dîner les membres du gouvernement bourgeois qu'ils auront renversés pour les féliciter des efforts accomplis lorsqu'ils étaient au pouvoir. »

J.-J. SERVAN-
SCHREIBER.
(*Le Défi américain*, p. 313).

En dehors de ce principe, qui veut ménager en toute occasion à l'individu un véritable choix — que ce soit par la démocratisation de l'enseignement (1), la défense du consommateur assurée par un réseau coopératif extrêmement puissant, ou l'égalisation des chances et des revenus par le biais d'une pression fiscale sans égale en Europe (2) — ce qui nous a semblé être *l'apanage même de la société suédoise*, c'est qu'elle est **une société où chacun est adulte** et se sent responsable de sa destinée.

L'adolescent, tout d'abord, après avoir accompli le cycle de neuf ans (dit « école de base »), bénéficie, s'il poursuit ses études, d'un présalaire, quelle que soit la fortune de ses parents. Il devient donc indépendant à leur égard et choisit son orientation en toute liberté; ce qui, sur le plan moral, peut avoir certains inconvénients (3) mais n'en habitue pas moins le jeune homme à prendre lui-même ses responsabilités. Par ailleurs, même engagé dans un « métier », il a encore la possibilité de profiter du système d'éducation permanente constitué par le recyclage professionnel, d'une part, les écoles supérieures d'adultes et les cercles d'études, d'autre part (4).

La femme, nous l'avons déjà souligné, jouit d'une liberté à nulle autre pareille : fréquentation des écoles mixtes lorsqu'elle est jeune, libre choix du partenaire sexuel, garanties sociales si elle doit mettre seule au monde un enfant (ou possibilité d'avortement légal), participation à la vie publique (5)... La Suède connaît à cet égard des individualités brillantes (Selma Lagerlöf, Greta Garbo, Ingrid Bergman...), mais il n'est pas certain que la femme y soit plus heureuse d'ailleurs et, même, il semble bien que cette âpreté du partenaire féminin à revendiquer ait créé une extrême tension entre l'homme et la femme, qui tendent — après le mariage — à vivre dans des « univers » différents. L'absence de la femme au foyer est sans doute également préjudiciable à la santé morale des jeunes.

(1) Nous nous en sommes entretenu avec M. Olof Palme: outre une démocratisation fondée sur la gratuité des études à tous les niveaux, la préoccupation des Suédois est de réserver une place importante à l'enseignement général, de façon à éviter toute spécialisation prématurée qui risquerait d'être plus tard pour l'enfant un handicap.

(2) Les impôts directs constituent 50,7 % des prélèvements fiscaux (31,3 % en Allemagne; 28 % en France et 50 % aux U. S. A.). L'impôt sur le revenu est fortement progressif; puisque — combiné avec celui sur la fortune — il peut atteindre 80 % ! Enfin, est organisée une publicité systématique des revenus les plus élevés par la publication annuelle d'un « Taxering Kalender », démystifiant ainsi le pouvoir de l'argent.

(3) C'est ainsi que, surtout depuis 1959, on constate une élévation du nombre des maladies vénériennes et, dans un domaine contigu, la délinquance des adolescents a fait d'énormes progrès, surtout dans les grandes agglomérations.

(4) En 1965, 13.000 jeunes filles fréquentaient ces écoles dont l'enseignement est échelonné sur deux ans — et il existe une centaine de mille de cercles, formés dans les villages les plus reculés et groupant plus d'un million de membres.

(5) Les Suédoises ont acquis le droit de vote en 1918, mais l'entrée d'une femme au Gouvernement ne date que de 1947; elles détiennent 19 % des sièges au Parlement.

Le consommateur n'est peut-être pas, autant que chez nous, soumis totalement à la loi de l'offre et de la demande et à la pression constante de la publicité et, cela, grâce à la mentalité coopérative qui caractérise les Scandinaves et qui est un des traits dominants du « socialisme » suédois.

Les coopératives assurent 10 % du chiffre d'affaires du commerce de gros et 18 % de celui du détail, obligeant ainsi le commerce privé à aligner ses prix sur les siens, toujours établis du plus juste. Intéressant actuellement près de 1.300.000 familles groupées au sein d'une Union coopérative (la KF, fondée en 1899, et qui est aujourd'hui la troisième entreprise suédoise par le chiffre d'affaires), ce mouvement contribue à la progression du niveau de vie et à la libération du consommateur.

Le citoyen, enfin, qui — outre son droit de vote — a toujours celui de consulter n'importe quel dossier administratif, droit que la presse ne manque pas de réclamer de temps à autre et qui oblige les hommes politiques et les fonctionnaires à se garder de toute corruption.

Est-ce à dire que tout est parfait dans ce système, que cette expérience est totalement réussie ? Seuls des observateurs plus pertinents — et mieux informés — qu'une délégation qui a passé huit jours sur le sol suédois pourraient le dire et nous n'avons pas manqué nous-mêmes, au passage, de relever les défauts du portrait que nous avons tenté d'esquisser (1) : taux extrêmement bas de la natalité dans un pays qui a plus que jamais besoin de main-d'œuvre ; ravages causés par l'alcool et les excès de la sexualité juvénile ; sentiment de monotonie et d'ennui né, peut-être, du fait que l'individu a peu de problèmes à régler par lui-même..., toutes ces caractéristiques qu'Emmanuel Mounier désignait sous le nom de « maladies du bonheur » sont l'envers d'une société où l'on s'est efforcé de préserver le dynamisme de l'économie, d'organiser toutes choses pour le mieux-être des individus en leur laissant cependant une assez grande liberté de choix. Peut-être ne sont-elles, après tout, que le lot des sociétés avancées du xx^e siècle ? (2).

(1) *Le logement* est certainement pour les Suédois un des problèmes les plus agaçants car, avec l'exode rural, les trois quarts des gens vivent maintenant dans les villes et, bien qu'entre 1945 et 1965, on ait construit plus d'un million de logements, la demande reste largement excédentaire (à Stockholm, où il y a 100.000 demandes d'appartements, il faut attendre plusieurs années pour être logé). En ce qui concerne la politique des centres commerciaux, se reporter au Rapport n° 1738 de l'A. N. (p. 20 et suivantes) consacré à l'urbanisme commercial et aux villes satellites de Farsta et Vällingby que la délégation a eu l'occasion de visiter, le samedi 11 mai 1966.

(2) Jean Marabini, dans un article du *Figaro littéraire* (23-29-IX-1966), a analysé l'angoisse de vivre de l'actuelle société américaine, en montrant combien la prospérité avait fini par provoquer le vieillissement et l'ennui.

On disait de la Turquie, au XIX^e siècle, qu'elle était « l'homme malade » de l'Europe... On pourrait dire de **la Finlande**, au XX^e siècle, qu'elle en est « l'homme excentrique » (1), puisque aussi bien — à l'intérieur de l'ensemble scandinave qui a déjà sa spécificité — elle garde **un caractère à part qui ne la fait ressembler à nulle autre contrée**, ce qui était d'ailleurs pour notre délégation un attrait supplémentaire (2).

Ce particularisme, la Finlande le doit d'abord à son histoire ; durant six siècles et demi elle fit partie du royaume de Suède et, pendant plus de cent ans, elle fut sous la domination russe sans cesser pourtant d'être elle-même, livrant ensuite à sa puissante voisine une suite de guerres sans espoir, que ce soit celle « d'hiver » ou « la guerre de continuation » qui allaient lui faire perdre sa seconde grande ville, Petsamo, 12 % de son territoire, près de 100.000 combattants et l'obliger à réinstaller 400.000 réfugiés et à payer 2,5 milliards de francs à son vainqueur...

D'autres peuples se seraient laissé aller au désespoir et auraient peut-être disparu de la carte du monde ; la petite Finlande (car si elle couvre 337.000 kilomètres carrés, elle ne compte que 4.600.000 habitants), le pays aux 60.000 lacs, isolée par sa langue, le finnois (venu de l'Europe orientale), a su faire face avec réalisme et fatalisme tout à la fois, grâce au courage de ses hommes et de ses femmes, à ce qu'ils appellent là-bas le « *sisu* », le refus d'accepter la défaite (3).

Il en faut, d'ailleurs, pour vivre dans **ce pays de froidure et de forêts**, celles-ci couvrant les deux tiers du pays sur près de 22 millions d'hectares, les glaces bloquant les sorties vers la mer libre pendant trois à six mois de l'année. Aussi, les Finlandais sont-ils devenus les spécialistes mondiaux du brise-glace (ils en vendent même à l'U. R. S. S.), les *recordmen* du ski, grande passion nationale pratiquée par plus d'un million d'hommes, de femmes, d'enfants et même de vieillards mais hélas ! aussi, les détenteurs d'un rang appréciable dans la hiérarchie des buveurs.

On songe tout naturellement à *la Laponie* dès qu'on parle de la Finlande, cette Laponie où demeurent 200.000 habitants mais

(1) L'expression est de Donald S. Connery, op. cit., page 265.

(2) Cf. les rapports précités qui donnent l'essentiel des données historiques et géographiques de ce pays : n° 631, A. N., pages 6 et suivantes ; n° 135, Sénat, tome II, pages 146 et suivantes et notre Annexe VII, page 97.

(3) Par ses efforts, elle est parvenue à avoir un des dix meilleurs niveaux de vie d'Europe, puisqu'on estime que le revenu national par personne était de 8.800 F en 1967, proche de celui de la Norvège et supérieur à celui de beaucoup de pays européens.

« Le Finlandais est l'homme d'Europe le plus imprégné d'eau... »

ANGEL
GANIVET,
Consul d'Espagne à la fin du XIX^e siècle.

« On s'y retrouve au cœur de la vierge nature des origines, une nature sauvage et primitive qui semble défier l'homme et le temps. »

GEORGES
DESNEIGES.

où il n'existe plus guère que 3.000 Lapons, derniers descendants de ceux qui ont gravé le profil du renne sur les parois des grottes de Dordogne.

En Laponie, les ténèbres durent deux mois, et le soleil brille ensuite en une journée ininterrompue de soixante-treize jours ! Terre d'arbres, de lacs, de marais, groupant moins de 5 % de la population mais plus grande que la Belgique, la Hollande et la Suisse réunies, cette contrée imprégnée d'eau a pour capitale une ville entièrement artificielle, *Rovaniemi* — que nous n'avons malheureusement pas eu le loisir de connaître. Nous sommes passés — au cours de notre périple forestier — à *Tampere*, ville de 150.000 habitants, dont le théâtre *Pyynikki*, en plein air, est célèbre : préfigurant celui de la maison de la culture de Grenoble, la masse des spectateurs se déplace par rapport à la scène... Ainsi avons-nous eu un avant-goût de l'originalité finlandaise.

Mais c'est *Helsinki*, la capitale, qui permet de la mieux comprendre : importante cité de plus de 500.000 âmes, elle fut fondée en 1550 par Gustave Vasa pour concurrencer le commerce de la Ligue hanséatique, mais ce ne fut qu'en 1812 qu'elle devint capitale à la place de Turku. Si la plupart de ses monuments (tel le Parlement) sont froids et massifs — annonçant la Russie toute proche — la vie y est très animée : jolies femmes portant la mini-jupe (on prétend que c'est même là qu'elle fut inventée) ; magasins aux vitrines violemment colorées remplies d'objets de toutes sortes ; restaurants où l'on vous sert aussi bien le steak de renne que la tarte aux framboises de Laponie ; marché au poisson — Helsinki est une ville maritime, remuante et gaie ; à côté de la cathédrale à la coupole verte et dorée rappelant que ce pays est lui aussi luthérien, les dômes bulbeux de l'église orthodoxe évoquent le passé russe de la Finlande.

Il n'est pas dans le dessein d'une mission économique d'évoquer, même brièvement, les grands traits de l'histoire de cette jeune nation. Disons cependant que, même lors de son rattachement à la Suède ou à la Russie, elle a toujours connu la guerre, ce qui explique sans doute les qualités combatives de son peuple ; on peut donc se féliciter qu'observant, depuis 1945, ce qu'il est convenu d'appeler la « ligne de *Paasikivi* » (du nom de son 7^e président), elle pratique avec son puissant voisin une politique de confiance, poursuivie par le président *Kekkonen* depuis 1956 et concrétisée par le renouvellement du pacte d'assistance mutuelle de 1948.

« La Finlande
seule montre ce
que peuvent
faire des hom-
mes libres. »

WINSTON
CHURCHILL.

Ainsi donc, là encore, ce pays au caractère très marqué fait la preuve de son originalité, puisque très divisé politiquement (1); le Président de la République y exerce une action décisive importante, étant responsable de la politique extérieure et de la défense nationale et pouvant promulguer des décrets et arrêtés si ceux-ci ne contiennent pas de modification à la législation existante.

La forêt a inspiré à Sibelius son plus beau poème musical, mais celui-ci porte le nom d'une ville qui est une réussite architecturale : *Tapiola*. Car si « l'or vert » représente 67 % des exportations finlandaises et 30 % du commerce européen du bois, la **Finlande connaît des réussites originales**, dont l'évocation ajoutera quelques touches au « portrait » que nous essayons d'esquisser d'elle.

Tout d'abord, elle a su transformer cette économie forestière et mettre en place une industrie moderne qui a permis l'élévation du niveau de vie ; si, en 1939, la moitié de la population active s'adonnait aux travaux des champs et des bois, aujourd'hui cette proportion est de 30 %. Pour payer les réparations à l'U. R. S. S., il a fallu, en effet, mettre sur pied un programme d'expansion industrielle, accentuer la production de pâte à papier, de cellulose et de papier et, récompense de cet effort, chaque année maintenant, le monde achète 900.000 tonnes de papier-journal à la Finlande, celle-ci ne commerçant plus avec l'U. R. S. S. que pour 15 %.

Mais c'est dans le *domaine de l'architecture et de l'urbanisme* que les Finlandais d'aujourd'hui ont peut-être le plus étonné le monde. Avec Rovaniemi reconstruite (les hitlériens l'avaient incendiée en 1944), Lahti considérée comme la ville la plus américaine du pays, *Tapiola*, véritable « vitrine » architecturale, le nom de l'architecte *Alvar Aalto* s'est imposé à tous ceux qui sont épris d'un urbanisme à la fois hardi et de bon goût.

Avant lui, d'ailleurs, Eliel Saarinen s'était fait connaître aux Etats-Unis où son fils Eero construisit l'immeuble de la C. B. S. à Manhattan, le centre de vol de la T. W. A. à Kennedy Airport, le centre technique de la General Motors à Détroit...

Après la guerre, les commandes ne manquèrent pas et les Finlandais n'avaient guère de raison d'être embarrassés par la tradition : Alvar Aalto, rompant avec le style Bauhaus qui recou-

(1) La représentation proportionnelle explique que 7 partis soient représentés au Parlement et qu'aucun de ceux-ci n'aient la majorité absolue ; la Finlande a connu 50 gouvernements depuis 1917 (date de son indépendance) et 20 depuis 1947.

« C'est un des pays d'Europe qui a le plus impressionné mes sens et qui a éveillé en moi les pensées les plus fantastiques... Cela tenait au silence, à la fois profond et indéfinissable, qui y règne et donne le sentiment de planer au-dessus de la terre. »

VITTORIO
ALFIERI

vrait le monde de boîtes de verre rectangulaires, utilisa le bois et les matériaux du pays en leur donnant des lignes courbes et, surtout, en respectant l'environnement naturel des arbres, des fleuves et des lacs. C'est lui qui a redessiné Rovaniemi et Oulu, fait le plan de la maison de la culture d'Helsinki et qui, à l'heure actuelle, crée dans cette ville un nouveau quartier avec autoroute à cinq voies aboutissant au cœur de la capitale.

Toute une école de jeunes architectes s'est peu à peu révélée et, à une dizaine de kilomètres d'Helsinki, Tapiola offre le spectacle d'une réussite incomparable : cette cité-jardin — composée de trois agglomérations qui devront peu à peu grouper 6.000 personnes chacune — est même devenue La Mecque des urbanistes et la délégation sénatoriale n'a pas manqué de la visiter, ainsi que le complexe universitaire voisin d'Otaniemi. Tours à appartements dressant leurs silhouettes blanches, maisons individuelles de brique rouge ou ocre, magasins, écoles et églises, tout est fondu dans un décor de bouleaux, de pentes rocheuses et de fontaines...

Mais le génie créateur des Finlandais s'est étendu à d'autres domaines : *le dessin, la céramique, la verrerie et le meuble*. Et là, cette jeune nation, influencée sans doute par la Russie voisine, a su allier à une grande simplicité de lignes la recherche de la couleur et du bel objet : oiseaux fantastiques en perles de céramique, couvertures à longs poils aux dessins abstraits, meubles ultra-modernes aux coloris qui étonnent, élégantes poteries à usage domestique de la fabrique « Arabia » :

« Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté... »

Peut-être, cet instinct du beau est-il dû — sans qu'on puisse très bien expliquer pourquoi — à *la place importante que les femmes ont su prendre dans la nation*. Sans répéter ce que nous avons déjà dit pour la Suède, il est incontestable qu'il règne là-bas une très grande liberté entre les sexes, surtout dans le jeune âge, attitude accentuée sans doute par l'excédent de l'élément féminin, puisqu'en 1965, on comptait 2.400.000 femmes contre 2.200.000 hommes. Les Finlandaises ont acquis le droit de vote dès 1906 ; elles représentent 50 % des effectifs universitaires, elles composent 90 % du corps des pharmaciens, 83 % de celui des dentistes, 24 % des

médecins, elles sont nombreuses au Parlement et détiennent toujours un ou deux « portefeuilles » ministériels au sein du gouvernement !

Dans les autres métiers, leur présence est encore plus marquée qu'en U. R. S. S. : 90 % des emplois dans les cafés, restaurants et hôtels sont occupés par elles et il n'est pas rare, en dehors même des travaux des champs, de voir des femmes dans les scieries, les garages ou les chantiers de construction.

Ainsi donc — dans ce portrait que nous avons tenté d'esquisser de cette jeune République et dont on nous pardonnera les erreurs de détail — avons-nous pu mettre en relief *la spécificité finlandaise*. Forêts, fleuves et lacs, vertus guerrières, « way of life » dynamique, la Finlande a tout cela de commun avec ses voisines scandinaves et tout particulièrement avec la Suède qui garde encore ici une influence prépondérante et qui sert un peu de nation-pilote. *Mais elle les a colorés de son génie propre*, qui se révèle encore dans une institution curieuse, le fameux *sauna* répandu à 500.000 exemplaires dans les maisons particulières, les hôtels, les entreprises et sur les rivages des lacs ! Beaucoup s'y rendent — en famille — deux ou trois fois par semaine ; le sauna est tout à la fois un rite, un luxe et une nécessité et il peut, sans doute, être considéré comme la traduction la plus typique de cette civilisation particulière qui tend à mélanger les coutumes et les institutions du passé avec les mœurs nouvelles et les méthodes du présent.

« On peut tuer ce peuple, on ne peut pas le changer. Il est finnois, il ne saurait être slave. Il a sa langue, sa religion, ses coutumes qui sont sa manière et sa raison d'être... On peut tout obtenir de tels hommes si on leur laisse leur âme. »

Anatole
FRANCE
(1898).

DEUXIEME PARTIE

LES TELECOMMUNICATIONS SUEDOISES

« Tous, tant que nous sommes, nous n'avons pas deviné l'avenir des télécommunications. Nous nous sommes trompés plus que nos ancêtres du XIX^e siècle sur le chemin de fer car, face aux opposants stupides, le rail a eu des visionnaires dont l'obstination a fini par l'emporter. Rien de semblable pour les télécommunications... »

ROGER
PRIOURET.

Incontestablement, la Suède est en tête de tous les pays européens en matière de télécommunications, et l'on peut même dire que, par certains aspects, le téléphone suédois est *au moins à égalité avec celui des Etats-Unis*. Mais alors que « l'énormité » de ceux-ci fait que les solutions américaines peuvent difficilement être transposées telles quelles dans notre pays, la Suède est un pays beaucoup plus à notre échelle et dont l'exemple peut nous être utile.

C'est d'ailleurs ce qui a amené par deux fois le Sénat à y envoyer une mission pour examiner sur place le fonctionnement des télécommunications.

En effet, il y a bientôt 6 ans, une délégation de votre commission des Finances composée de MM. Bernard Chochoy, Pierre Garet, Michel Kistler et Jacques Soufflet avait déjà effectué un voyage pour étudier les télécommunications suédoises, voyage à la suite duquel elle a concrétisé ses observations dans un rapport (1).

Mais, depuis 1962, la situation a évolué, tant en Suède qu'en France ; il y a eu *dans notre pays une prise de conscience de l'importance du téléphone* dans la vie de la nation et cela s'est traduit par une demande de raccordements au réseau qui a doublé entre 1959 et 1964, tandis que le trafic s'accroissait à un rythme supérieur à 10 % par an.

La technique a progressé, les investissements et les équipements mis en service ont fortement augmenté et, cependant, le téléphone reste en 1968 — comme il l'était en 1962 — *un des rares secteurs de notre économie où subsiste la pénurie*. Ce problème reste donc pour la France un problème crucial (2).

(1) N° 35, session extraordinaire de 1962. Il ne pouvait donc être question ici d'envisager tous les aspects techniques que votre commission des Finances avait eu l'occasion d'étudier au cours d'une mission qui fut, d'ailleurs, de plus longue durée et qu'elle a si parfaitement relatés dans son compte rendu (page 14 et suivantes, notamment).

(2) Pour en être persuadé, il n'est que de se référer aux nombreux articles parus dans la presse française à ce sujet. Citons, pour mémoire et sans prendre parti à leur égard, l'article de Roger Priouret dans *L'Express* des 23 au 29 octobre 1967, l'enquête de Simone Mesnil-Grente dans *La Vie française* du 8 mars 1968, celle de Raymond Cartier dans *Paris-Match* (n° 973) et l'étude de Henri-Jannès dans *Perspectives* des 2 décembre 1967 et 9 mars 1968. En mars 1967, dans un numéro spécial du *Conseiller du commerce extérieur* est parue une communication très documentée de M. Georges Niel sur les télécommunications françaises.

Dans le même temps, les télécommunications suédoises ne restaient pas inactives ; le développement du réseau s'y poursuivait et l'organisation s'y améliorait également.

Il est donc apparu à votre commission des Affaires économiques et du Plan qu'une seconde mission en Suède serait utile pour opérer une nouvelle comparaison entre les télécommunications de ces deux pays et chercher quels enseignements pourraient en être retirés.

A. — **Bref compte rendu des contacts.**

Certes, votre délégation aurait souhaité pouvoir consacrer plus de temps à cette étude, mais grâce à la remarquable organisation des visites et aux efforts de documentation de nos hôtes suédois, elle a pu, malgré la brièveté des entretiens et des visites, recueillir sur place un maximum d'informations.

Ce faisant, elle s'est attachée à regarder *les deux aspects* principaux du problème des Télécommunications : *celui du service public*, auprès de l'Administration des Télécommunications (appelée le « Televerket ») et *celui de l'industrie*, auprès de la Société L. M. Ericsson.

1° L'aspect industriel est parfaitement bien illustré par *le groupe L. M. Ericsson*, de très loin le plus grand fabricant de matériel de télécommunications en Suède, et dont les activités s'étendent dans le monde entier (1).

En l'absence de M. Lundvall, Directeur général de la société, votre délégation a rencontré M. Jacobæus, Directeur général adjoint, ainsi que la plupart des dirigeants de la société (elle a été particulièrement sensible à la présence de M. Claude de Peyron, directeur des agences de la filiale française, qui avait tenu à être présent à cette visite).

Le chiffre d'affaires du groupe Ericsson est de l'ordre de 2.200 millions de francs, réalisé avec un effectif de 46.000 personnes. Le marché intérieur suédois est insuffisant pour permettre à un groupe industriel d'atteindre une telle importance, surtout si l'on considère que son activité est purement limitée au domaine des télécommunications, alors que d'autres groupes qui ont aussi une position prééminente dans cette branche d'activités de leur pays, comme « Siemens » en Allemagne et « Philips » aux Pays-Bas, ont une activité plus diversifiée.

(1) Cf. Annexe X, visite de la Société L.-M. Ericsson, page 110.

Aussi le chiffre d'affaires du groupe Ericsson est-il réalisé pour un tiers seulement en Suède, pour un autre tiers en Europe et pour le dernier tiers dans le reste du monde.

Quant aux usines de fabrication, elles ont pour moitié leurs effectifs en Suède et, pour l'autre moitié, dans d'autres pays (Norvège, Finlande, Italie, Espagne, Mexique, Brésil, Australie) et, en particulier, en France.

La « Société française des Téléphones Ericsson » représente 8 à 10 % de l'activité du groupe et la part du capital du groupe située en France est du même ordre de grandeur.

Si elle est limitée au seul domaine des télécommunications, l'activité du groupe Ericsson s'étend à tous ses « compartiments » : postes téléphoniques, composants, équipements militaires, équipements de transmission, câbles, mais c'est surtout la commutation, c'est-à-dire les centraux téléphoniques et aussi télégraphiques, qui en est l'activité de base.

Lorsqu'il s'agit de réseaux téléphoniques hors de la Suède, et en particulier dans les pays en voie de développement, Ericsson essaie de dépasser le simple rôle de fournisseur de matériel ; la société s'efforce alors d'y ajouter des conseils concernant la structure à donner aux réseaux et les meilleures méthodes d'entretien des installations ; de nombreuses recherches et expériences ont été faites par Ericsson dans cette voie, ce qui donne à la société une compétence certaine.

2° *La recherche dans le domaine technique tient une place importante* : c'est ainsi que la délégation sénatoriale a eu l'avantage de visiter le premier grand central téléphonique électronique de Suède : celui de Tumba, près de Stockholm.

Ce central électronique a encore un caractère expérimental, mais il « couvre » tout de même 6.000 abonnés (ce qui est important) et il est en service réel. Les abonnés raccordés à ce central peuvent apprécier l'intérêt des facilités supplémentaires que les centraux classiques peuvent difficilement donner, telles que la numérotation rapide par clavier, l'appel de certains correspondants désignés avec un nombre de chiffres réduits, l'attente lorsqu'un correspondant demandé est occupé, le renvoi à volonté des communications d'un poste sur un autre, etc.

3° A l'administration des Télécommunications (Televerket), votre délégation a eu le plaisir de rencontrer M. Bjürel, Directeur général, et plusieurs de ses proches collaborateurs avec lesquels elle a eu de fructueux entretiens qui fournissent la matière des chapitres suivants.

Elle a pu aussi visiter, trop rapidement à son gré, *plusieurs services et installations* parmi lesquels :

— *un central interurbain automatique* de Stockholm, qui écoule la totalité du trafic de départ vers la province (450.000 communications par jour) ;

— *la station de « répéteurs »* de Stockholm, où se trouvent les équipements terminaux pour 15.000 circuits aboutissant dans la capitale par câbles à courants porteurs ou faisceaux hertziens ;

— *le centre international* où les opératrices établissent les communications avec l'étranger ;

— *le service de renseignements*, donnant des informations sur les numéros des abonnés ;

— *le service de « maintenance »*, qui reçoit de la part des abonnés des signalisations de défauts et dirige les réparations ;

— *enfin, le service commercial*, qui accueille les candidats à un abonnement téléphonique et encaisse les paiements des abonnés.

Au cours de toutes ces visites, votre délégation a pu apprécier de façon concrète la remarquable organisation des services de la capitale.

*
* *

B. — Description comparée des télécommunications suédoises et françaises.

Cette description sera assez brève, et limitée aux caractères essentiels. En effet, la mission sénatoriale de 1962 ayant déjà publié une étude fort complète des télécommunications en Suède (1), nous n'avons pas voulu refaire à nouveau inutilement cet exposé, mais seulement souligner les traits principaux ou indiquer les éléments qui ont changé depuis 1962 (2).

(1) Cf. Rapport Sénat n° 35, pages 14 à 33. La seconde partie de ce document comporte également des statistiques comparées.

(2) On trouvera dans notre Annexe XI, pages 112 et suivantes, des indications concernant le personnel, le bilan financier et les investissements du Televerket.

Tout d'abord, il nous paraît utile de donner *quelques éléments statistiques*, bien qu'il convienne d'être prudent dans la comparaison de chiffres en apparence précis, mais qui ne recouvrent pas toujours exactement les mêmes réalités et se placent dans des perspectives différentes. Néanmoins, il est utile de noter les différences importantes qui, seules, sont significatives (1).

Sauf indication contraire, les chiffres ci-dessous s'appliquent au 1^{er} janvier 1967, ou à l'année 1966.

TABLEAU 1. — Situation des postes téléphoniques en Suède et en France.

	SUEDE	FRANCE
Superficie en kilomètres carrés.....	450.000	550.000
Population	7.844.000	49.150.000
Nombre de lignes téléphoniques principales...	3.000.000	3.255.014
Nombre de postes téléphoniques.....	3.757.500	6.554.441
Pour 100 habitants :		
— nombre de lignes principales.....	38,2	6,6
— nombre de postes.....	47,9	13,3
Pourcentage d'automatisation des lignes principales	99 %	70 % (2)
Pourcentage des lignes principales :		
— d'affaires	12,5 %	35 % environ.
— résidentielles	87,5 %	65 % environ.

De ce premier tableau, il ressort que le téléphone est beaucoup plus répandu en Suède qu'en France, *la densité* (postes pour 100 habitants) *y étant 3 fois et demie plus élevée*. Cette disparité s'accompagne d'une répartition différente : il y a en Suède une proportion plus grande de postes résidentiels par opposition aux postes d'affaires et une proportion plus grande de postes principaux (c'est-à-dire reliés directement au réseau public) par opposition aux postes reliés à des installations privées.

D'autre part, la quasi-totalité des lignes principales sont reliées à des centraux *automatiques*, alors que 30 % des abonnés français sont encore desservis par des centraux *manuels*.

(1) On se reportera utilement à notre ANNEXE VIII : note sur les télécommunications françaises, page 100.

(2) Le système semi-automatique, communément appelé « automatique rural », n'entre pas dans le calcul de ce pourcentage.

TABLEAU 2. — Situation des postes téléphoniques à Stockholm et à Paris.

On trouve évidemment dans les capitales une densité téléphonique supérieure à la densité moyenne du pays, mais la densité de Stockholm l'emporte nettement sur celle de Paris.

	STOCKHOLM	PARIS
Population (avec banlieue).....	1.179.000	6.132.000
Nombre de postes téléphoniques.....	602.000	2.146.584
Densité (postes pour 100 habitants).....	77,5	35

TABLEAU 3. — Trafic téléphonique.

	SUEDE	FRANCE
Nombre de communications par ligne principale et par an :		
— communications locales.....	1.300	500 environ.
— communications interurbaines.....	210	260 environ.
Pourcentage d'automatisation du trafic interurbain	97 %	de l'ordre de 60 %.

Il est particulièrement malaisé d'établir des statistiques de trafic par ligne. Néanmoins, il apparaît que *le trafic local est en Suède nettement plus important qu'en France* ; le taux d'automatisation y est aussi plus élevé.

TABLEAU 4. — Croissance du réseau.

	SUEDE		FRANCE	
	En nombre.	En pourcentage.	En nombre.	En pourcentage.
Augmentation annuelle nette du nombre des lignes principales	127.132	4,6 %	190.000	6,2 %

Il convient toutefois de signaler que, si une comparaison statique est à l'avantage de la Suède, la croissance du réseau est plus élevée en France.

TABLEAU 5. — Téléx.

	SUEDE	FRANCE
Nombre d'abonnés.....	4.234	10.886
Densité (abonnés pour 10.000 habitants).....	5,3	2,2
Accroissement net en 1966.....	543	1.939

Le réseau téléx français est deux fois et demi plus important que le réseau suédois et son développement trois fois plus rapide mais l'avantage reste à la Suède pour la densité des abonnements.

*
* *

C. — Organisation du service des télécommunications en Suède.

1° Le service suédois du Televerket est *une entreprise d'Etat à gestion commerciale* ; sa fonction est d'assurer le service public du téléphone, du télégraphe et du téléx et il dispose dans ce domaine d'un monopole.

Mais, à la différence de l'administration française des P. T. T., le Televerket est *un service autonome*, qui n'a en particulier *aucun lien avec les Services postaux* et qui ne fait *pas directement partie d'un ministère*, bien qu'il soit évidemment soumis à une certaine tutelle du Gouvernement et du Parlement.

L'étendue exacte des attributions du Televerket, quand on les compare à celles de la partie « Télécommunications » au sein de l'administration française des P. T. T., présente *quelques différences*, dont les plus notables sont les suivantes :

— le monopole du Televerket s'étend à la fourniture et à l'entretien des installations téléphoniques privées (le Televerket faisant cependant appel à des constructeurs privés, mais sous son entière responsabilité) ;

— le Televerket est chargé de la distribution et de l'émission des programmes de la radiodiffusion et de la télévision, c'est-à-dire de la partie technique de la radio-télévision, tandis qu'une entreprise autonome (la Sveriges Radio AB) est chargée de la production des programmes ;

— enfin, *le Televerket possède ses propres usines* dans lesquelles il fabrique une part importante des centraux et des postes téléphoniques (mais non des câbles et équipements de transmission) qui lui sont nécessaires (1).

La structure du Televerket est voisine de celle d'une entreprise privée : on trouve à sa tête *un conseil d'administration* de six membres, nommés par le Roi, dont fait partie le Directeur général des Télécommunications.

La structure régionale mérite qu'on s'y arrête un peu, car elle est actuellement soumise à une réorganisation profonde ; progressivement mise en place, cette réforme, entreprise en 1962, n'est pas encore achevée : le pays est divisé en quatre grandes zones, et subdivisé ensuite en six circonscriptions de radio et transmissions à grande distance et vingt et une circonscriptions de télécommunications. Les directions de zones ont surtout un rôle de conception et d'organisation, tandis que les directions de circonscriptions sont en prise directe avec le personnel d'exécution.

2° *La gestion financière.*

Cette *gestion est de type industriel et commercial*. Le Televerket doit avoir une gestion équilibrée et, pour cela, une grande liberté est laissée au Conseil d'administration et au Directeur général pour fixer les effectifs du personnel et, dans une certaine mesure, les salaires.

Le budget annuel doit être approuvé par le Gouvernement, ainsi que le montant global des investissements, mais cela n'est pas absolument impératif.

Les bénéfices résultant des comptes d'exploitation sont versés à l'Etat ; les investissements sont financés, d'une part par les amortissements figurant au compte d'exploitation et, pour le surplus, par une augmentation de capital fournie par l'Etat (2).

(1) Cf. Rapport Sénat n° 35, pp. 17 à 20 : les ateliers de l'administration.

(2) Cf. le bilan financier du Televerket au 30 juin 1967, page 114.

Le Televerket ne paie pas au sens strict d'intérêt sur ce capital fourni par l'Etat mais, du fait que les bénéfices d'exploitation sont versés au Trésor public, on peut vérifier que ce versement est supérieur aux intérêts qui auraient pu être versés au taux normal du marché ; dans les dernières années, cela a été le cas, sauf — exceptionnellement — pour l'exercice 1964-1965.

En résumé, on peut dire que s'il existe des dispositions légales qui donnent au Gouvernement et au Parlement un droit de décision sur les questions administratives et financières importantes, le Televerket jouit dans la pratique d'une grande autonomie (1).

3° *La technique.*

La technique suédoise des télécommunications est *une technique de qualité, qui s'apparente de très près à celle mise en œuvre en France*. La différence n'est pas sensible dans le niveau de cette technique, mais réside peut être davantage dans le fait que les techniques reconnues comme les meilleures actuellement par les deux pays ont été adoptées *plus tôt* et sont donc *plus répandues en Suède*.

Il en est ainsi pour les centraux Crossbar qui ont été introduits dans les réseaux ruraux suédois avant la deuxième guerre mondiale, puis dans les réseaux moyens et grands de province au cours des années 1940. En France, le Crossbar a été adopté plus tard, mais il a été généralisé à tous les réseaux, y compris celui de Paris, alors que les plus grands réseaux suédois, dont celui de Stockholm, ont — jusqu'à présent — conservé la technique des commutateurs rotatifs.

Dans le domaine de la transmission, la technique des câbles coaxiaux et des faisceaux hertziens semble analogue : la capacité des câbles coaxiaux suédois de 960 voies est portée progressivement à 2.700 voies sur l'ensemble du réseau. On a, d'autre part, introduit en Suède le petit câble coaxial à 300 voies (900 dans le futur) et cette évolution est la même qu'en France.

Pour l'avenir, *les études et expériences* (postes à claviers, centraux électroniques) *semblent en Suède et en France aller dans le même sens* et sont, à peu de choses près, dans le même état d'avancement. Les centraux électroniques en particulier, dont il a déjà été parlé plus haut, sont dans l'un et l'autre pays fondés sur l'emploi d'un programme enregistré et l'on commence à voir des centraux encore expérimentaux, mais déjà en service réel.

(1) On trouvera en annexe (p. 46) les comptes de l'exercice 1965-1966 de ce chapitre.

4° Les tarifs.

Nous ne donnerons que les éléments les plus caractéristiques des tarifs téléphoniques suédois, sans entrer dans le détail complexe de la tarification ; il s'agit de ceux appliqués en 1967 (1).

Taxe de raccordement : 300 couronnes, soit environ 285 francs, à comparer aux 600 francs de la France ;

Taxe d'abonnement : par an, pour le système de tarification le plus courant qui s'applique à 98,4 % des abonnés : 88 à 112 couronnes suivant les zones (environ 84 à 106 francs). En France, dans les réseaux automatiques, l'abonnement annuel varie de 201,60 francs à 273,60 francs ;

Communication locale sans limitation de durée : 10 öre soit 9,5 centimes, contre 30 centimes en France (3') ;

Communication interurbaine automatique de 4 minutes à 150 kilomètres : 1,60 couronne (1,52 franc) contre 3 francs en France.

5° Le service rendu aux usagers.

La qualité du service rendu aux usagers peut s'apprécier de plusieurs façons : *pour le futur usager*, qui ne dispose pas encore du téléphone, ce qui compte le plus est le *délai* qui s'écoule entre le dépôt de sa demande et sa réalisation ; ce délai est actuellement en Suède de l'ordre de quatre semaines en moyenne et l'on espère, au bout d'un plan de trois ans, l'amener seulement à une semaine.

Les délais sont plus longs quand il s'agit du télex ou des installations téléphoniques privées : de quatre à cinq mois pour le télex ; pour les installations téléphoniques privées qui, rappelons-le, sont incluses dans le monopole attribué au Televerket, le délai est de six à neuf mois pour les installations petites ou moyennes, les gros centraux privés étant bien entendu un cas d'espèce.

C'est dans ce domaine des centraux privés que le Televerket fait actuellement le plus d'efforts en vue de donner plus vite satisfaction aux demandeurs ; les délais devraient être notablement raccourcis à partir de 1969.

(1) Certains tarifs téléphoniques français sont augmentés depuis le 1^{er} octobre 1968 : la redevance d'abonnement téléphonique de 20 % ; les services des « abonnés absents » de 100 % ; les communications interurbaines automatiques à moyenne et grande distance de 10 à 20 %.

A titre de comparaison, disons qu'en France le délai moyen d'attente d'un poste d'abonné est de l'ordre de quinze mois pour le téléphone et d'un an pour le télex.

Pour l'usager qui dispose d'un appareil, la qualité du service se mesure par la facilité d'obtenir les communications qu'il souhaite ; l'usager doit naturellement recommencer son appel lorsque son correspondant est absent ou occupé, mais il faut éviter qu'il ait à le faire à cause de l'encombrement du réseau ou de fautes techniques. En Suède, l'encombrement du réseau ne semble pas être un souci majeur, du fait que les équipements ont pu être mis en service en quantité suffisante ; le pourcentage des communications non établies pour raisons techniques est de 0,7 % pour le trafic local et de 4 % pour le trafic interurbain. Le service est donc de très bonne qualité à ce point de vue. Enfin, un dernier élément d'appréciation est la rapidité de réparation des lignes en dérangement. Si le taux moyen de fautes par ligne est de 0,5 par an, le délai de réparation est, dans 60 % des cas, d'une journée, c'est à dire qu'un défaut signalé au jour J est réparé au jour J + 1. Dans 40 % des cas, le délai dépasse une journée. On peut estimer qu'il s'agit là de délais assez longs, mais ils sont assez bien acceptés par l'usager suédois.

D. — Les raisons du succès suédois.

La supériorité des télécommunications suédoises sur les télécommunications françaises ressort avec netteté de la description comparée qui a été donnée ci-dessus : en résumé, le *téléphone* est plus répandu en Suède, le service est assuré par un personnel moindre et l'usager paie moins cher.

Cette supériorité apparaîtrait également si, au lieu de comparer la Suède à la France, on comparait la Suède à l'Allemagne fédérale ou à la Grande-Bretagne, par exemple. Le témoignage des chiffres est aussi corroboré par l'expérience de notre visite sur place ; votre délégation a trouvé dans l'administration des télécommunications suédoises une entreprise remarquablement bien organisée et productive.

Mais votre délégation s'est attachée à mesurer autrement que par des statistiques l'avance de la Suède sur la France en matière des télécommunications ; les résultats d'une telle mesure peuvent, en effet, être très différents suivant qu'on examine un aspect ou

un autre du problème, et ils sont de toute manière contestables, les conditions des deux pays et des deux services n'étant pas strictement les mêmes (1).

Elle a jugé plus utile de chercher *les raisons de cette supériorité*. On peut penser que les causes qui ont permis le développement spectaculaire des télécommunications suédoises pourraient, au moins pour certaines d'entre elles, contribuer aussi à l'essor de celles de la France.

De toute évidence, la clairvoyance, la compétence et l'esprit de progrès des dirigeants ont été et sont encore un facteur non négligeable de développement. Nous avons donc pensé que la démarche intellectuelle la meilleure était de demander à ces dirigeants eux-mêmes les raisons de leur succès. Les considérations qu'on pourra lire plus loin sont essentiellement le reflet de leur opinion.

Mais notre court séjour en Suède nous a montré aussi qu'on ne pouvait pas isoler les télécommunications de l'ensemble de l'industrie, de l'administration et de la psychologie d'une nation. Il est certaines causes du développement des télécommunications qui sont propres à ce domaine d'activité et d'autres qui tiennent au pays en général. Il est très heureux, de ce point de vue, que notre mission ait eu à examiner au cours d'un même voyage deux sujets aussi éloignés l'un de l'autre que les télécommunications, d'une part, et la forêt et les industries du bois, d'autre part, mais qui ont en commun le fait que le peuple suédois excelle dans l'un et dans l'autre. Il y a à cette excellence dans deux activités aussi dissemblables *des raisons communes* que nous voudrions essayer de dégager en premier lieu (2).

Productivité. Rationalisation : voilà deux maîtres-mots qui nous ont paru régir presque en toutes circonstances la conduite du peuple suédois. L'amélioration de la productivité — c'est-à-dire, au fond, la recherche au moindre effort d'une production accrue et donc d'une richesse plus grande — nous a paru être une préoccupation constante des Suédois. On pourrait presque, sans trop exagérer, parler d'*idée fixe* à ce sujet. La rationalisation est le moyen universellement accepté par les Suédois pour atteindre à la productivité, c'est-à-dire que tous reconnaissent que c'est par la définition objective et scientifique des méthodes de travail et de production et par leur application disciplinée qu'on améliore sans cesse la productivité.

(1) Ce qui explique les interminables controverses suscitées en France, autour du téléphone, leurs auteurs ne parlant pas toujours le même langage.

(2) Cf. notre 1^{re} partie : Les Suédois, page 18 et suivantes.

C'est là un état d'esprit et une manière de penser extrêmement répandue en Suède. Avec 8 millions d'habitants à peine, celle-ci est un pays peu peuplé, au marché intérieur restreint ; c'est, d'autre part, un pays à niveau de vie élevé et à hauts salaires. Il est donc essentiel pour elle de maintenir sa place dans la compétition économique internationale et la recherche forcenée de la productivité est le seul moyen d'y parvenir.

Un deuxième aspect fort important qu'il convient de rappeler ici est *l'esprit de coopération qui anime les divers participants dans cette recherche de la productivité* : travailleurs et patronat, secteur privé et secteur public. Tous étant d'accord sur *le fond* — à savoir que la productivité élèvera le niveau de vie des citoyens — parviennent aisément à se mettre d'accord sur *les modalités* d'une coopération efficace. L'Etat tient compte des besoins des entreprises privées qui, elles-mêmes, ont le sens de l'intérêt national. La voix des syndicats est écoutée et cette voix est constructive. Tout ceci est facilité par un esprit de franchise, de clarté et *la volonté de ne pas se payer de mots*, qui nous a paru aussi être une caractéristique du peuple suédois.

Enfin, un troisième élément à considérer est *la continuité de la pensée et de l'effort pendant plusieurs dizaines d'années*. On sait l'exceptionnelle stabilité du personnel gouvernemental en Suède ; cette stabilité (qui ne signifie pas immobilisme) se retrouve dans bien des domaines. Les réalisations que nous avons pu admirer n'étaient pas, loin de là, d'initiative récente. Elles avaient des racines remontant quelquefois à plus de cinquante ans et avaient depuis mûri progressivement et harmonieusement. La seconde guerre mondiale qui a secoué la France et épargné la Suède remonte à plus de vingt ans, mais elle reste un facteur dont l'effet se fait encore sentir.

Revenons maintenant aux *Télécommunications* pour essayer d'apprécier les causes plus spécifiques des succès suédois. Comme nous l'avons dit plus haut, nous pensons que la meilleure méthode consiste à laisser parler les Suédois eux-mêmes ; c'est pourquoi les paragraphes ci-dessous seront, en grande partie, le reflet des propos du Directeur général des télécommunications, M. Bjürel.

Ces observations concernent l'automatisation, l'autonomie et la productivité.

Le premier facteur est *l'automatisation du réseau*, qui comprend non seulement celle du trafic local, mais aussi du trafic interurbain. On a vu que cette automatisation était, à quelques

pour cent près, intégralement réalisée en Suède (97 %). L'automatisation est un progrès en soi, le service automatique étant de meilleure qualité et, à ce titre, préféré par les usagers. Mais c'est aussi une source d'économie par la réduction du nombre des opératrices et, enfin, le moyen le plus efficace pour améliorer la rentabilité des télécommunications. De ce fait, on peut dire que c'est une condition préalable à la progression dans d'autres voies et à la réalisation d'un service vendu moins cher à l'utilisateur.

Cependant l'automatisation exige d'importants investissements, dont le financement ne peut être correctement assuré que si la productivité et la rentabilité des télécommunications sont déjà bonnes, ce qui amène à rechercher des causes plus profondes.

Parmi ces causes, celle qui nous a d'abord été citée est *l'autonomie et la liberté d'action du service des télécommunications*. En Suède, celui-ci n'a pas de liens avec d'autres services : il est en particulier entièrement séparé de la poste. Il peut donc poursuivre son but propre qui est d'assurer le meilleur service au moindre coût, sans le souci d'harmoniser son budget, ses méthodes, son personnel avec les nécessités d'un autre « département » ayant une activité souvent fort différente.

Dans la poursuite de cet objectif, les Suédois disposent d'une grande liberté dans le choix des moyens, que ce soit en matière budgétaire ou en matière de personnel (détermination des effectifs et rémunérations).

Comment le Televerket a-t-il usé de cette liberté pour aboutir à la productivité et à la qualité que nous constatons ? il l'a fait essentiellement par une recherche de normalisation et de rationalisation dans tous les domaines.

Normalisation du matériel, d'abord : par exemple, celle des bâtiments et, en particulier, des petits bâtiments pour centraux dont il n'existe qu'un petit nombre de modèles permettant la préfabrication ; normalisation des centraux conçus pour une fabrication en série, mais aussi pour une installation et un entretien aisés.

Mais aussi (et c'est sans doute plus important), *rationalisation des méthodes de travail du personnel du Televerket*. Celle-ci a été recherchée dans plusieurs directions, comme la diminution des effectifs des équipes d'installation qui, d'une dizaine d'hommes

vers 1940, sont descendus à deux, et même, dans certains cas, à un seul ; corrélativement, l'outillage dont disposent ces équipes a été de plus en plus perfectionné et diversifié.

On a aussi recherché *une polyvalence plus grande du personnel*, plus qualifié et moins spécialisé à certaines tâches particulières, ainsi qu'une centralisation du commandement à l'échelon régional.

Le rendement du personnel a été aussi recherché par *une politique bien étudiée de rémunération de celui-ci*. D'une manière générale, les salaires du personnel du Televerket semblent plus élevés que les salaires correspondants en France, et ce, surtout pour le personnel d'exécution, ce qui équivaut à dire que *l'éventail hiérarchique est moins ouvert*.

La différence est particulièrement sensible pour les techniciens et cela provient du mode de rémunération « aux pièces » pour le personnel qui a une activité de construction et non d'entretien.

Les modalités de cette rémunération au rendement, comme du reste toutes les questions de salaires et autres intéressant le personnel, ont été longuement discutées avec les syndicats et approuvées par eux, cette approbation étant, semble-t-il, plus qu'une acceptation passive, une véritable adhésion aux principes proposés.

La productivité est aussi accrue par *l'établissement de programmes précis* et une préparation soignée des travaux avant leur exécution et par une planification de la gestion des stocks et de la distribution du matériel.

Dans les travaux comptables et administratifs, l'amélioration du rendement a été recherchée par *la mécanisation des travaux comptables et l'organisation méthodique du travail*.

Tout ceci est, dans le fond, la simple application au domaine des télécommunications de l'état d'esprit que nous avons dit plus haut être celui de toute la Suède : recherche généralisée de la productivité, dans une coopération harmonieuse de toutes les activités de la nation.

Mais la productivité du Televerket ne relève pas seulement de ses structures. *Il dépend de fournisseurs divers* et le niveau des prix payés à ceux-ci est un élément important dans les comptes. *Votre délégation n'a pas pu obtenir de données chiffrées à ce sujet*. Le souci du Televerket de garder confidentielles ces données lui paraît d'ailleurs parfaitement normal et justifié. Cependant, les dirigeants du Televerket expriment l'opinion

que les prix payés aux principaux fournisseurs sont sans doute légèrement inférieurs à ceux payés par d'autres administrations à leurs fournisseurs nationaux. Cela tient sans doute à ce que l'esprit d'efficacité et de productivité de toute la Suède porte ses fruits dans l'industrie téléphonique comme ailleurs, mais aussi à la concurrence qui existe entre les fournisseurs extérieurs et le *Televerket* lui-même qui possède ses propres usines couvrant la majorité des besoins en postes et en centraux Crossbar.

Les dirigeants du *Televerket* attachent une grande importance à l'existence de ces usines qui sont, beaucoup plus que de simples ateliers de montage ou de fabrication en petite série, des usines importantes dont la gestion est tout à fait analogue à celle d'une entreprise privée. Tout est donc fait pour que la concurrence entre les usines du *Televerket* et l'industrie privée soit vraiment loyale sans avantager abusivement l'usine d'Etat.

Le niveau de la technique, par contre, n'est pas considéré comme une cause essentielle de l'avance de la Suède sur la plupart des autres pays en matière de télécommunications ; certes, nul ne songe à nier que l'efficacité de ce service n'ait bénéficié au cours des années des progrès techniques, mais l'avance suédoise semble être due, essentiellement, à une organisation meilleure et à un état d'esprit plus qu'à la technique.

Dans l'avenir, ce n'est pas non plus sur le progrès technique que l'on compte pour améliorer encore la productivité. En particulier, il nous a été dit nettement que les centraux électroniques dont on pressent qu'ils remplaceront un jour, mais sans doute très progressivement, les centraux actuels, apporteraient *des satisfactions nouvelles* aux usagers, mais ne contribueraient pas sensiblement à l'amélioration de la productivité.

*
* *

Nous venons ainsi d'aborder le problème de l'avenir des télécommunications. On peut se demander, à la vue des brillants résultats qu'a obtenus jusqu'à présent le *Televerket* dans sa recherche patiente et acharnée de productivité, s'il lui est possible de faire encore mieux dans l'avenir ?

Nous avons posé cette question à nos interlocuteurs suédois et leur réponse a été la suivante : le développement des télécommunications se poursuit et, malgré la densité téléphonique déjà

atteinte, on n'observe pas encore de signes précurseurs d'une saturation de la demande, ni même d'un ralentissement. On escompte donc, pour les dix ou vingt prochaines années, l'accroissement du nombre des téléphones et du trafic à un rythme soutenu (toutefois inférieur à la croissance du réseau français), le téléphone étant de plus en plus un compagnon qu'on veut avoir près de soi dans toutes les circonstances de la vie. Socialement, par ailleurs — on nous l'a répété — « on n'existe pas en Suède » si l'on ne dispose pas du téléphone !

A cela s'ajoute des besoins d'une nature nouvelle, en particulier *les transmissions de données* qui, avec le développement des ordinateurs, vont prendre une part de plus en plus grande.

On est donc certain que les besoins vont continuer à croître. Mais alors que, dans la période 1950-1965, le Televerket a plus que doublé son activité sans augmentation de son personnel, et même avec une diminution des effectifs de près de 10 %, il n'en sera sans doute pas de même dans l'avenir.

En effet, si le rendement global du travail a ainsi plus que doublé, on le doit en premier lieu à *l'automatisation* ; en second lieu, à *l'amélioration du rendement du personnel technicien* ; cette automatisation étant maintenant achevée, on ne peut plus rien attendre de ce côté ; quant au rendement du personnel, il peut encore s'accroître, mais certainement moins vite que par le passé. Les dirigeants du Televerket sont donc persuadés que l'accroissement de l'activité de l'entreprise exigera parallèlement une augmentation des effectifs.

Cependant, la recherche de la productivité continuera, mais dans une direction principale différente. On compte désormais sur l'informatique et la gestion par ordinateurs. Certes, le Televerket fait déjà appel aux ordinateurs pour des tâches comptables (facturation des communications téléphoniques, paie du personnel). *Mais le rôle des ordinateurs dans l'avenir dépassera cet aspect simplement comptable.* L'ordinateur doit permettre une gestion intégrée du service des télécommunications ; un fichier général sous forme électronique contiendra les informations relatives à tous les abonnés et pourra être consulté sans délai par n'importe quel agent du Televerket à travers le pays. Dès cette année, un groupe d'une centaine de personnes va se consacrer à l'étude et à la mise au point de cet ambitieux projet.

Pour conclure, nous voudrions signaler un dernier facteur — et non des moindres — de la réussite suédoise en matière de télécommunications, c'est *la compétence, la clairvoyance et l'esprit d'initiative des dirigeants du Televerket*. Leur modestie ne leur a pas permis d'en faire état, mais ce n'est que justice, ayant pu à Stockholm en mesurer toute l'importance, d'en rendre ici témoignage.

*
* *

Compte d'exploitation du Televerket pour les exercices 1964-1965 et 1965-1966.
(En millions de couronnes [1 couronne = 0,95 F environ].)

	1965-1966	1964-1965
<i>Recettes :</i>		
Service téléphonique.....	1.496	1.378
Service télégraphique.....	33	33
Service télex.....	29	26
Radiodiffusion sonore.....	115	107
Télévision	235	215
Divers	87	80
Total	1.995	1.839
<i>Dépenses :</i>		
Traitements, salaires, retraites, autres frais de personnel, locaux, entretien, réparations, etc.....	1.446	1.308
Amortissements	403	458
Total	1.849	1.766
<i>Solde actif.....</i>	146	73
Dont intérêt (évalué) du capital.....	103	90
Profit net.....	43	— 17
<i>Capitaux engagés en fin d'exercice.....</i>	6.443	5.871
<i>Investissements au cours de l'exercice.....</i>	583	524

TROISIEME PARTIE

LA FORET SUEDOISE ET SES INDUSTRIES ANNEXES

« La forêt est le bien le plus précieux que les dieux aient fait aux hommes. »
PLINE L'ANCIEN.

Il n'était évidemment pas question de retirer de trois journées de visites une connaissance exhaustive de la Suède forestière ; celle-ci comprend, en effet, 23 millions d'hectares de forêts (soit près de deux fois la superficie boisée française), occupant 54 % du pays. Les conditions de la production forestière sont très différentes, depuis les peuplements purs de pin de Laponie, au nord, jusqu'aux forêts de hêtres de la Scanie, à l'extrême-sud.

En dépit de la pauvreté des essences — où prédominent le pin sylvestre, l'épicéa et le bouleau — et de l'uniformité des sols, les différences climatiques suffisent à provoquer *une diversité des paysages forestiers* et, surtout, *une inégalité considérable des rendements*, allant de 1,4 mètre cube par hectare et par an pour la moyenne de la Suède du nord, à 4,4 mètres cubes pour celle de la Suède méridionale, de 1 mètre cube dans le Noorland à 7 ou 8 mètres cubes en Scanie. Les forêts visitées par notre délégation appartenaient toutes à *la région de l'Ostergötland*, c'est-à-dire à la Suède centrale, à 150 kilomètres au sud de Stockholm ; la forêt y est composée, de façon très constante, d'une futaie mélangée de pins et d'épicéas, avec un sous-étage de bouleaux.

Néanmoins, grâce à l'excellente organisation des tournées (1), à la compétence et à la complaisance de nos guides, les membres de la mission ont pu faire de nombreuses observations intéressantes

(1) Cf. Annexe X, pages 114 à 117.

par référence aux données françaises correspondantes. De plus, ils ont bénéficié, à Stockholm, de plusieurs exposés faits par les autorités les plus qualifiées du pays :

M. F. Ebeling, Directeur général de l'Inspection nationale des forêts privées ;

M. F. Rydbo, Directeur du service forestier de la Couronne ;

M. C. Carbonnier, Professeur à l'École royale des forêts de Stockholm ;

M. M. Danielson, Inspecteur de la Fédération nationale des propriétaires forestiers de Suède ;

M. E. Lundberg, Directeur de l'Association suédoise de la cellulose et des fabricants de papiers et cartons.

Ces exposés, ainsi que l'abondante documentation fournie, constituent une source précieuse de renseignements permettant de se faire une idée satisfaisante de la forêt suédoise, de son organisation administrative, de ses problèmes et de son avenir. On s'attachera, dans ce compte rendu, à souligner les impressions qui nous paraissent les plus instructives par référence aux problèmes forestiers français.

Certes, toute comparaison entre les deux économies forestières, les organisations administratives et les sylvicultures doit rester prudente : d'une part, les conditions de la production sont très différentes (climat et sols en général beaucoup plus favorables en France, densité et, surtout, homogénéité de la forêt beaucoup plus marquées en Suède) ; d'autre part, n'oublions pas que la forêt occupe en Suède, dans l'économie et la répartition des emplois, une place beaucoup plus grande qu'en France. Il suffit de se rappeler que les industries forestières représentent 16 % de la valeur de la production de l'ensemble de l'industrie suédoise, venant au 2^e rang après les industries mécaniques, et 30 % des exportations suédoises en valeur, les pâtes et papiers fournissant à eux seuls 20 % des exportations totales. Cela explique sans doute que les pouvoirs publics aient accordé à l'organisation et au développement de la production forestière des moyens législatifs plus anciens et moins timides, des ressources financières et de personnel proportionnellement plus considérables que ceux dont bénéficie la forêt privée française. De plus, si l'organisation administrative et les techniques

sylvicoles ne sont pas à première vue fondamentalement différentes dans les deux pays, on a l'impression qu'aussi bien du côté des fonctionnaires que des professionnels de la forêt et des industries situées en aval, *l'exploitation des ressources forestières est faite en Suède avec un souci de productivité beaucoup plus développé qu'en France*. Cela n'est d'ailleurs pas propre au secteur forestier — et nous l'avons déjà dit pour les télécommunications — les membres de la mission ont été frappés de constater à quel point les progrès à réaliser en matière d'organisation et de rendement horaire préoccupent tous les Suédois.

Une seule comparaison suffira à le montrer : alors que *la France* n'a commencé qu'en 1960 son premier inventaire forestier national sur des bases scientifiques et, qu'à la cadence actuelle, les moyens mis en œuvre ne permettront d'achever ce travail que dans une quinzaine d'années, *la Suède* peut fonder sa politique de production forestière et ses investissements sur les résultats complets du troisième inventaire forestier national, le premier ayant été commencé dès 1923 ! On imagine la précision que les forestiers de ce pays peuvent, grâce aux données ainsi disponibles, apporter à la planification et, en particulier à l'établissement de « modèles » de développement économique des forêts, tâche difficile pour laquelle les spécialistes suédois se sont probablement assuré une nette avance sur tous les autres pays du monde.

Partant de conditions naturelles beaucoup moins favorables, les Suédois ont su moderniser leur économie forestière, en augmenter les rendements à tous les stades de la production, en rentabiliser les opérations, de telle sorte qu'elle puisse demeurer un élément essentiel de la prospérité nationale.

La tableau ci-après permet de *comparer*, dans leurs chiffres essentiels, *les deux économies forestières françaises et suédoise* (1).

Les développements qui suivent donneront un aperçu des méthodes suivies par les Suédois pour tirer tout le parti possible de leur potentiel ; ils porteront successivement sur l'organisation administrative de la forêt suédoise, les associations forestières, les industries de la pâte et du papier et celles du bois.

(1) En ce qui concerne l'occupation du sol par la forêt, on se reportera à la carte de l'annexe II, page 81.

FORETS ET INDUSTRIES ANNEXES	EN SUEDE	EN FRANCE
Surface totale (en hectares, chiffres arrondis).....	22.680.000	12.000.000
Dont en résineux.....	85 %	33 %
Taux de boisement national.....	54 %	21 %
Forêts de l'Etat (en hectares)	4.116.000	1.660.000
Autres forêts publiques (en hectares).....	1.487.000	2.400.000
Forêts privées (en hectares).....	17.081.000	8.000.000
Pourcentage des forêts soumises au régime forestier.	25 %	33 %
Production de bois d'œuvre et d'industrie en 1965 (en millions de mètres cubes).....	47,1	25,1
Dont : Bois d'œuvre.....	20,6	17,4
Bois d'industrie.....	26,5	7,7
	} Résineux : 42,8	} Résineux : 13,3
	} Feuillus : 4,3	} Feuillus : 11,3
Production de sciages en 1965 (en mètres cubes)....	10.020.000	8.300.000
Dont : Résineux	9.800.000	5.200.000
Feuillus	220.000	3.100.000
Production de pâte à papier (en tonnes).....	6.850.000 (1965).	1.550.000 (1966).
Production de papiers et cartons (en tonnes).....	3.500.000 (1966).	3.450.000 (1966).
Production de panneaux de fibres (en tonnes).....	720.000	190.000 (1965).
Production de panneaux de particules (en tonnes)..	103.000 (1965).	362.000 (1965).

A. — L'organisation administrative.

A première vue elle présente, par rapport à notre propre organisation, telle qu'elle résulte de la réforme de 1965, d'assez grandes similitudes. Comme en France, les forêts de la Couronne (4.116.000 ha) sont gérées par un service forestier d'Etat, (appelé « Domänverket », ce qui signifie approximativement Direction des domaines forestier et agricole de la Couronne), dont la mission est très comparable à celle de notre Office national des forêts, à cette différence près qu'il ne gère pas les forêts des communes, lesquelles ne représentent il est vrai, en Suède, qu'une surface assez faible. Pour l'ensemble des autres forêts (forêts privées et forêts des collectivités publiques autres que l'Etat), l'Inspection nationale des forêts privées accomplit une partie des tâches forestières de la Direction des forêts françaises, à cela près qu'elle n'exerce aucune tutelle sur le Domänverket et que son rôle, on va le voir, est compris de façon très différente.

1° *Les forêts privées.*

Dirigée par un Directeur général assisté de 5 administrateurs, l'Inspection nationale des forêts privées comporte 24 *directions départementales* couvrant l'ensemble du pays. Chaque direction départementale est administrée par un « conseil de direction » de 7 membres : 3 choisis par le Gouvernement, 3 choisis par le conseil général du département et, enfin, l'inspecteur départemental des forêts privées. Celui-ci dispose de plusieurs sections spécialisées et, sur le terrain, de 310 districts à la tête desquels se trouvent des brigadiers forestiers.

Au total, 79 % des forêts suédoises sont concernés par l'activité des directions départementales de la forêt privée (49,7 % des forêts « privées », forêts de fermes et grands propriétaires, 24,9 % de forêts appartenant à des sociétés industrielles, 4,4 % appartenant à des collectivités publiques locales).

Le rôle de cette administration est, tout d'abord, de veiller au *respect de la loi*, qui impose notamment aux propriétaires :

- d'assurer la régénération de la forêt après les exploitations à blanc ;
- de n'exploiter les forêts en croissance que sous la forme de coupes d'éclaircies ;
- d'assurer autant que possible un revenu constant.

Mais ce contrôle ne représente au total que 5 % de l'activité du service. *Celui-ci se consacre essentiellement à l'encouragement de la bonne gestion des forêts privées, afin d'en élever la productivité.* L'aide des directions départementales s'étend à l'organisation de la gestion, au traitement de la forêt, à l'exploitation des bois, aux travaux d'équipement et de régénération. Grâce à un contact étroit entre le personnel fonctionnaire et les propriétaires forestiers, une coopération constructive s'établit, des inventaires de volumes sur pied et de composition de la forêt sont effectués, des plans de gestion à long terme établis, des projets de travaux mis au point ; l'organisation de coopératives et d'associations forestières est encouragée ; des moyens en cadres, en main-d'œuvre et en matériel sont mis à la disposition des propriétaires qui les demandent, des plants sont produits et distribués (200 millions de plants par an produits par 850 ha de pépinières et une surface considérable de vergers à graines).

L'effort de reboisement ne se limite pas à la reconstitution des forêts exploitées ; si la surface totale des friches à boiser est sans doute moins importante qu'en France, *la cadence d'abandon des terres cultivées est très rapide* : 490.000 hectares abandonnés de 1956 à 1966 (dont 175.000 hectares déjà reboisés et 175.000 hectares restant à boiser, le reste ne convenant pas au boisement) et 700.000 hectares dont l'abandon est prévu de 1966 à 1976, les deux tiers convenant à la forêt.

Enfin, la formation professionnelle est assurée par les directions départementales, ainsi que la vulgarisation forestière auprès des propriétaires.

Pour assurer la formation de la main-d'œuvre qualifiée dont la sylviculture suédoise, de plus en plus mécanisée, a besoin, l'Inspection nationale dispose de 40 *écoles forestières*. Un peu plus d'un tiers de l'effectif théorique nouveau nécessaire chaque année (1.500 ouvriers spécialisés à plein emploi) bénéficie des cours de base, s'adressant à des jeunes gens de 16 à 20 ans.

Une grande importance est donnée à la formation pratique : pendant la moitié des 42 semaines que durent les cours, les élèves travaillent comme ouvriers forestiers chez différents patrons, sous la direction et la surveillance constantes de l'école.

Par ailleurs, les directions départementales organisent des cours de gestion économique pour les futurs propriétaires forestiers et des cours pour les élèves conducteurs de machines (dans une dizaine d'écoles seulement).

Ainsi, l'Etat manifeste un intérêt direct considérable aux forêts privées suédoises, qui représentent un tel capital producteur. Il l'a fait bien avant l'Etat français, puisque les directions départementales des forêts privées ont commencé de fonctionner en 1905.

On aperçoit, par ailleurs, *la différence fondamentale avec le système français* : si, en France, la loi de 1963 a apporté à la forêt privée un début d'organisation par l'institution de 17 établissements publics administrés par les propriétaires eux-mêmes — les « Centres régionaux de la forêt privée » — *le rôle de l'administration* auprès de ces centres et des propriétaires forestiers, rôle de contrôle, de conseil et d'aide aux investissements, *ne comporte pas*, faute de moyens, *une aide technique aussi permanente et diversifiée*. En Suède au contraire, l'administration dispose, outre des ingénieurs forestiers, de 1.800 cadres et employés pour aider les propriétaires. Si *l'aide financière* directe de l'Etat à la propriété forestière privée (qui investit environ 270 millions de couronnes

suédoises par an), est relativement modeste (environ 30 millions de couronnes par an, c'est-à-dire moins du tiers de l'aide financière de l'Etat et du Fonds forestier national aux propriétaires français, alors que la surface des forêts privées suédoises est une fois et demie plus grande), en revanche *l'aide technique* apportée à la forêt privée est beaucoup plus développée grâce à une organisation administrative assurant un contact étroit avec les propriétaires et grâce à la densité du personnel qualifié sur le terrain. Il est d'ailleurs à remarquer que *plus de 60 % de cette aide technique sont financés par les propriétaires* qui rémunèrent directement certains travaux et versent une cotisation pour le traitement des peuplements ; pour le surplus, ce sont les pouvoirs publics qui supportent les dépenses relatives à la formation professionnelle, à l'activité d'information générale, à une partie de l'élaboration des plans, ainsi, bien entendu, qu'au contrôle de la loi.

L'efficacité d'un tel encadrement administratif du secteur privé est considérablement renforcée par *le développement des associations de propriétaires forestiers*, dont il sera question plus loin, et dont les activités prolongent et complètent les initiatives de l'administration.

C'est pourquoi les directions départementales encouragent le développement des associations et des coopératives forestières, non seulement sous forme de conseils et d'informations sur les avantages de la coopération, mais aussi en donnant la priorité à l'inventaire forestier dans les régions se prêtant à la coopération et en mettant en évidence, à l'occasion des plans de ces régions, les occasions pratiques de coopérer pour le traitement des forêts ou pour les travaux. A la limite, pour les quatre départements les plus septentrionaux, les subventions de l'Etat accordées pour les dégagements de semis et les éclaircies de taillis, ainsi que pour l'élaboration de plans régionaux de gestion, ne sont accordées que si les propriétaires forestiers intéressés par ces plans s'engagent à coopérer entre eux pour l'exploitation et le traitement de leurs forêts. Dans les régions où la coopération n'est pas encore définitivement organisée, les brigadiers forestiers aident les propriétaires à coordonner la marque de leurs coupes, les soins à donner aux peuplements, les travaux d'équipement.

Il est intéressant de noter que, pour l'exécution des travaux réalisés à la demande des propriétaires par les directions départementales, celles-ci font *appel en partie à la main-d'œuvre en chômage* ; c'est ainsi qu'en 1966, 500.000 journées de travaux

d'appoint ont été assurées par les directions départementales prenant en charge la main-d'œuvre mise à leur disposition par la Direction générale du marché du travail.

Se souvenant qu'une mission de députés français était venue s'informer, en 1963, du fonctionnement de la loi suédoise (1), certains de nos interlocuteurs ont paru regretter que la loi française, adoptée cette même année, ne se soit pas davantage inspirée du modèle suédois. Il est vrai qu'une organisation aussi efficace aurait exigé la création, en France, d'un important encadrement de fonctionnaires. Peut-être aussi, à cette époque, fallait-il compter avec une méfiance marquée des propriétaires forestiers français vis-à-vis de l'initiative administrative et une conscience insuffisante des besoins réels de leur profession, ce à quoi, précisément, la loi de 1963 leur a permis de remédier rapidement.

On indiquera, pour terminer, que les responsables de l'Inspection nationale des forêts privées envisagent un assouplissement des dispositions de la loi fondamentale de 1905 qui n'avaient pas été modifiées depuis 1948. En effet, ils estiment que la conception de la forêt assurant un revenu complémentaire régulier à l'exploitation agricole est aujourd'hui quelque peu dépassée. Il est surtout nécessaire désormais de constituer des unités de gestion de haute productivité, de plus en plus liées au développement des industries de transformation.

A cet égard, certains paragraphes de la loi, ceux intéressant par exemple le rendement soutenu et l'obligation de ne pratiquer que des coupes d'éclaircie tant que la forêt est en période de croissance, peuvent constituer une gêne pour la rationalisation de la production ; d'où les études de la commission d'enquête de la politique forestière pour aménager ces dispositions, bien que, dès maintenant, l'administration s'efforce de les appliquer avec souplesse.

2° *Le Domänverket.*

Le service forestier de la Couronne, institué dans sa forme actuelle depuis 1921, gère 4.116.000 hectares de forêts appartenant pour la plus grande partie à la Couronne.

Si l'on se rappelle que l'Office national des forêts français gère 4 millions d'hectares, dont 1.600.000 hectares de forêts d'Etat, le reste en forêts communales, on constate que *le service suédois*

(1) Les conclusions de cette mission avaient été présentées par M. Collette dans son rapport (n° 430, A. N., 2^e législ., page 18 et suivantes).

administre les forêts de la Couronne avec une remarquable économie de moyens : 11 directions régionales, 103 districts forestiers (équivalents de nos centres de gestion) utilisant en tout 1.700 employés, parmi lesquels environ 250 ingénieurs, 750 « forest rangers » ou (brigadiers) et 700 personnes de qualification non forestière (en France : 200 ingénieurs, 280 ingénieurs de travaux, 4.000 chefs de district et agents techniques, un millier de gens appartenant au personnel administratif). Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que la plus grande partie des bois (82 %) sont vendus par le Domänverket abattus et façonnés, alors qu'en France les bois sont en général vendus sur pied, sauf dans les départements du Rhin et de la Moselle.

Dans ce domaine également, les Suédois ont donné au service forestier domanial *les moyens nécessaires* pour lui permettre d'agir comme une véritable entreprise pilote, alors que le législateur français, en créant l'Office, a volontairement limité ses activités à celles de l'ancienne administration des Eaux et Forêts (c'est-à-dire, en pratique, à la production et à la vente de bois sur pied, matière première brute de valeur relativement faible). C'est ainsi que l'Office ne peut prendre des participations dans les sociétés industrielles ou commerciales (ce qui restreint considérablement ses possibilités d'action et l'empêche de s'intégrer avec les professions situées à l'aval de la forêt), alors que son homologue suédois se trouve en concurrence, à armes égales, avec les autres producteurs forestiers. En Suède, il est libre de choisir ses modes de vente, sur pied ou après abattage et façonnage ; il peut prendre des parts dans des sociétés de transformation du bois avec le consentement du Parlement (encore cette dernière obligation est-elle sur le point d'être supprimée) ; enfin, il a acheté, au cours des années 1930, un certain nombre d'industries forestières qui se trouvaient en crise à cette époque ; depuis 1942, l'ensemble de ces industries forestières constitue *une seule société*, la société anonyme des industries forestières de l'Etat suédois (ASSI), à laquelle le Domänverket vend environ 30 % de sa production.

Le rendement des forêts de la Couronne est relativement faible par rapport au rendement moyen suédois, car *la plus grande partie des forêts du Damänverket se trouve dans la Suède du Nord*, où les conditions climatiques sont plus défavorables. Le Domänverket possède des fermes, rattachées à 95 « districts agricoles » (720 domaines répartis entre 1.050 tenanciers, couvrant au total

53.000 hectares, dont 42.000 hectares de terres arables). Pour les travaux forestiers, l'exploitation et le débardage des produits, le Domänverket utilise environ 5.500 ouvriers permanents et plusieurs milliers de « saisonniers » ; il distribue ainsi environ 2.300.000 journées de travail par an.

Il faut noter que le service forestier de la Couronne, dont les cadres forestiers sont fournis par les écoles de l'Etat, fait cependant fonctionner lui-même 7 écoles pour la formation professionnelle des cadres subalternes ; ces écoles peuvent accueillir 140 étudiants chaque année et la durée des études y est de un an.

*
* *

B. — Les associations forestières.

Nous l'avons dit, le développement de la coopération entre les propriétaires forestiers est remarquable : sur 12 millions d'hectares de forêts privées (non comptées les forêts appartenant aux grandes sociétés industrielles), 7 millions d'hectares sont actuellement intéressés par le mouvement coopératif des propriétaires forestiers. Leurs associations groupent 135.000 adhérents ; au nombre de 19, elles sont elles-mêmes coordonnées par la Fédération nationale des propriétaires forestiers de Suède.

Ce résultat est d'autant plus spectaculaire que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le début de ce mouvement de coopération ne remonte qu'à 1925, et que nos interlocuteurs ont insisté sur le caractère très individualiste du propriétaire rural suédois ! *C'est l'évolution des facteurs économiques et sociaux de la production forestière qui a conduit les propriétaires à se grouper.* La mécanisation croissante, la nécessité d'assurer la permanence de l'emploi à une main-d'œuvre de formation professionnelle élevée, la reconversion des exploitations agricoles les ont obligés à s'organiser pour disposer en commun d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un parc de matériel moderne. En outre, ils ont compris que la coopération seule pouvait leur permettre de défendre leurs prix de vente, d'accroître les débouchés de leurs bois et, enfin, de participer aux bénéfices de la transformation, plus ou moins poussée, de la matière produite par leurs forêts.

Chaque association de propriétaires forestiers élit, à la suite de votes émis au cours de réunions locales, des fondés de pouvoir ; un comité directeur est constitué, qui désigne un directeur chargé de faire exécuter ses décisions et d'assurer la gestion. Toute personne désirant devenir membre de l'association doit y participer par une mise de fonds dont le montant est basé, soit sur la valeur cadastrale du terrain, soit sur la superficie du sol forestier productif. La constitution de la mise de fonds s'opère par des retenues pratiquées par l'association sur les livraisons de bois, en général 2 à 3 % du montant de celles-ci. En outre, aussi longtemps que le montant de la mise de fonds n'a pas été entièrement versé, ce qui nécessite en général une quinzaine d'années, le dividende auquel a droit chaque membre sur le bénéfice de l'association ne lui est pas payé, mais est porté à son compte. Si un membre cesse d'être producteur forestier, sa mise de fonds lui est restituée.

Le prix du bois est décidé chaque année à la suite d'accords centraux. L'organisation des propriétaires forestiers traite chaque automne, et par région, avec les acheteurs organisés eux aussi par groupes, de la fixation des prix suivant les différents assortiments ; pour cela, le pays est divisé en cinq zones de prix.

La plupart des associations assurent la propagande pour un bon entretien de la forêt au moyen d'inspecteurs des forêts dont le réseau d'action est largement ramifié. Un contact direct est recherché entre le personnel de l'association et les propriétaires. Les associations se chargent également d'exécuter tous travaux d'exploitation et de gestion de la forêt pour le compte des membres.

En Suède, comme en Europe occidentale, *l'inconvénient des trop petites unités de production a été vivement ressenti*. Mais, à la différence de ce qui se passe en France par exemple, des solutions concrètes ont commencé à être apportées à une échelle importante à ce problème des structures. Pourtant, la superficie moyenne d'une forêt privée *en Suède* est de 42 hectares (264.000 propriétaires privés), alors qu'elle n'est que de 5 hectares environ en France (1.500.000 propriétaires). Pour permettre une mécanisation plus poussée et réduire les frais généraux, les associations s'efforcent de constituer des « unités d'exploitation forestière » intéressant des étendues assez vastes, dont les propriétaires ont décidé de rationaliser en commun l'exploitation. L'association engage un forestier spécialisé du niveau du brigadier forestier

(le « ranger ») qui coordonne, établit et dirige le travail de l'unité. Celle-ci intéresse 4.000 à 8.000 hectares dans le Sud de la Suède, 10.000 à 20.000 hectares dans le Nord. L'un des propriétaires forestiers est élu comme conseil et assistant du brigadier. La première unité a été créée en 1955 ; en 10 ans, la superficie totale des unités d'exploitation avait déjà atteint 1.500.000 hectares ; en 1968, elle comprend 2.600.000 hectares, appartenant à 41.000 propriétaires.

Entre 1940 et 1950, les associations commencèrent à s'intégrer des industries de transformation de façon à faire bénéficier leurs membres d'une partie de la valeur ajoutée au bois, mais aussi parce que la sylviculture privée souffrait de l'insuffisance de débouchés industriels dans le Sud de la Suède. En outre, le fait de disposer de ses propres industries a mis la propriété forestière privée en meilleure posture, dans les périodes au cours desquelles la demande de produits bruts tendait à diminuer. Actuellement, les associations de propriétaires forestiers exploitent une cinquantaine de scieries, représentant une capacité de production de 155.000 « standards », soit 720.000 mètres cubes (1), une usine de maisons préfabriquées en bois, une douzaine d'usines de pâte à papier, cinq papeteries, deux usines de panneaux de bois. Le financement de ce développement industriel repose sur la souscription d'actions par les membres des associations et sur des emprunts bancaires.

La mission a eu la possibilité de s'intéresser, sur le terrain, aux activités de l'Union des propriétaires forestiers de la Suède méridionale, qui groupe 42.000 membres possédant plus de 1.800.000 hectares de forêts en production. Ses membres peuvent utiliser les services d'une organisation d'exploitation divisée en 12 régions. *La région visitée, celle de Linköping*, avec à sa tête un chef de région disposant d'un assistant, comprend 10 unités d'exploitation dirigées par autant de brigadiers forestiers ; elle utilise 65 bûcherons permanents, 10 contremaîtres, 12 tracteurs. Sur les 2.500 propriétaires membres, 800 ont confié la gestion intégrale de leurs forêts à l'association.

L'Union a pour filiale la SIAB, société industrielle possédant 17 scieries, deux usines de pâtes (171.000 tonnes en 1966), une usine de pâtes et de papier, une usine de pâtes et de cartons,

(1) 1 « standart » (std) = 4,65 m³.

une usine d'emballages pour produits alimentaires, une usine de panneaux (53.000 tonnes en 1966), l'usine de maisons préfabriquées en bois de Hultsfred (2.300 maisons préfabriquées par an).

Après une démonstration des activités forestières proprement dites de l'association pour le compte de ses membres, la délégation a pu visiter, à Kisa, *le chantier de construction d'une nouvelle scierie appartenant à l'Union*. Les chiffres relatifs à cette nouvelle unité de production de sciages sont impressionnants si on les compare à ceux des scieries françaises ! Cette scierie va utiliser environ 450.000 mètres cubes de grumes par an (la plus grande scierie française de résineux consomme 60.000 mètres cubes) ; elle produira 38.000 standards [177.000 mètres cubes de sciages] et ce, avec deux équipes journalières de 75 ouvriers chacune. Le financement de cette scierie coopérative sera assuré par la participation des adhérents pour 25 %, et par des prêts à 20 ans des banques pour le surplus, au taux de 7 et 8 %.

La délégation a également visité *l'usine de maisons préfabriquées d'Hultsfred* ; celle-ci utilise 450 ouvriers, 200 employés cadres et elle a produit, en 1967, 2.300 maisons. Nous avons été frappés par l'excellente organisation de cette entreprise, le rendement des machines et, en particulier, de la raboteuse, mais surtout par l'imagination et le goût de la conception. Les modèles diffusés par la firme sont très nombreux et répondent à toutes les situations familiales, la finition est remarquable, les prix de vente modérés et cela, d'autant plus, que les acheteurs peuvent toujours, s'ils le désirent, monter eux-mêmes leur maison grâce à la simplicité des assemblages et à la précision des éléments préfabriqués.

*
* *

C. — Les industries de la pâte et du papier.

La puissante industrie des pâtes et des papiers fournit un autre exemple de la faculté d'adaptation et du dynamisme suédois.

Représentant 45 % de la valeur brute de la production tirée de la forêt, elle alimente à elle seule 20 % du montant des exportations suédoises et groupe une centaine d'usines de pâtes et un

peu moins de 70 fabriques de papiers. La moitié environ des usines de pâtes ne sont pas encore intégrées et réalisent 90 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

Si la Suède est le *troisième producteur mondial de pâtes à papier* (6.850.000 t), elle n'occupe que le *dixième rang des producteurs de papiers* (3.500.000 t). Disposant d'un marché intérieur très actif mais peu étendu [la consommation par tête d'habitant a atteint 165 kg en 1967, contre 81 kg en France, mais pour moins de 8 millions d'habitants au total (1)], elle est défavorisée par rapport aux usines papetières se trouvant au cœur même des grands marchés de consommation, telles que celles du Marché commun.

Au cours des dernières années, l'industrie de la pâte et des papiers a subi en Suède *une évolution très importante* :

D'une part, l'industrie papetière proprement dite a progressé considérablement depuis 1950, ce qui est normal dans un pays hautement industrialisé préférant vendre des produits aussi transformés que possible. D'autre part, tandis que les pâtes mécaniques et les pâtes « viscosse » marquaient une tendance à la stagnation, la fabrication et l'exportation à l'étranger des pâtes chimiques, pour la plupart blanchies, augmentaient considérablement et cette augmentation semble devoir se poursuivre, car la capacité des usines suédoises est loin d'être entièrement utilisée.

Par ailleurs, *l'industrie suédoise subissait une crise de structure*, sans doute plus soudaine et plus dure encore qu'en Europe occidentale. De 1964 à 1968, 22 usines de pâtes sur une centaine ont dû fermer leurs portes ; le nombre des entreprises fabriquant du papier est passé de 75 à 69, et une dizaine d'unités supplémentaires vont arrêter leur fabrication au cours des deux prochaines années. 30 % de la capacité totale de la production de pâtes au sulfite de 1965 auront disparu en 1970 et si la capacité totale de production augmente, c'est uniquement grâce à l'extension du secteur de pâtes au sulfate. Comme en France et en Europe occidentale, les marges bénéficiaires ont été de plus en plus réduites.

Cependant, les représentants de l'industrie papetière que nous avons rencontrés et qui étaient les responsables les plus autorisés de l'Association suédoise des fabricants de papiers et cartons conservent *un optimisme solide*, comptant d'ailleurs

(1) L'américain en consomme 200 kg et le britannique 101.

sur une demande accrue de l'Europe occidentale qu'ils considèrent comme la zone la plus propice à l'écoulement de leurs produits. La FAO n'estime-t-elle pas que l'Europe connaîtra — vers 1975 — une crise de son approvisionnement en matières cellulosiques ? Surtout, ils ont entrepris un effort de rationalisation très sévère concernant toutes les activités. A tous les stades de la production, ils développent *la productivité* : mécanisation bientôt presque intégrale du travail en forêt, rationalisation des transports, de la distribution, de la vente, intégration des échelons de transformation... Cet effort ne peut que susciter de la part des Français une réflexion salutaire, si l'on tient compte du fait que, par la dimension de ses usines, l'intégration déjà poussée de ses fabrications, l'importance de la production forestière qui l'alimente, l'industrie suédoise dispose déjà d'avantages structurels considérables par rapport à notre industrie nationale.

L'un de ses atouts majeurs est constitué par *le vaste domaine forestier* qu'elle a su s'intégrer directement. Non seulement, on l'a vu, les associations de propriétaires forestiers ont eu la bonne idée d'acquérir des industries de pâtes et de papiers, surtout dans le Sud de la Suède, pour améliorer leurs débouchés, mais, à l'inverse, les grandes sociétés industrielles de pâtes et de papiers ont acquis et gèrent avec une grande efficacité de vastes forêts qui leur assurent une auto-approvisionnement régulier. Sur les 17 millions d'hectares de forêts privées suédoises, 5.068.000 hectares appartiennent à une vingtaine de grandes sociétés industrielles papetières. *Rien de comparable malheureusement en France*, où les sociétés industrielles ne se sont engagées que trop timidement dans la constitution de domaines forestiers leur appartenant. Les sociétés suédoises disposent de services très qualifiés et équipés d'un matériel très moderne, qui leur permettent d'atteindre des rendements et des prix de revient très intéressants.

Notre mission a pu visiter successivement l'usine de la « Holmens Bruk », à Norrköping, et l'une des forêts appartenant à cette société dans l'Ostergötland. *L'usine de Norrköping* est la plus ancienne d'un groupe dont le chiffre d'affaires atteint actuellement 400 millions de couronnes par an (papiers, textiles, scieries, panneaux). C'est une usine de pâtes mécaniques et de papiers, utilisant surtout le pin et fabriquant chaque année

150.000 tonnes de papiers. Le domaine forestier de la société comprend 108.000 hectares de forêts produisant chaque année 700.000 mètres cubes de bois. La délégation a assisté à une opération d'abattage et de débardage de bois papetiers, qui lui a permis de constater l'excellente organisation des chantiers et la productivité élevée par homme : chaque tracteur assurant le débardage de cinq bûcherons dotés de scies à moteur et accomplissant l'abattage, le façonnage et le transport des bois vers les voies de desserte à partir desquelles le tracteur rassemble et charge les matériaux.

*
* *

D. — Les industries du bois.

Outre l'usine de maisons préfabriquées de Hultsfred, la délégation a visité deux autres usines utilisant le bois :

— *une usine de fabrication de bateaux de plaisance*, employant 150 personnes, mais utilisant surtout des bois d'importation (tropicaux et chêne) ;

— *l'importante usine de mobilier de bureau de la firme Facit, à Atvidaberg*. La visite de cette usine, sous la direction de M. Gunnar Ericsson, directeur général de la Société Facit et figure très représentative des grands dirigeants industriels suédois, a été passionnante pour les membres de la délégation. En effet, M. Ericsson a retracé l'histoire du développement de la Société Facit à partir de l'exploitation des mines de cuivre d'Atvidaberg, contraintes à fermer leurs portes à la fin du xix^e siècle. A cette époque, fut créée la première usine de fabrication de meubles de bureau ; depuis, en s'intégrant la fabrication des machines de bureau, des machines comptables, des équipements d'enregistrement de données, la firme est progressivement devenue l'une des sociétés mondiales les plus importantes. Elle possède actuellement 20 usines et de nombreuses filiales. Le chiffre d'affaires du groupe était, en 1966, de 400 millions de francs et il employait 12.000 personnes. M. Ericsson a développé pour la mission sa conception du développement du groupe, mettant l'accent sur les préoccupations sociales, soulignant par exemple la volonté de la société de développer ses activités dans les petites villes : sur les 18 usines situées en Suède, 14 ont été créées

dans des villes de moins de 10.000 habitants, telle l'usine d'Atvidaberg, petite ville de 9.000 habitants, employant 2.000 ouvriers. Il faut remarquer qu'aujourd'hui les fabrications de meubles ne représentent plus qu'un pourcentage assez faible (15 %) de la valeur des exportations du groupe, ce qui n'empêche pas l'entreprise de bénéficier d'une excellente organisation du travail et de tous les atouts permettant une productivité élevée.

*
* *

E. — Aperçu sur l'enseignement supérieur forestier et la recherche forestière.

Les membres de la délégation n'ont malheureusement pas eu l'occasion, ni le temps, de visiter l'*Ecole royale supérieure des Forêts* de Stockholm et les *treize instituts* qui y sont rattachés sur le domaine de la partie nord de Djurgården (groupe d'instituts pour les matières d'enseignement biologique et chimique, groupe de la sylviculture, groupe de la biométrie et de l'inventaire forestier, groupe de l'organisation scientifique du travail en forêt et de l'économie forestière...). Neuf de ces instituts associent recherches et enseignement, quatre se consacrent essentiellement à la recherche.

Une telle visite nous eût sans doute permis de mesurer la différence des moyens consacrés à la recherche forestière, différence à l'avantage des Suédois, et du niveau très avancé atteint par celle-ci, notamment en génétique et en matière économique et sociale ; c'est ainsi que, pour 1968, 2 millions et demi de couronnes ont été mises à la disposition du Conseil national de la recherche forestière et agricole.

L'exposé consacré, le 6 mai, à l'Ecole royale a permis toutefois de préciser que cette école est la seule, en Suède, à dispenser l'enseignement supérieur dans le domaine de la sylviculture et ce, à trois niveaux : ingénieur forestier, licencié ès sciences forestières, docteur ès sciences forestières ; 30 à 40 étudiants obtiennent ainsi chaque année leur grade d'ingénieur forestier (en France, 6 à 8 IGREF, auxquels il faut ajouter, il est vrai, une quinzaine d'ingénieurs des travaux des Eaux et Forêts).

QUATRIEME PARTIE

LA FORET FINLANDAISE ET SES INDUSTRIES ANNEXES (1)

« La puissance végétale s'y montre à la fois dans une jeunesse toujours verdoyante et dans la sombre majesté de l'âge avancé. Toutes les tribus de peupliers, dont le vaste bouleau paraît le chef, y contrastent avec celles des pins et des sapins. Les premiers, à la cime étendue, au feuillage onduoyant, exhalent en été les parfums de la rose et fournissent des eaux sucrées, du papier, des chaussures, des vases, des tonneaux... »

BERNARDIN
DE SAINT-PIERRE.
(parlant
de la Finlande).

A. — Nous venons de voir que la forêt tient une place de choix dans l'économie suédoise — mais, en ce qui concerne la Finlande, *cette place est la première*, puisque, sur les 33,7 millions d'hectares du territoire, elle en recouvre 21,7 millions, soit 71 %, ce qui — avec les 9 % de lacs, de fleuves et de rivières — donne au paysage finlandais *cet aspect si singulier*. « L'or vert de la Finlande » est la base même de l'industrie de ce pays, puisqu'il représente les deux tiers des exportations finlandaises et 8 % de son revenu national brut (2).

Donnons, comme nous l'avons déjà fait pour la Suède, un ensemble de précisions chiffrées sur cette forêt :

1. Le volume du bois sur pied.

1.410 millions de mètres cubes (65 mètres cubes par ha) : 100 %.

Pin sylvestre.....	43 %	Bouleau	17 %
Epicéa	38 %	Autres essences feuillues.....	2 %

2. L'accroissement annuel.

43 millions de mètres cubes (2,2 mètres cubes par ha) : 100 %.

Pin sylvestre.....	37 %	Bouleau	22 %
Epicéa	39 %	Autres essences feuillues.....	2 %

3. La répartition des forêts par catégorie de propriétaires.

	SUPERFICIE	MATERIEL sur pied.	ACCROIS- SEMENT
	(En pourcentage.)		
Forêts privées.....	62,7	65,8	73,0
Forêts domaniales.....	28,0	22,9	15,3
Sociétés	7,1	8,9	8,9
Collectivités publiques.....	2,2	2,4	2,8
	100,0	100,0	100,0

(1) On se reportera également, page 117 et suivantes, à la description des visites effectuées par la délégation sénatoriale en Finlande.

(2) En 1965, le bois et ses dérivés représentaient 68,8 % des exportations (papier, 47,4 % ; pulpe et bois sciés, 20,1 % ; bois ronds, 1,3 %).

4. Quantités enlevées.

	1965		1966		1967	
	Millions de mètres cubes.	Pourcentage.	Millions de mètres cubes.	Pourcentage.	Millions de mètres cubes.	Pourcentage.
Grumes de sciage....	15,4	31,9	13,9	29,9	13,2	28,2
Bois de pâte.....	18,3	37,8	17,9	38,7	18,8	40,2
Bois de chauffage...	10,3	21,4	10,2	22,0	9,3	19,9
Résidus	3,5	7,2	3,3	7,2	4,5	9,6
Mortalité	0,8	1,7	1,0	2,2	1,0	2,1
Total	48,3	100,0	46,3	100,0	46,8	100,0
Exploitation à rendement fixe annuel..	49,7		49,7		49,7	

5. Utilisation annuelle du bois.

	1965	1966	1967
	(En millions de mètres cubes.)		
Scieries	13,2	11,8	11,2
Usines de contre-plaqués.....	1,4	1,5	1,4
Usines de panneaux de particules.....	0,3	0,2	0,3
Usines de panneaux de fibres.....	0,2	0,2	0,1
Usines de pâte mécanique.....	3,2	3,4	3,3
Usines de pâte semi-chimique.....	0,5	0,5	0,4
Usines de pâte au bisulfite.....	6,6	6,3	5,8
Usines de pâte au sulfate.....	6,2	6,2	7,8
Autres industries du bois.....	0,4	0,2	0,2
Utilisation totale par l'industrie.....	32,0	30,3	30,5
Combustibles pour l'industrie.....	0,9	0,7	0,4
Usage domestique	9,8	9,8	9,2
Exportation de bois brut.....	0,8	0,7	0,8
Autres usages	0,5	0,4	0,3
Total	44,0	42,0	41,2

6. L'amélioration des forêts.

	1965	1966	1967
Semis et plantation (en hectares).....	139.600	133.300	136.200
Drainage (en hectares).....	209.892	232.600	275.800
Fertilisation (en hectares).....	20.160	47.500	80.700
Routes forestières (en kilomètres)	1.573	1.590	1.791

B. — Comment cette forêt est-elle organisée ?

Sans répéter inutilement ce que le rapport de nos collègues de l'Assemblée Nationale a si bien décrit (1), soulignons que la division en forêts privées (près de 15 millions d'hectares) et forêts d'Etat et des collectivités (respectivement 6,7 millions et 0,4 million d'hectares) est la base d'une administration légèrement différente, rendue d'autant plus nécessaire que les premières se trouvent, en général, dans l'Ouest et le Sud de la Finlande, ayant donc une capacité de production plus élevée (90 mètres cubes à l'hectare contre 63 mètres cubes), les secondes étant situées à raison de 90 % dans le Nord et dans l'Est, régions éloignées au climat plus rude.

En 1859, fut créée *la Direction générale des forêts*, mais l'organisation actuelle remonte à 1921. Les forêts d'Etat relèvent du Ministère de l'Agriculture et sont réparties en 4 régions administratives et 82 districts forestiers. Cette Direction générale a également la charge de 7 parcs nationaux et de 10 « parcs naturels » dont la superficie atteint 1.300.000 hectares. Elle a dressé un certain nombre d'inventaires nationaux, un étant actuellement en cours, les autres remontant aux années 1962-1963 (pour le Nord), 1960-1961 (pour le Sud) et 1950-1953 (pour l'ensemble du pays).

A la suite d'une loi de 1928 portant sur la régénération systématique des forêts privées, *deux associations forestières centrales* (une pour les pays de langue finnoise et l'autre pour ceux de langue suédoise) furent créées ; composées de représentants de l'administration et des propriétaires forestiers, elles répartissent les crédits mis par l'Etat à la disposition de la forêt privée entre les 19 *comités forestiers de districts* (à composition mixte) qui assurent le contrôle de l'utilisation de ces fonds ; parallèlement à cette organisation, existent également 15 *districts d'amélioration forestière* créés suivant les mêmes principes, en application d'une loi de 1929 sur les améliorations forestières. De leur côté, les propriétaires forestiers se sont organisés en associations (380 environ, regroupant 160.000 adhérents) sur une base géographique qui est, le plus souvent, la commune.

(1) Cf. Rapport n° 631 A. N. (p. 20 et suivantes).

La recherche n'a pas été négligée par les Finlandais qui forment chaque année 35 ingénieurs à l'Institut forestier d'Helsinki (où la durée des études est de 4 ans) ; des études ont été menées, notamment, pour accélérer la vitesse de croissance des plants et étendre la forêt vers le Nord du pays. Quant aux forêts expérimentales, représentant 70.000 hectares, elles sont gérées officiellement par l'Institut des recherches forestières.

* * *

C. — De la forêt à l'usine.

L'industrie forestière ne possède que 7 % des forêts du pays et retire de celles-ci environ 13 % de sa matière première ; elle achète donc 67 % de sa matière première aux propriétaires privés, 11 % à l'Etat et 9 % à l'étranger ; 16 % seulement de la quantité du bois vendu dans les forêts de l'Etat sont achetés sur pied ; concernant les propriétaires privés, le pourcentage correspondant est de 42 %, tandis que, pour 58 % du bois acheté, les agriculteurs eux-mêmes effectuent la coupe, le façonnage, le débardage et, quelquefois aussi, le transport jusqu'aux usines.

La plupart des sociétés forestières ont un « département » spécial pour l'approvisionnement des usines en matière première ; celui-ci achète le bois et, au cas où la vente est faite sur pied, il prend soin de l'exploitation et du transport ; d'ailleurs, le réseau serré des voies fluviales et lacustres qui couvre toutes les régions du pays se prête admirablement au flottage des bois à longue distance ; les chemins de fer et les transports routiers le complètent ; c'est ainsi qu'en 1967, 43 % du bois de l'industrie sont arrivés aux usines par flottage, 40 % par camions, 13 % par chemins de fer et le reste (4 %) par tracteurs. La distance moyenne du flottage était environ de 200 kilomètres, du transport par chemins de fer de 230 kilomètres, par camions environ 60 kilomètres et, par tracteurs, moins de 20 kilomètres.

La mécanisation des travaux forestiers a été très poussée après la guerre ; les bûcherons emploient aujourd'hui uniquement des scies mécaniques et, presque partout, l'écorçage est aussi fait mécaniquement en utilisant des « écorceuses » ; le chargement et le déchargement des camions, des trains de bois et des tracteurs sont également très mécanisés. Il faut mentionner, à ce propos, que les industries du bois ont favorisé la création d'un institut de recherches commun pour l'étude des techniques d'abattage et du transport du bois.

L'expansion rapide de la capacité de production de l'industrie forestière a provoqué *une augmentation considérable de la demande de bois* ; au début de 1960, les coupes annuelles dépassaient le rendement forestier de quelques millions de m³ mais, aujourd'hui, l'industrie finlandaise détruit, par an, moins de bois que la nature, corrigée par l'homme, n'en recrée. En effet, les responsables de la politique forestière finlandaise ont compris que la poursuite du développement de l'industrie du bois était conditionnée par la possibilité d'augmenter la production de façon considérable. Comme 32 % de la surface du sol sont marécageux (9,7 millions d'hectares), un programme d'amélioration des sols et forêts, dit « Programme Méra », est né en 1964 de ces préoccupations.

Ce programme a été accepté par le gouvernement comme base de la loi de finances à partir de 1965 ; les sommes nécessaires à son exécution *pour les forêts de l'Etat* sont inscrites *au budget* ; *l'aide aux forêts privées* prend la forme de *subventions*, inscrites elles aussi au budget et, surtout, de prêts à faible intérêt, les fonds provenant d'un emprunt contracté auprès des banques et des compagnies d'assurances. La somme nécessaire au financement du programme en 1968 s'élève à 135 millions de marks (soit environ 160 millions de francs).

L'absence de relief du pays et l'étendue des zones de lacs et de marais expliquent, en Finlande, *l'importance du problème de l'assainissement* ; c'est ainsi que plus de 2 millions d'hectares ont été drainés pendant les 25 dernières années ; sur 7 millions d'hectares de marécages restant encore, près de 5 millions peuvent être drainés de façon rentable en vue de la culture forestière. Plus de 200.000 hectares sont actuellement drainés chaque année et le programme prévoit que ce chiffre dépassera 300.000 hectares en 1970. Les opérations sont complètement mécanisées. Quant au programme de fertilisation, il prévoit de s'étendre de 50.000 hectares fertilisés, en 1966, à 600.000 hectares à partir de 1975 ; on fertilise surtout des peuplements adultes, quelques années avant la coupe, et l'on espère ainsi une augmentation rapide de la production.

D. — Les industries forestières de Finlande.

Elles englobent deux groupes principaux : l'industrie du bois proprement dite et celle du papier; le premier groupe comprend les scieries, les usines de contreplaqué, de panneaux de fibres, de panneaux de particules, de bobines et de maisons préfabriquées ; l'industrie du papier, elle, englobe la production de la pâte mécanique, de la cellulose, du papier et du carton, ainsi que la transformation de ces deux derniers matériaux.

Entre les deux guerres mondiales, l'industrie du bois formait la branche prédominante de l'industrie forestière en Finlande ; depuis lors, s'est accompli un transfert continu de l'industrie du bois à l'industrie du papier. Une indication claire est donnée par le fait qu'entre 1954 et 1966, *le taux annuel d'accroissement de la production de l'industrie du bois fut de 1,5 % et celle de l'industrie du papier de 8,7 %*. Aujourd'hui, la seconde, mesurée en valeur de la production et des exportations, est trois fois plus importante que la première.

En comparant l'industrie forestière finlandaise avec celle de la France, on constate que la production du papier et du carton est presque égale, c'est-à-dire 3,5 millions de tonnes par an, dans les deux pays ; quant à la production de pâte, la Finlande produit quelque 5,5 millions de tonnes, c'est-à-dire 3,5 fois de plus que la France ; dans la production du contreplaqué et des panneaux en fibres de bois, la Finlande est encore supérieure à la France, mais, en ce qui concerne le bois scié et les panneaux de particules, c'est la France qui surpasse la Finlande (1).

La différence fondamentale entre les industries forestières de la France et de la Finlande se trouve dans *l'orientation des ventes*.

L'industrie française est tournée presque entièrement vers le marché intérieur ; la plupart des usines sont assez petites et capables de changer leur assortiment d'après la demande ; il y a en tout quelque 300 usines, dont seulement une vingtaine ont une capacité dépassant 40.000 tonnes par an.

En Finlande, l'industrie forestière s'est développée en *industrie exportatrice*, puisque plus de 85 % de la production de l'industrie du bois et plus de 90 % de la production de l'indus-

(1) Dans ces différents domaines, le rapport A. N. (pages 25 à 27) fournit une succession de tableaux que nous avons jugé inutile de reproduire. Disons seulement que la Finlande se situe au 4^e rang mondial et la France au 10^e, pour la production de pâte et, pour le papier et le carton, respectivement au 8^e et au 7^e rang.

trie du papier sont exportés, soit comme pâte de bois, soit comme papier, carton ou produits transformés. Le nombre des papeteries en Finlande est de 25, avec une capacité moyenne de 100.000 tonnes par an ; celui des cartonneries est de 14, produisant en moyenne 80.000 tonnes par an.

Il existe aujourd'hui *cinq associations de vente* : Finncell ou l'Association finlandaise de cellulose, l'Association des papeteries finlandaises, l'Association des fabriques finlandaises de carton, l'Union finlandaise des fabriques transformatrices du papier et du carton et, enfin, l'Association de vente pour les maisons préfabriquées.

L'accroissement rapide de la production forestière après la seconde guerre mondiale a porté la quantité de bois utilisée par l'industrie nationale à 30,5 millions de mètres cubes (1967). A la suite de ce développement, les réserves forestières sur lesquelles la croissance de l'industrie du bois avait reposé jusqu'alors n'existent plus ; en effet, les coupes totales ont dépassé le rendement soutenu des forêts en 1961, 1962 et 1963. Mais il est possible que le programme « Méra », dont on a parlé précédemment, permette d'obtenir dans quatre-vingts ans 2,5 fois plus de bois qu'on en obtient aujourd'hui, soit une augmentation annuelle de 3,5 ou 4 % de la capacité industrielle.

Ces dix dernières années, le coût d'exploitation en Finlande s'est élevé, en moyenne et annuellement, 1,5 ou 2 % plus vite que dans les plus importants pays acheteurs ; l'industrie forestière a donc travaillé partiellement à perte et elle serait probablement tombée dans des difficultés insurmontables si ce phénomène avait continué. Les 11,5 % de recettes d'exportations supplémentaires qui ont résulté immédiatement de la dévaluation finlandaise du 12 octobre 1967 n'ont guère suffi à couvrir les pertes subies et à améliorer la rentabilité de cette industrie ; il serait bon de rappeler, en effet, que la dévaluation ne rompt pas le fatal enchaînement des salaires et des prix, mais qu'elle accentue quelquefois même ce mouvement. Ainsi, tout ce que la dévaluation semble avoir apporté à l'industrie forestière, c'est la possibilité d'équilibrer un peu mieux qu'auparavant ses recettes et ses dépenses ; il lui a fallu, d'autre part, trouver des capitaux supplémentaires pour se moderniser et rester ainsi à la pointe du progrès.

Dans l'économie nationale — nous l'avons déjà souligné — l'industrie forestière a joué et joue encore un rôle très important : elle emploie 20 % de la main-d'œuvre du pays et ses exportations

interviennent pour les deux tiers du total des recettes (la part de l'industrie du papier est à peu près de 50 % et celle de l'industrie du bois de près de 20 %). Les exportations des biens et des services forment plus d'un quart du produit national de la Finlande et, dans l'avenir, la croissance économique entraînera, compte tenu de la pauvreté relative de ce pays en matières premières, une augmentation continue des importations, mais également un accroissement des recettes dues aux exportations ; une augmentation notable des exportations de l'industrie forestière apparaît donc indispensable au maintien d'une balance commerciale équilibrée.

Or, nous assistons à *une hausse rapide de la demande des produits de cette industrie sur les marchés internationaux*. Selon les estimations de la F. A. O., la consommation mondiale du papier et du carton augmentera annuellement en moyenne de 5,4 % entre 1961 et 1975 et la consommation des différents panneaux de bois de 6,7 %. La C. E. E., par exemple, a importé en 1966 29 % de ses besoins en matières premières pour l'industrie papetière ; sa production propre représentait donc 71 % de ses besoins ; d'après les pronostics de la F. A. O., cette situation restera la même dans l'avenir et le déficit en fibres s'accroîtra continuellement. L'Europe Occidentale ne peut donc que réserver un accueil favorable aux produits finlandais.

Par des droits de douane et même des restrictions quantitatives, on a cherché ces dernières années, dans les pays déficitaires en fibres, à encourager des importations de matières premières et semi-finies et à stimuler la transformation sur place ; le résultat en a été que les pays membres de la C. E. E. doivent aujourd'hui payer plus cher pour les produits de leur industrie forestière que cela serait le cas dans un régime libre-échangiste vis-à-vis des pays tiers. Les tenants de cette politique protectionniste ont prétendu que la libération des échanges est dangereuse pour l'existence de toute l'industrie forestière de la C. E. E. (non-rentabilité des investissements, mise en chômage d'une main-d'œuvre qualifiée, etc.).

Lors des entretiens que nous avons eus avec eux, nos hôtes finlandais nous ont fait observer que la production des qualités de papier exigeant différentes sortes de fibres est plus aisée pour l'Europe Occidentale et surtout Centrale que pour les pays nordiques ; c'est ainsi que la production de papiers et cartons à gros

grain dans de grandes usines intégrées s'approvisionnant directement auprès de leurs fabriques de pâte à papier se fait actuellement dans des conditions à peu près aussi favorables dans les pays membres de la C. E. E. et dans les pays nordiques ; les charges de production peuvent être dans quelques cas plus élevées dans les pays de la C. E. E., mais l'industrie de ces pays jouit, en contre-partie, de la proximité du marché et de coûts de transport moins élevés.

Selon nos interlocuteurs, la libération des échanges ne manquerait pas de provoquer naturellement quelques problèmes transitoires mais, en contrepartie, elle apporterait les avantages inhérents à la répartition internationale du travail ; il serait donc mal fondé d'accorder une protection excessive à un secteur comme l'industrie papetière, dont la part dans le produit national des pays de la C. E. E. est seulement d'à peu près 1 % !

Pour les pays scandinaves, et particulièrement pour la Finlande, le maintien et la croissance des exportations de l'industrie forestière est donc d'importance primordiale pour l'ensemble de leur économie.

Afin de mieux illustrer notre propos, donnons — ici encore — quelques précisions chiffrées concernant cette **industrie** forestière.

1. Evolution de la production.

	1955	1960	1965	1967
Bois sciés (en milliers de stds).....	1.091	1.406	1.185	1.015
Contre-plaqué (en milliers de mètres cubes)..	364	413	545	575
Panneaux de particules (en milliers de mètres cubes)	»	86	214	231
Pâte mécanique (en milliers de tonnes).....	780	1.003	1.467	1.454
Pâte au bisulfite (en milliers de tonnes).....	995	1.284	1.496	1.378
Pâte à la soude (en milliers de tonnes).....	822	1.181	2.179	2.473
Pâte mi-chimique (en milliers de tonnes).....	14	47	202	204
Panneaux en fibre de bois (en milliers de tonnes)	136	191	231	205
Carton (en milliers de tonnes).....	286	537	930	971
Papier (en milliers de tonnes) :	1.005	1.433	2.275	2.418
Papier journal.....	526	774	1.213	1.233
Papier à écrire et d'impression.....	172	235	493	547
Papier kraft.....	202	300	389	416
Autre papier.....	105	124	180	222

2. Evolution des exportations forestières.

	1955	1960	1967
<i>Industrie du bois.</i>			
Bois sciés (en stds)	785.740	1.142.867	745.097
Contre-plaqué (en mètres cubes).....	320.664	358.034	485.596
Panneaux de particules (en mètres cubes)....		39.837	74.116
Bobines (en tonnes)	1.603	1.668	7.365
<i>Industrie du papier (en tonnes).</i>			
Pâte mécanique	182.841	175.585	117.554
Pâte chimique	1.128.805	1.418.662	2.006.259
Pâte au bisulfite.....	682.015	918.561	838.705
Pâte à la soude.....	446.790	500.101	1.167.554
Panneaux en fibre de bois.....	61.152	128.340	138.549
Carton	210.429	440.451	771.469
Papier	799.136	1.170.266	2.048.055
Papier journal	470.070	691.115	1.151.217
Papier à écrire et d'impression.....	124.040	172.505	405.306
Papier kraft	141.340	218.076	288.133
Autre papier	63.686	88.570	203.399
Autres produits de papier et carton.....	27.613	51.986	120.777

3. Exportations de l'industrie forestière finlandaise par marchés.

	1965		1966		1967	
	Mill. de mk (*)	Pourcentage.	Mill. de mk (*)	Pourcentage.	Mill. de mk (*)	Pourcentage.
Belgique-Luxembourg	116,3		119,5		106,7	
Pays-Bas	238,2		229,8		219 »	
France	178,4		186,4		191,1	
Allemagne fédérale	399,8		374 »		316,1	
	103 »		107,2		110,1	
Total C. E. E.	1.035,7	33,69	1.016,9	32,29	940 »	29,15
Grande-Bretagne	798,1		834,1		893,9	
Danemark	130,6		119,7		132,6	
Suède	51,2		51,2		60,6	
Norvège	16,3		24,2		34,4	
Suisse	16,6		17,8		28,8	
Autriche	4,3		6,4		8,3	
Portugal	3 »		4,4		6,6	
Total A. E. L. E.	1.020,5	33,20	1.057,8	33,59	1.165,2	36,02
Autres pays européens de l'O. C. D. E.	124,6	4,06	124,6	3,95	124 »	3,85
Total des pays européens de l'O. C. D. E..	2.180,8	70,95	2.199,3	69,83	2.232,2	69 »
Europe de l'Est.....	377,1	12,27	402 »	12,76	426,6	13,19
Yougoslavie	1,4	0,05	1 »	0,03	4,5	0,14
Asie	96,4	3,14	102,9	3,27	111,5	3,45
Afrique	70,6	2,30	68,1	2,17	71,7	2,21
Etats-Unis	193,2	6,28	204,8	6,50	203,5	6,29
Canada	1,3	0,04	1,5	0,05	1,8	0,06
Amérique du Sud.....	100,6	3,27	121,9	3,87	125,8	3,89
Océanie	52,2	1,70	48 »	1,52	57,2	1,77
Total	3.073,6	100 %	3.149,5	100 %	3.234,8	100 %

(*) 1 mark finlandais = 1,17 F.

ANNEXES AU RAPPORT

ANNEXE I

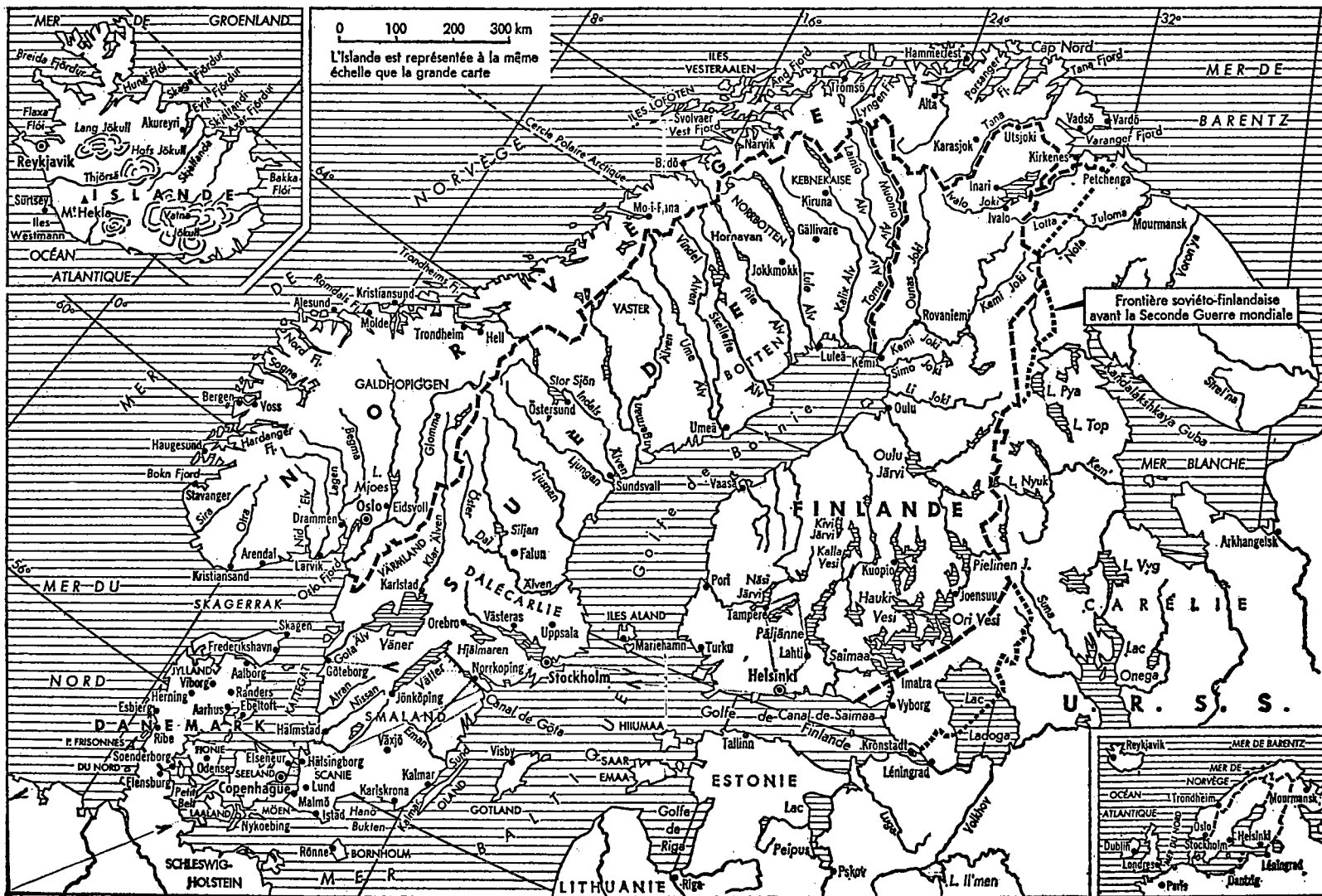


FIG. 1. — Présentation géo-politique de la Scandinavie.

ANNEXE II

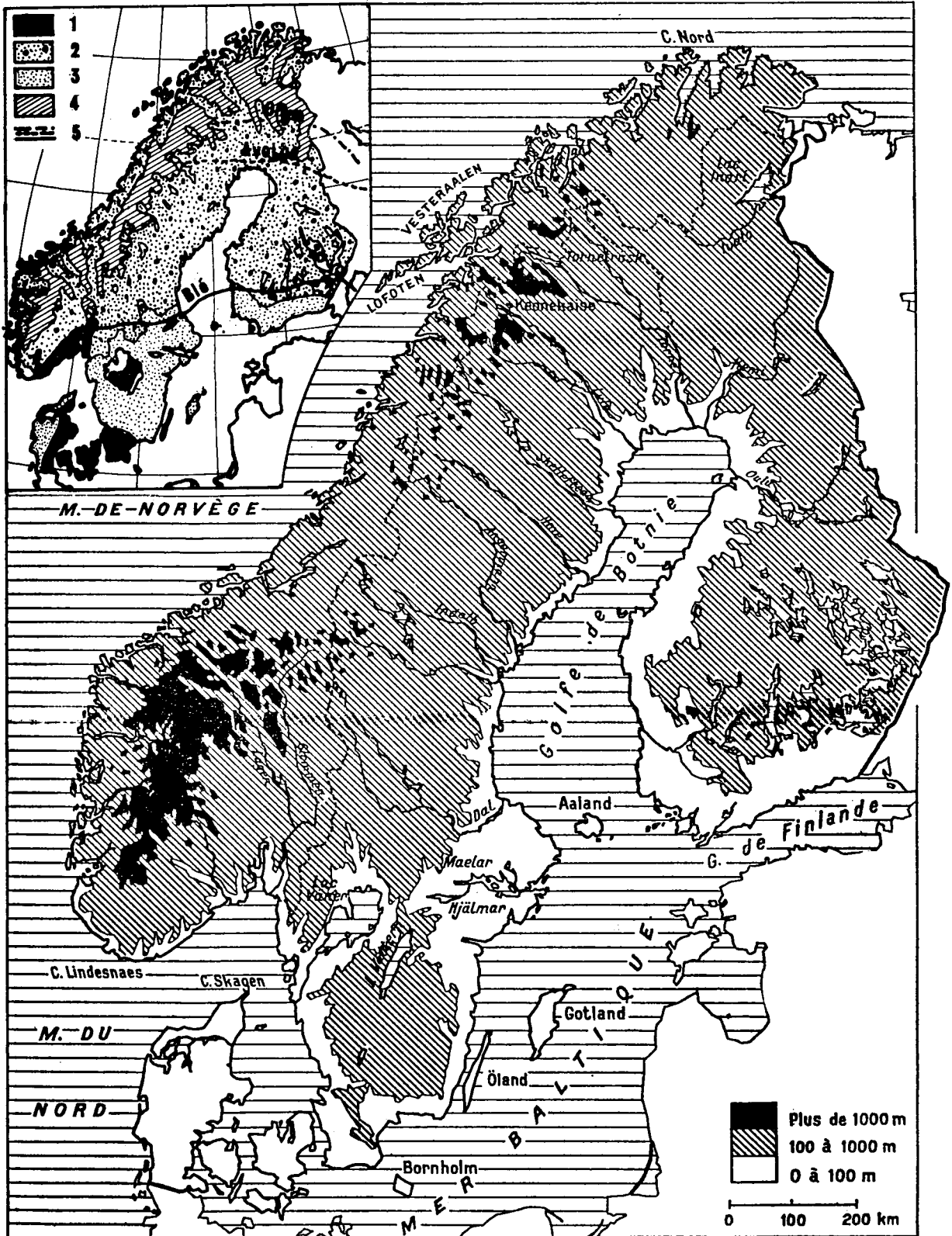


FIG. 2. — Les pays scandinaves. Présentation physique.

FIG. 3 (en carton). — Les pays scandinaves. Utilisation du sol.

1. Terrains incultes ; 2. Forêts ; 3. Cultures et terrains boisés mêlés ;
4. Cultures ; 5. Limites nord des différentes cultures.

ANNEXE III

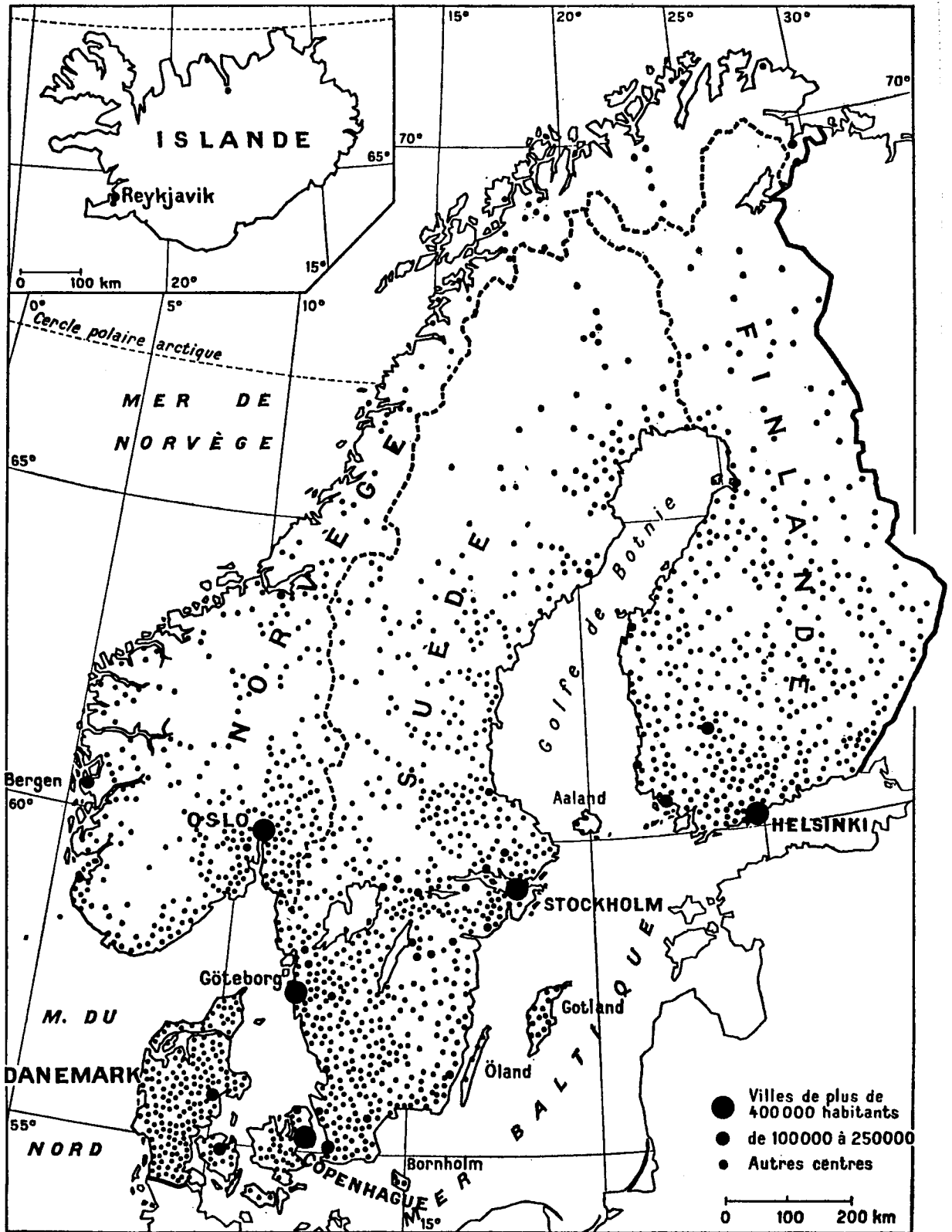


FIG. 4. — Les pays scandinaves. Répartition de la population.

ANNEXE IV

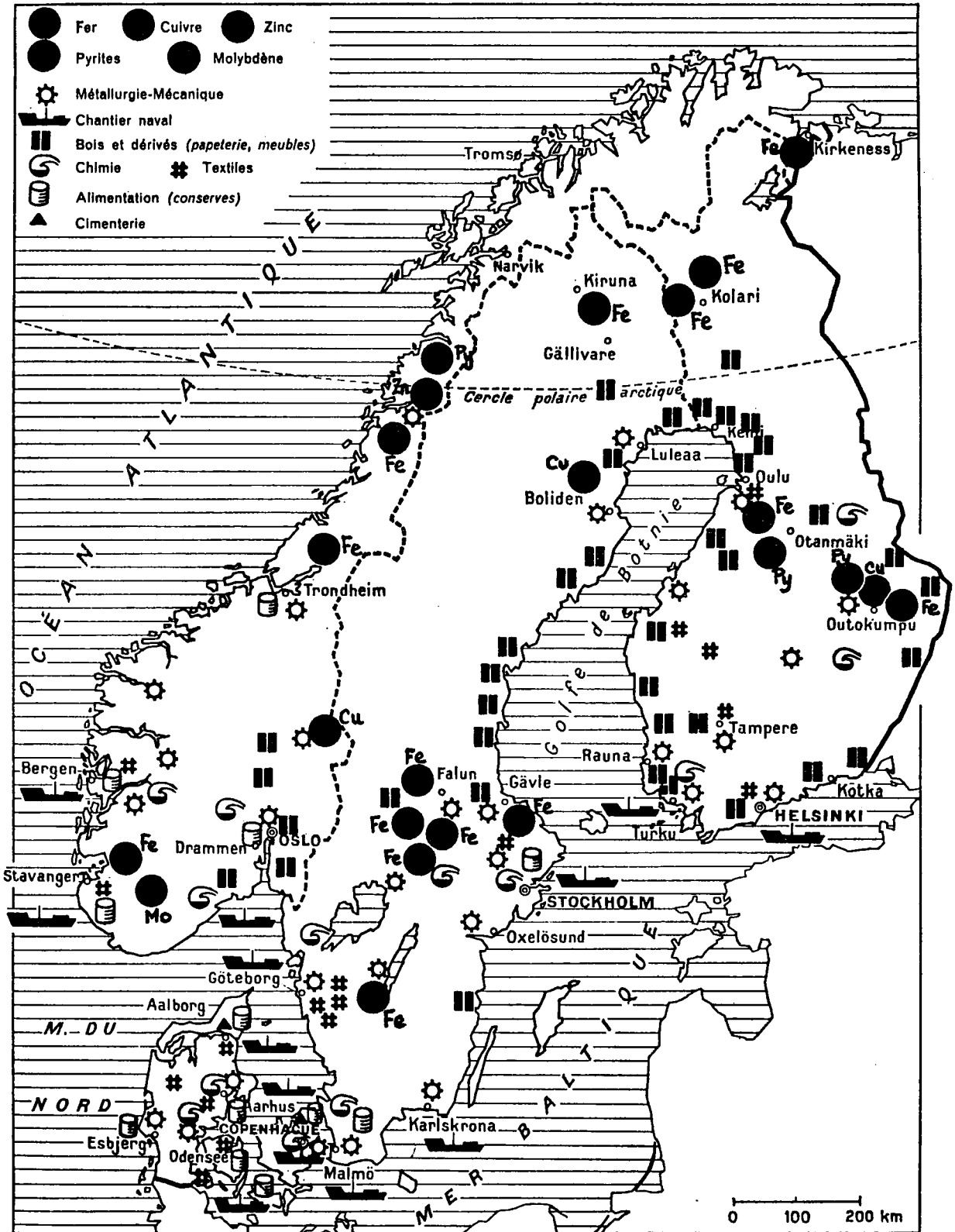


FIG. 5. — Principaux gisements et centres industriels des pays scandinaves.

ANNEXE V

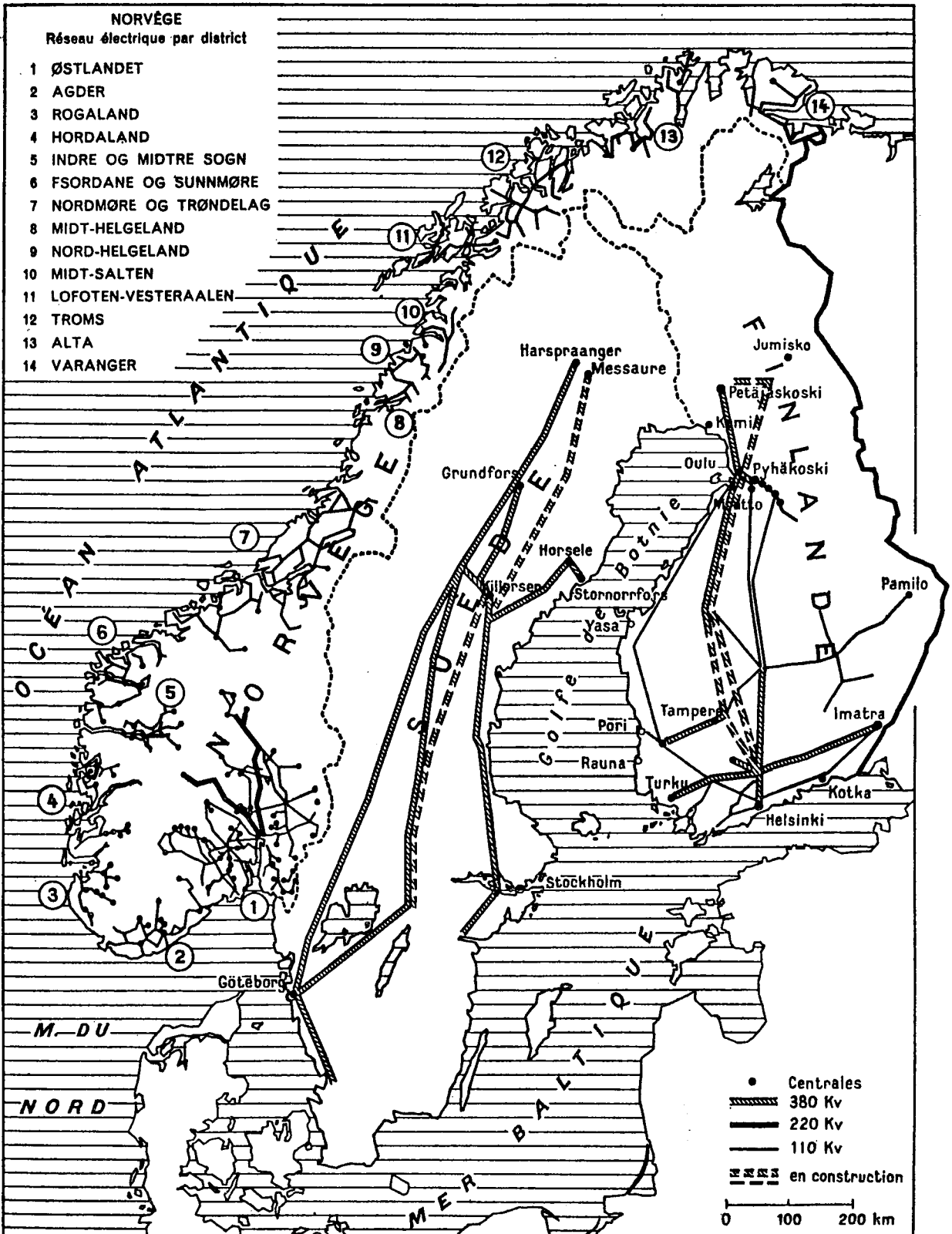


FIG. 6. — L'équipement électrique des pays scandinaves.
Centrales et réseaux électriques (1964).

ANNEXE VI

DONNÉES CHIFFRÉES CONCERNANT LA SUÈDE (1)

I. — Superficie.

Superficie totale : 449.800 kilomètres carrés.
dont :

Terre ferme : 411.300 kilomètres carrés (91 %).
Etendues d'eau : 38.500 kilomètres carrés (9 %).
Cultures : 4.500 kilomètres carrés (10 %).
Forêts : 226.800 kilomètres carrés (54 %).

II. — Population.

Population totale : 7.844.000 habitants.
Densité : 17,5 (France : 90, Danemark : 111, Finlande : 15, Norvège : 14).
Naissances : 15,9 ‰.
Décès : 10,1 ‰.
Nombre moyen de personnes par famille : 2,9 (2,6 à Stockholm et 3,6 en Laponie).
Population active : 3.760.000.
Nombre de travailleurs étrangers : 175.000 (dont 73.000 Finlandais).
Population urbaine : 4.530.000, soit 57,7 % — 2.270.000 personnes, soit 29 % habitent les trois plus grandes villes : Stockholm (779.000 habitants), Göteborg (443.000 habitants), Malmö (255.000 habitants).

III. — Revenu national.

Produit national brut : 113.390 millions de francs (France : 500.500 millions de F)
soit, par habitant : 14.455 F (France : 10.132 F).

IV. — Consommation.

Consommation totale : 77.175 millions de francs.

dont : privée : 59.525 millions de francs.

Consommation privée par habitant : 7.590 F.

dont : Denrées alimentaires.....	26 %.
Cigarettes et boissons.....	11,6 %.
Logement et accessoires.....	13,7 %.
Habillement	10,2 %.
Appareils ménagers et mobilier.....	8,7 %.
Voyages et automobile.....	13,1 %.
Autres dépenses.....	16,7 %.

Taux d'équipement des particuliers en biens de consommation durable :

Automobiles	26 %.
Radio	97 %.
Télévision	80 %.
Frigidaires	51 %.
Machines à laver.....	71 %.
Machines à écrire.....	24 %.
Magnétophones	17 %.
Appareils de photo.....	11 %.

(1) Sauf exception précisée, ces données concernent l'année 1966 ; notons, d'autre part, que la couronne suédoise (Kr) vaut 0,95 F.

Chaque fois que nous l'avons pu, nous avons introduit des éléments de comparaison avec les autres pays scandinaves.

Prix de détail au kilogramme (ou au litre) de quelques aliments en avril 1966.

	BEURRE	LAIT	SUCRE	FARINE de blé.
	(En couronnes suédoises ; 1 Kr = 0,95 F).			
Suède	7,87	1,00	1,56	1,30
Danemark	7,60	0,80	1,25	1,15
<i>Finlande</i>	9,70	0,93	2,42	2,06
Norvège	7,34	0,62	1,34	0,84
France	10,55	0,80	139	1,42

V. — Agriculture.

	1930	1940	1950	1960	1966
Pourcentage de la main-d'œuvre agricole	36,2 %	28,9 %	20,3 %	13,9 %	9,5 %
Part des investissements bruts totaux	»	»	9,2 %	»	4,6 %

	1961	1964	1966
Production (base 100 en 1954)...	96	98	92

Part de l'agriculture dans le commerce extérieur.

	EN FRANCS (10 ⁶)	EN POURCENTAGE
Importations	2.800	12,4
Exportations	665	3,2

VI. — Industrie.

	1930	1950	1966
Pourcentage de la main-d'œuvre employée dans l'industrie.	32,3 %	40,8 %	42,9 %
Répartition de cette main-d'œuvre :			

Construction mécanique, 49,8 %.

Bois, papier, pâte à papier, 14,4 %.

Produits alimentaires, 7,6 %.

Textiles, 9,4 %.

Produits chimiques, 4,5 %.

Principales productions :

Minerai de fer : 29,4 millions de tonnes (à 60 %) (France 59,5 à 35 %).

Fonte : 2.230.000 tonnes.

Acier brut : 4.765.000 tonnes.

Navires lancés : 1.160.000 tonneaux.

Pâte à papier : 6.370.000 tonnes.

Automobiles et camions : 184.000 unités.

Tracteurs : 11.000 unités.

VII. — Energie.

Consommation de produits énergétiques.

	1956	1961	1966
	(En milliers de tonnes.)		
Charbon et coke.....	5.425	3.451	3.147
Pétrole	9.663	13.222	22.364

Energie électrique (en millions de kilowatts-heure).

Production totale : 50.770 (dont hydraulique : 45.650).

Consommation par habitant :

Suède	5.452 Kwh.		U. S. A.	5.473 kwh.
Norvège	11.330 kwh.		France	1.924 kwh.

VIII. — Industrie forestière.

..... 1° PART DANS LE MONDE

Potentiel : 2.100 millions de stères (1 % des ressources mondiales).

Exportations : 16 % du bois scié, 27 % de la pâte à papier et 13 % du papier.

2° PRODUCTION ANNUELLE (1965)

Bois de sciage.....	24,7 millions de stères.
Bois pour pâte.....	32 millions de stères.
Chauffage	4,8 millions de stères.
Divers	1,2 million de stères.
Total	62,7 millions de stères.

Produits sciés : 10.140 stères.
 Contreplaqués : 39.000 tonnes.
 Maisons préfabriquées : 25.179 unités.
 Meubles : 864 millions de francs.
 Pâte à la soude : 3.032.000 tonnes.
 Pâte au bisulfite : 2.189.000 tonnes.
 Semi-chimique : 140.000 tonnes.
 Pâte mécanique : 1.276.000 tonnes.

La consommation intérieure de pâte à papier est de 165 kg par habitant (France, 81 kg ; U.S.A., 200 kg ; Royaume-Uni, 101 kg).

IX. — Transports.

1° CHEMINS DE FER

Lignes exploitées : 12.632 km, dont 7.037 électrifiées (56 %).

France	38.782 km, dont 8.583 électrifiées.
Danemark	2.449 km, dont 66 électrifiées.
Finlande	5.555 km, dont 0 électrifiées.
Norvège	4.297 km, dont 2.079 électrifiées.

	Voyageurs/kilomètre.	Tonnes/kilomètre.
Trafic (en millions) :		
Suède	5.100	13.454
France	38.397	64.060
Danemark	3.347	1.448
Norvège	1.745	2.106
Finlande	2.220	5.600

Personnel : 54.664 cheminots (soit 4,2 agents par kilomètre exploité).

2° ROUTES

Consistance du réseau suédois :

Autoroutes	283 kilomètres.
Routes principales	12.000 kilomètres.
Routes secondaires	84.000 kilomètres.
Voirie locale	54.000 kilomètres.
Voirie urbaine	10.000 kilomètres.
Densité routière	0,33 kilomètre par kilomètre carré

Consommation de carburant et parcours des véhicules.

	ESSENCE et super.	GAS-OIL	PARCOURS annuel par véhicule.
	(En milliers de tonnes.)		
Suède	2.374	7.085	15.000
France	12.315	3.567	10.100
Danemark	1.254	3.909	15.900
Finlande	»	»	17.500

Dépenses routières rapportées au P. N. B.

Suède	2,48 %	dont Etat : 2,23.
France	1,48 %	dont Etat : 0,52.
Danemark	1,43 %	dont Etat : 0,76.
Norvège	2,91 %	dont Etat : 1,74.
Finlande	2,97 %	dont Etat : 1,53.

Parc automobile (1966)

2.017.000 véhicules, soit 25,9 pour 100 habitants (1^{er} rang européen). France : 11.636.000 véhicules, soit 23,3 pour 100 habitants (2^e rang).

Accidents de la circulation (1965).

	TUES	BLESSES	POURCENTAGE de tués par 100 millions de véhicules-kilomètre.
	Suède	1.313	23.618
France	12.150	290.256	8,3
Danemark	1.010	25.067	»
Norvège	978	8.185	»
Finlande	1.049	15.914	»

3^e MARINE MARCHANDE

Flotte (1967).

	SUEDE	FRANCE	DANEMARK	NORVEGE	FINLANDE
	(En milliers.)				
Tonneaux de jauge.....	4.634,7	5.576,5	3.014,1	18.381,9	1.063,8
Navires non pétroliers.....	3.106,5	3.045,1	1.907,5	8.482,3	717,8
Pétroliers (en milliers de Tjb).	1.528,2	2.531,4	1.106,6	9.899,6	346,0
Personnel (en unités).....	20.192	32.678	17.715	62.631	»

Construction navale.

Lancements réalisés en 1966 :

Suède : 1.161.000 tonneaux de jauge (3^e rang mondial).
 France : 443.000 tonneaux de jauge.
 Danemark : 411.000 tonneaux de jauge.
 Norvège : 537.000 tonneaux de jauge.
 Japon : 6.685.000 tonneaux de jauge.

4° AVIATION CIVILE (1966).

Trafic de la S. A. S.

(résultant de la fusion des compagnies aériennes suédoise, norvégienne et danoise).
 Nombre de passagers : 3.276.000 (compagnies aériennes françaises : 5.905.300).
 Tonnes/kilomètre transportées : 130 millions.
 Kilomètres parcourus : 68,5 millions.

X. — Propriété des entreprises.

	PRIVÉ	ÉTAT	COOPÉ- RATIVES	EFFECTIFS utilisés.
Extraction du minerai.....	57 %	43 %		17.000
Acier et métallurgie.....	95 %	5 %		66.000
Transformation des métaux.....	98 %	1 %	1 %	396.000
Industrie forestière.....	95 %	3 %	2 %	124.000
Textile, cuir, vêtement.....	99 %		1 %	109.000
Banques	92 %	8 %		16.000
Commerce de détail.....	81 %	1 %	18 %	300.000
Bâtiment et travaux publics :				
Logement	93 %		(Communes)	
Routes, etc.....	38 %	41 %	21 %	

Entreprises d'Etat.

	EFFECTIFS	
	1950	1965
Chemins de fer..... 94 %	73.000	54.000
Postes	31.000	42.000
Télécommunications	31.000	39.000
Domaine forestier	8.000	9.000
Energie électrique..... 45 %	9.000	8.000
Usines de la Défense nationale.....	3.000	5.000

XI. — Commerce extérieur (1965).

Importations C. A. F. : 21.622 millions de francs :

France 51.085 ; Danemark 13.941 ; Finlande 8.131 ; Norvège 10.917.

Exportations F. O. B. : 19.627 millions de francs :

France 49.662 ; Danemark 11.461 ; Finlande 7.050 ; Norvège 7.128.

Principaux pays fournisseurs ou clients.

Importations :

Allemagne occidentale.....	20,2 %
Grande-Bretagne	15,3 %
Etats-Unis	9,3 %

Exportations :

Allemagne occidentale.....	12,9 %
Grande-Bretagne	12,7 %
Norvège	10,5 %
Danemark	9 %

XII. — Budget de l'Etat.

Recettes courantes (1967-1968) : 32.100 millions de couronnes suédoises.

dont: Impôt sur revenu et foncier.....	42,1 %
Impôt sur chiffre d'affaires.....	19,6 %
Impôt sur véhicules et essence.....	7,5 %
Taxes sur vins et alcools.....	6,2 %

Dépenses courantes : 30.350 millions de couronnes suédoises.

dont: Défense nationale.....	16,2 %
Affaires sociales	32,2 %
Communications	8 %
Education nationale	15,9 %
Intérieur et santé.....	7,2 %
Autres dépenses	20,5 %

XIII. — Contributions et charges sociales en pourcentage du P. N. B.

	TOTAL	IMPOTS directs.	IMPOTS indirects.	CHARGES sociales.
Suède	38,4 %	19,6	12,8	6
France	38,5 %	6,7	17,6	14,2
Danemark	29,7 %	13,6	14,3	1,8
Norvège	34,9 %	13,1	15	6,8

XIV. — Logement (1965).

Nombre total de logements : 3.063.000.

Nombre total de pièces d'habitation : 7.846.000 (cuisines non comprises).

Personnes par pièce : 1,01.

Logements construits par 1.000 habitants : 13 (France : 8 ; Danemark : 9 ; Norvège : 8).

XV. — Travail et salaires.

Répartition des salaires par secteur :

Agriculture	13,9 %
Mines, industries, bâtiments.....	40,9 %
Commerce et transports.....	27,2 %
Administrations et professions libérales.....	15,3 %
Divers	2,7 %

Salaire horaire des hommes dans l'industrie : 8,50 F.

(France 3,95 F, Danemark 6,62 F, Finlande 3,49 F, Norvège, 6,72 F.)

Pour les femmes, on estime qu'il est en moyenne de 6,25 F.

Chômage : pourcentage moyen des chômeurs : 1,1 %.

(Danemark : 2,4 % ; Finlande : 1,4 ; Norvège : 1,2.)

Journées de travail perdues du fait des conflits sociaux (en millions) : 0,004.

(U. S. A. : 23,3 ; Grande-Bretagne : 2,9 ; France : 0,98 ; Allemagne : 0,049.)

ANNEXE VII

DONNEES CHIFFREES CONCERNANT LA FINLANDE (1)

I. — Superficie.

Superficie totale : 337.009 kilomètres carrés.

Dont : lacs et fleuves : 9 % ;
forêts : 71 % ;
cultures : 9 % ;
divers : 11 %.

II. — Population.

1° Population totale : 4.600.000 habitants.

Densité : 15 au kilomètre carré.

47 % de la population habitent dans les villes.

2° Principales villes :

Helsinki	519.000 habitants.
Tampere	147.000 habitants.
Turku	146.000 habitants.
Lahti	83.000 habitants.
Oulu	81.000 habitants.

92,4 % de la population sont de langue finnoise et 7,6 % parlent le suédois.

3° Répartition de la population active :

— agriculture	30 %
— industrie	35 %
— commerce	15 %
— divers	20 %

III. — Revenu national

1° Produit national brut : 43.315 millions de francs

soit : 8.800 francs par habitant.

2° Niveau de vie :

Voitures de tourisme pour 100 habitants.....	8
Télévision	14
Téléphone	19
Radio	35

3° Pourcentage du produit national brut par activité :

Agriculture	9 %
Sylviculture	8 %
Industrie	27 %
Bâtiment	10 %
Transports	7 %
Commerce, banques.....	14 %
Autres services.....	25 %

(1) Ces données concernent l'année 1966 ; rappelons également que le mark finlandais (MK) vaut 1,17 F. Des éléments de comparaison entre la Finlande et les autres pays scandinaves ayant été indiqués à propos de la Suède, nous avons jugé inutile de les répéter ici.

4° *Pourcentage de la consommation privée :*

Denrées alimentaires.....	30 %
Tabac et boissons.....	8 %
Logement et accessoires.....	15 %
Habillement	9 %
Appareils ménagers.....	7 %
Voyages et automobiles.....	14 %
Autres dépenses.....	17 %

IV. — **Production industrielle.**

1° *Evolution générale sur la base 100 en 1954 :*

	1938	1958	1965	1966
Bois	74	87	127	118
Papier	71	134	261	272
Métallurgie	36	107	194	192
Mines	45	135	218	194
Ensemble	50	113	194	202

2° *Production forestière :*

Abattages commerciaux.....	29,4 millions de tonnes
Bois sciés	1,03 million de standarts
Pâte à papier.....	3,8 millions de tonnes
Papier	2,3 millions de tonnes
Carton	1,06 million de tonnes
Contreplaqué	545.000 mètres cubes.

V. — **Energie.**

Production : 15.763 millions de kilowattheures.

VI. — **Transports.**

1° *Chemins de fer.*

Longueur du réseau : 5.555 kilomètres de lignes et 9.560 kilomètres de voies.
Pas de ligne électrifiée (on pense en créer 360 km, d'ici 1970).

Trafic :

Voyageurs/kilomètre : 2.220.000.000 ;
Tonnes/kilomètre : 5.600.000.000 ;
Personnel : 30.050 (soit 5,4 agents par kilomètre exploité).

2° *Routes.*

Autoroutes : 60 kilomètres.
Routes principales : 10.000 kilomètres.
Routes secondaires : 30.000 kilomètres.
Voirie locale : 35.000 kilomètres.
Parc automobile : 615.000 unités.
Accidents : 1.049 tués et 15.914 blessés (1965).

3° *Marine marchande.*

1.063.000 tonneaux de jauge brute (1967).

VII. — **Commerce extérieur.**

Importations : 1.726 millions de dollars.

<i>Provenance</i> :	Allemagne occidentale	17 %
	Grande-Bretagne	16,1 %
	U. R. S. S.	15,5 %
	Suède	14,1 %
	U. S. A.	4,6 %

<i>Répartition</i> :	Matières premières	44,4 %
	Combustibles	10,6 %
	Produits d'équipement	26,2 %
	Produits de consommation.....	18,8 %

Exportations : 1.505 millions de dollars.

<i>Destination</i> :	Grande-Bretagne	20,5 %
	U. R. S. S.	14,2 %
	Allemagne occidentale	10,8 %
	Suède	8,8 %
	U. S. A.	6,4 %

<i>Répartition</i> :	Bois et produits forestiers.....	19,1%
	Produits en papier.....	47,7 %
	Produits métallurgiques	18,2 %
	Produits agricoles	5,5 %
	Autres produits	9,5 %

VIII. — **Prix et salaires** (sur la base de 100, en 1954)

	1938.	1948.	1958.	1965.	1966.
Prix de gros.....	7	63	122	151	154
Coût de la vie.....	9	71	128	173	180
Coût de la construction.....	6	60	116	156	163
Salaires (hommes) industriels....	5	54	128	216	234

IX. — **Budget de l'Etat** (recettes).

	En 1938.	En 1958.	En 1966.
Impôt sur le revenu et la propriété.....	22 %	18 %	27 %
Impôt sur le chiffre d'affaires.....	>	22 %	21 %
Impôt douanier sur importations.....	36 %	13 %	8 %
Impôt à la production	6 %	8 %	13 %
Autres impôts indirects.....	8 %	13 %	14 %

ANNEXE VIII

NOTE SUR LA SITUATION DES TELECOMMUNICATIONS FRANÇAISES

Crise du téléphone. Notre téléphone va-t-il rattraper son retard ? La France va-t-elle quitter son rang peu reluisant, le cinquième du Marché Commun?... Voilà quelques-uns des titres de la presse française spécialisée depuis le début de l'année, preuve — s'il en était besoin — que l'avenir de nos télécommunications est devenu un sujet de préoccupation, tant pour nos responsables gouvernementaux que pour le grand public.

Il n'en a probablement pas toujours été ainsi, puisqu'il a fallu attendre le V^e Plan (1966-1970) pour qu'une « priorité » soit enfin reconnue au téléphone, en tant qu'instrument de développement économique, et une enquête de l'I. F. O. P., faite en 1963, révélait que 82 % des Français ne possédaient pas encore (fin 1962) le téléphone ; que 81 % de 82 % déclaraient qu'ils n'en ressentaient pas « le besoin » et 16 % qu'il s'agissait là d'une dépense excessive !

Que s'est-il donc passé depuis ? Comment se fait-il que les avertissements répétés, émanant tant de responsables de notre économie que des esprits les plus clairvoyants du Parlement, aient enfin été entendus ?

I. — La gravité de la situation française.

Pour la dépeindre, il a fallu « dépouiller » une documentation certes assez abondante, mais dont l'inconvénient majeur est de présenter *des années de référence souvent différentes* et envisagées dans des optiques fort opposées, ce qui explique les variations qu'on peut observer d'une étude à l'autre et nous faire pardonner de légères différences avec d'autres sources de documentation.

1. — La densité téléphonique (nombre de postes pour 100 habitants).

Au 1^{er} janvier 1967, elle se présentait ainsi :

U. S. A.....	49,87 (1 ^{er} rang).
Suède	47,90 (2 ^e rang).
Danemark	29,09 (6 ^e rang).
Norvège	25,09 (8 ^e rang).
Grande-Bretagne	20,70 (9 ^e rang).
Finlande	19,19 (11 ^e rang).
Japon	16,08 (13 ^e rang).
Allemagne fédérale	15,89 (14 ^e rang).
France	13,19 (16 ^e rang).
Italie	12,44 (17 ^e rang).

On estime que, fin 1967, cette densité est passée en France à 14 et en Suède à 49 ; d'autres éléments empruntés au domaine des « communications », devenu si important à notre époque, permettraient d'établir la comparaison suivante entre notre pays et les deux nations que nous avons visitées :

	SUEDE	FINLANDE	FRANCE
Récepteurs de radio.....	1 pour 2,5 habitants.	1 pour 3 habitants.	1 pour 3,3 habitants.
Télévisions	1 pour 3,5 habitants.	1 pour 7 habitants.	1 pour 7 habitants.
Postes téléphoniques.....	1 pour 2 habitants.	1 pour 5 habitants.	1 pour 8 habitants.

2. — *Autres points de comparaison.*

Mais la densité téléphonique n'est pas seule en jeu lorsqu'on veut étudier les causes de cette situation et essayer d'y porter remède. *Le coût des communications* (statistiques de l'O. N. U., au 31 décembre 1967) :

	FRANCE	SUEDE	ALLEMAGNE
Communication urbaine de 3'.....	0,30 F	0,095 F	0,22 F
Communication interurbaine de 3' (entre 101 et 1.000 kilomètres).....	2,40 à 5,40	1,03 à 2	3,35 à 4,70
Communication internationale de 3' :			
Avec Rome	10,38	17	8,20
Avec Londres	4,86	10,70	7,50
Avec New York.....	44,46	43,85	44
Avec Stockholm	14,28		8
Avec Paris		14,10	5,85

Le nombre de postes (au 1^{er} janvier 1968) :

Entreprises françaises	4.800.000	} 7.000.000.
Particuliers	2.200.000	

La moyenne annuelle des communications, par abonné, est de l'ordre de 800.

Le coût de raccordement (enquête de l'A. T. T. G., 1967) :

France	122,4 \$ (600 F).
Belgique	12
Espagne	16,7
Allemagne	22,62
Grande-Bretagne	27,90
Suède	55

Le prix de l'abonnement annuel (même enquête) :

France	56,24 \$ (275 F) pour Paris.
Allemagne	53,9
Grande-Bretagne	39,6
Belgique	24,12
Suède	21 pour Stockholm (17,12 pour la campagne).

Demandes et raccordements :

Fin 1967, en France, 439.304 demandes sont en instance (dont 47.500 transferts). Les raccordements se font à la cadence de 250.000 environ par an (231.234 en 1966, plus 70.000 transferts), ce qui occasionne des délais d'attente de 15 à 18 mois selon le cas et explique que le public, découragé, n'accroît pas le nombre de ces demandes (5 Français sur 6, d'après une étude de *marketing*). Celles-ci sont réparties à raison de 22 % dans l'ex-Seine, de 7 % dans les Bouches-du-Rhône, de 5 % dans le Rhône...

Certaines régions sont des « déserts » téléphoniques.

C'est ainsi que l'on a pu calculer que si, au 1^{er} janvier 1966, la « densité » était de 50,5 dans Paris (*intra-muros*), de 33,34 pour la Seine et de 26,80 pour l'ensemble du district, elle est à Lille de 29,13 et à Amiens de 13,01. Dans la région Toulouse-Pyrénées, 38 communes n'étaient pas reliées au téléphone, fin 1966 et 100 dans la France tout entière.

Quant à l'automatisation, facteur important d'économie de temps et de personnel (donc de crédits), *notre réseau n'est automatisé qu'à 70 %* (17 départements n'ayant encore l'automatique et 28 préfectures desservies par le « manuel », fin 1966), celui de l'Espagne à 80,7 %, de l'Allemagne à 100 % et celui de la Suède à 98,9 %

*
* *

II. — Les moyens de résoudre la crise.

1. — *Les crédits, tout d'abord* — et les études, de quelque origine qu'elles soient, insistent sur la nécessité de « dépasser le Plan », le VI^e Plan devant, en principe, mettre définitivement l'accent sur les télécommunications.

Comparons donc les annuités 1966, 1967, 1968 du V^e Plan et les crédits accordés par les lois de finances de ces mêmes années :

*Comparaison entre les annuités 1966-1967-1968 du Plan
et les lois des finances et tranches complémentaires correspondantes.
(Chapitre des télécommunications ; en millions de francs.)*

	1966		1967		1968	
	Annuité du Plan.	Loi de Finances.	Annuité du Plan.	Loi de Finances.	Annuité du Plan.	Loi de Finances.
Communication téléphonique.....	404,5	433	453	464	498	617
Réseaux urbains.....	226,5	241	235	271	249	335
Lignes interurbaines.....	469,7	489,7	507,8	520	550	626
Bâtiments	156	161	194	199	243	263
Recherche	24	24	24	30	24	33
Autres opérations.....	126,8	133,3	156	169	183	187
Total	1.407	1.482	1.569,8	1.653	1.747	2.061

2. — Une politique, ensuite.

Elle commence à apparaître à travers les déclarations du nouveau Ministre des P.T.T., M. Yves Guéna, lequel en a exposé les grandes lignes au Conseil des Ministres du 21 février 1968 : c'est ce qu'on a appelé « le plan Guéna » qui consiste essentiellement à *aller au-delà des prévisions du V^e Plan pour 1968, 1969 et 1970.*

Dans cet effort supplémentaire, priorité est donnée :

- d'abord, à l'amélioration de l'écoulement du trafic ;
- ensuite, à l'automatisation des abonnés encore « manuels » ;
- ce n'est donc qu'en troisième lieu que se situe le raccordement des abonnés.

Lors de la discussion budgétaire de l'automne 1967 (loi de finances 1968), le Ministre avait cependant annoncé que le rythme des raccordements au réseau téléphonique, qui avait progressé de 6,2 % en 1965, de 6,7 % en 1966, de 7,2 % en 1967,

allait encore augmenter en 1968, pour atteindre 8,5 %, taux nullement excessif comparé à celui d'autres pays (Belgique : 6,6 % ; Finlande : 7,4 % ; U. R. S. S. : 10,4 %). Passer de 7,2 à 8,5 % représente un accroissement de 20 % des réalisations. Pour cela on prévoyait de commander, en 1968, 317.000 lignes en milieu urbain (255.000 en province et 62.000 à Paris) et 80.000 lignes en milieu rural.

On a estimé que, pour atteindre ces objectifs, il fallait *un taux d'expansion annuel de 18 % en ce qui concerne les investissements.*

La réforme annoncée par le Ministre doit porter sur trois points (1) :

- *réforme de l'administration*, la direction générale des télécommunications comprenant désormais le service des programmes et études économiques, le service de l'équipement et des marchés et, enfin, celui de l'exploitation ;
- *coût des matériels* : des efforts seront faits pour obtenir des baisses de prix, notamment grâce à des modifications de structures de l'industrie ;
- *investissement* : priorité sera donnée aux liaisons interurbaines par la construction de circuits à grande distance et de nouveaux centres de transit. D'ici à trois ans, 600 à 700 millions seront dépensés pour ces 65 C. T. (dont 20 régionaux d'importance essentielle, les C. T. R.).

On espère arriver ainsi à *dépasser l'objectif 1970-1975 du VI^e Plan* qu'on fixait, en ce qui concerne la densité téléphonique, à 20,6 postes pour 100 habitants (18,3 en 1972) :

Paris-Ville	75 (ex-Seine : 65)
District de Paris.....	50

3. — Une industrie, enfin.

On pense généralement que l'industrie télégraphique et téléphonique française pourrait répondre à l'accroissement d'un tiers du volume des commandes et que, si le « Plan Guéna » prenait un bon départ, la production réalisée en 1966 pourrait être multipliée par 4 en quatre ans. Ce qui a manqué jusqu'ici à l'industrie française des télécommunications, c'est — plus encore peut-être que l'abondance des commandes — *la certitude d'un plan à long terme* — permettant de réduire les coûts de production (ce qui est le cas des télécommunications suédoises).

Donnons deux précisions sur cette industrie :

Production (indice 100 en 1959) : 200 en 1965 et 250 en 1967 ;

Effectifs utilisés (indice 100 en 1959) :

Province, 450 en 1967 (les industriels y ayant développé leur implantation) ;

Paris, 135 en 1967 ;

Global, 155 en 1967.

Nous sommes, en effet, à *un moment décisif de mutation technique*. C'est ainsi que les « centres de transit » dont il a été question, vont être améliorés par un nouveau système de commutation, *la commutation à 4 fils* (celle à 2 fils faisant perdre 50 % d'énergie électrique) ; de même, *un nouveau système de signalisation dit « multifréquences »* réduira considérablement la transmission des communications. Il sera possible ainsi d'allonger des liaisons téléphoniques (et donc de construire de plus gros et moins nombreux centraux) grâce à *un nouvel appareil, le « S 63 »*, qui travaille avec 30/35 milliampères contre 60 pour l'actuel « U 43 » (aujourd'hui, les appareils portent seulement à une dizaine de kilomètres)...

Parmi les « moyens utilisés pour résoudre la crise, nous n'avons pas voulu parler du « ballon d'essai » lancé au moment de la discussion budgétaire des P. T. T. (exercice 1968) par M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale : *la création d'une Compagnie générale du téléphone*, proposition qui avait pris la forme d'un amendement, retiré ensuite, et qui fait actuellement l'objet d'une étude par un groupe spécialisé de la Commission.

(1) Dans *Le Figaro* du 2 octobre 1968, M. Guéna est revenu sur ce sujet au cours d'une interview qu'il a accordé à M. Jean-Marie Rouart.

Cette suggestion a rencontré l'hostilité des syndicats et de l'administration, qui y voient une sorte de démantèlement du Ministère ; d'autres ont suggéré une « Régie autonome », formule moins libérale que celle de la « Compagnie générale... » ; l'idée fera probablement son chemin, mais la « libéralisation » du téléphone n'est pas la panacée, puisque — comme nous l'avons indiqué dans la deuxième partie de notre rapport — les télécommunications suédoises sont un monopole de l'Etat et que celui-ci fabrique lui-même une partie de son matériel.

*
* *

Le téléphone n'est plus, à notre époque, le seul « outil » des télécommunications. Sans aborder ici le domaine des *satellites*, sur lequel nous n'avons pas de renseignements chiffrés assez nombreux, donnons quelques précisions sur LA SITUATION ET L'EXPANSION DU RÉSEAU TELEX EN FRANCE MÉTROPOLITAINE.

Le réseau français a une numérotation à 5 chiffres capable de permettre un maximum de 80.000 abonnés. Au 1^{er} janvier 1967, il comptait 10.886 abonnés, dont 4.476 pour la Seine, l'ex-Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne. A la même époque, 2.015 demandes d'abonnements étaient en instance.

Sa densité (au 1^{er} janvier 1966) était de 1,77 par 10.000 habitants (Allemagne fédérale : 9,5 ; Suisse : 11,1 ; Suède : 4,8 ; U. S. A. : 3,1) et le trafic moyen par abonné de 4.600 minutes taxées. Le trafic se répartit à raison de 50 % sur l'international, 42 % sur le national et 8 % sur l'urbain.

L'expansion probable du nombre d'abonnés au Telex est la suivante, entre 1965 et 1985 :

	1965	1968	1970	1975	1980	1985
Densité d'abonnements par 10.000 habitants	1,77	»	4,8	8,6	10,4	11,4
Nombre d'abonnés	8.997	16.400	24.500	46.600	59.300	68.500
Pourcentage d'accroissement annuel.	»	22 %	22 %	6 %	4 %	3 %
Cadence annuelle	»	3.600	4.500	2.600	2.300	2.000

ANNEXE IX

NOTE SUR LA FORET FRANÇAISE (1)

I. — Répartition et composition de nos forêts.

Avec 12 millions d'hectares, la forêt française occupe *près du quart du territoire métropolitain*. Le « taux de boisement » est très variable : atteignant ou dépassant les 33 % dans trois grandes zones : Lorraine, Alsace, Franche-Comté ; Provence (Var : 54 %) ; Gascogne (Landes : 63 %) ; il tombe à 6 % dans le Nord-Picardie et la Bretagne.

Le déboisement a atteint son maximum vers 1860 et, depuis, la tendance s'est inversée et notre patrimoine forestier s'est accru en 100 ans de plus d'un quart.

Sa composition floristique est au premier chef sous la dépendance du climat et l'on distingue à cet égard trois groupes correspondant aux climats atlantique, montagnard et méditerranéen.

La répartition des essences est la suivante :

Feuillus : 67 % (dont chênes, 34 % ; hêtres, 15 % ; charme 8 %, divers, 9 %) ; Résineux : 33 % (dont pin maritime, 12 % ; pin sylvestre, 7 % ; sapin, 7 %, divers, 7 %).

Selon le mode de traitement :

1/3 est traité en futaie, soit 4 millions d'ha (2,5 soumis au régime forestier) ;
1/3 est traité en taillis, soit 4 millions d'ha (3,1 non soumis au régime forestier) ;
1/3 est non productif actuellement (3,4 non soumis au régime forestier).

Dans ce total de 12 millions d'ha, ne sont pas compris les « éléments linéaires », arbres bordant les routes, haies... dont la superficie est estimée à 1.500.000 ha.

II. — A qui appartiennent-elles ?

A. — Celles soumises au régime forestier, dont la gestion est assurée par l'*Office national des forêts*, sont :

- des bois appartenant à l'Etat : 1.656.000 hectares ;
 - des bois appartenant aux départements : 13.000 hectares ;
 - des bois appartenant aux communes : 2.381.000 hectares ;
 - des bois appartenant à des collectivités publiques : 50.000 hectares,
- soit 1/3 du total.

Ces superficies sont en lente augmentation : 7,5 % depuis 25 ans.

B. — Les 2/3 restant appartiennent à *des propriétaires privés*, sauf certains bois communaux (142.000 ha), non soumis au régime forestier.

L'actuelle répartition découle de l'histoire :

- les 2.000 forêts domaniales proviennent, à raison de 40 %, de l'ancien domaine royal, des biens d'Eglise nationalisés et d'acquisitions faites pour constituer des périmètres de restauration ;
- les 14.000 forêts communales appartiennent à plus de 8.000 communes (95 % de leur surface sont à l'Est d'une ligne Givet—Bayonne) et sont la conséquence d'un très ancien mode d'utilisation des terres ;
- les départements sont trop récents pour avoir beaucoup de bois ;

(1) Cf. également le rapport n° 197 Sénat (2^e session ordinaire 1962-1963) sur la production et la structure des forêts françaises.

— la propriété privée témoigne d'une grande stabilité :

1.527.000 propriétaires qui, jusqu'au décret-loi du 30 décembre 1954 (institution de groupements forestiers), étaient surtout des personnes physiques :

37 % d'entre eux ont des petites propriétés : moins de 10 hectares (2.900.000 hectares) ;

34 % d'entre eux ont des moyennes propriétés : de 10 à 100 hectares (2.700.000 hectares) ;

29 % d'entre eux ont des grandes propriétés : de 100 à 500 hectares (2.250.000 hectares).

III. — La production du bois.

1° *La partie commercialisée du bois français* atteint 24.927.000 mètres cubes de bois d'œuvre et d'industrie (chiffre de 1965). Si l'on considère que la superficie exploitable est de 8 millions d'hectares, la production par hectare et par an est donc de 3 mètres cubes, chiffre qui se compare avantageusement avec ceux d'autres pays européens voisins de la France, car il faut noter que, pour des raisons climatiques, nous avons 67 % de feuillus dont le rendement est inférieur aux résineux.

Bois d'œuvre : 7.911.000 m³ de feuillus et 9.544.000 m³ de résineux ;

Bois d'industrie : 3.657.000 m³ de feuillus et 3.815.000 m³ de résineux ;

Poteaux : 161.000 m³ de résineux ;

Bois de mine : 332.000 m³ de feuillus et 1.024.000 m³ de résineux ;

Pâtes à papier et anneaux synthétiques : 2.605.000 m³ de feuillus et 2.453.000 m³ de résineux ;

Autres bois : 720.000 m³ de feuillus et 177.000 m³ de résineux.

Pour avoir une vue complète du problème, il faut se rappeler que :

— les bois importés (sous forme de bois ronds) représentent 11.800.000 m³ ;

— les bois de feu commercialisés représentent 3.957.000 m³ ;

— l'autoconsommation est de l'ordre de 10.000.000 m³.

Ce qui aboutit à une consommation apparente de bois (sous toutes ses formes) de 45 millions de m³, soit 1 m³ par an et par habitant.

2° *Les scieries.* — Elles sont au nombre de 9.400 (dont 1.400 ne sont plus qu'une raison sociale) ; malheureusement, 25 % d'entre elles ne livrent que 1 % de la production nationale, tandis que 10 % en livrent 50 % !

Sciage des grumes : 8.273.315 mètres cubes dont :

2.710.415 de feuillus ;

5.254.194 de conifères ;

308.706 de tropicaux.

Autres produits : 614.764 mètres cubes dont :

585.776 mètres cubes de bois sous rails ;

28.988 mètres cubes de « merrains ».

« Chutes » de scierie : 2.068.804 mètres cubes (dont une partie est récupérée pour la pâte à papier).

3° *La fabrication de la pâte à papier.*

Les usines françaises ont consommé, en 1965 : 5.500.000 mètres cubes de bois, se décomposant en :

1.800.000 mètres cubes de feuillus ;

2.700.000 mètres cubes de résineux ;

1.000.000 de mètres cubes de lignures, auxquels il faut ajouter 1.100.000 mètres cubes de « panneaux ».

En 1966, l'industrie française a produit 1.550.000 tonnes de pâte à papier, dont 1.355.000 tonnes étaient destinées à la papeterie de notre pays, 117.000 tonnes exportées et 78.000 tonnes consommées par d'autres industries.

4° Le commerce du bois.

a) *Les importations* : elles comprennent 3 postes importants :

- les sciages résineux, provenant essentiellement de *Suède* et de *Finlande*, d'U.R.S.S. et du Canada ; ils représentent 2.300.000 mètres cubes de bois ronds ;
- les bois tropicaux, originaires de l'Afrique francophone ; ils atteignent 1.400.000 mètres cubes (dont plus de la moitié en okoumé) ;
- les bois de papeterie (autrefois la *Finlande* nous en fournissait la moitié) : les importations de pâtes et de papiers représentant 6.500.000 mètres cubes de bois ronds.

b) *Les exportations* : grumes de feuillus et de conifères, bois de trituration, placages, traverses, auxquels il faut ajouter l'équivalent de 1.180.000 mètres cubes de bois sous forme de pâtes et de papiers.

c) *Evaluation financière* (1964) :

— production des exploitations forestières : 1.790 millions de francs ;

— importations (C.A.F.) :

Bois ronds	502	} 2.111 millions de francs.
Placages	483	
Pâtes et papiers	1.126	

— exportations (F.O.B.) :

Bois ronds	182	} 937 millions de francs.
Placages	313	
Pâtes à papier	432	

Ainsi, le déficit était-il de 1.174 millions de francs.

IV. — La politique forestière.

1° *Ses instruments* : cette politique est animée par une *direction des forêts*, placée sous l'autorité du ministre de l'agriculture.

Relèvent d'elle :

- 21 services régionaux de l'aménagement forestier ;
- 90 directions départementales.

La gestion des forêts soumises au régime forestier (soit le tiers seulement de la forêt française) est confiée à l'*Office national des forêts* (créé par la loi du 23 décembre 1964) qui a, à sa tête, un conseil d'administration et un directeur général et dispose, en province, de 18 directions régionales sous l'autorité desquelles fonctionnent 120 centres de gestion (divisés en 300 cantonnements, 1.000 districts, 4.000 triages).

La loi du 6 août 1963 a institué un établissement public à caractère administratif, le *Centre régional de la propriété forestière* (17 sont en place en 1967), qui a pour tâche d'organiser et d'améliorer la forêt *privée*.

2° *Les moyens financiers.*

Ils sont essentiellement de trois sortes : le budget (annuel) de l'Etat, les fonds autonomes et l'autofinancement dégagé par les gestionnaires (tel l'O.N.F.) ou les propriétaires.

- *Le Fonds forestier national*, géré par le ministre de l'agriculture et pour lequel le Crédit foncier de France joue le rôle de caissier. Son budget est alimenté par des taxes parafiscales, des remboursements de prêts, des taxes diverses. En 1965, la « taxe unique forestière » lui a rapporté 71 millions de francs. Les dépenses d'investissement du F.F.N. représentent 80 % de son budget total.
- *Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole* (F.E.O.G.A.).

— *L'Office national des forêts*, lui, doit faire face, avec ses ressources, à l'ensemble des charges de gestion et d'équipement des forêts qui lui sont confiées par l'Etat.

3° Si l'on « survole » les aspects successifs de *l'œuvre forestière* accomplie en France du XIX^e siècle à nos jours, on peut distinguer *les grandes étapes suivantes* :
1810-1862 : la fixation des dunes et la lutte contre l'envahissement des sables littoraux ;

1827 (le code forestier inspiré par Baudrillart) : la conversion en futaie feuillue ;

1830-1880 : l'enrésinement des forêts médiocres de plaine ;

1857 (loi du 19 juin 1857) : l'enrésinement des landes de Gascogne (1/10^e de notre forêt) ;

1859 (création d'un comité spécial) : le reboisement de la Sologne ;

1860-1892 : la défense des sols et le reboisement en montagne (loi du 18 juillet 1860) ;

1870 : la culture du peuplier ;

1923 : la restauration des forêts dévastées par la première guerre mondiale ;

1946 (loi du 30 septembre 1946) : le Fonds forestier national. En vingt ans, les mises en boisement réalisées par le F.F.N. ont porté sur 1.115.000 hectares ;

1924-1966 : les mesures de défense contre l'incendie ;

1958-1960 : les forêts suburbaines (ord. du 31 décembre 1958) et les parcs nationaux (loi du 22 juillet 1960 ; création de la Vanoise, de Port-Cros et des Pyrénées occidentales) ;

1963 : loi du 6 août 1963 organisant les forêts privées.

V. — La chasse.

On ne peut pas parler de la forêt sans dire quelques mots de la chasse, dont *l'évolution se pose*, depuis la dernière guerre, *en termes angoissants*, car si le nombre des chasseurs va croissant, la raréfaction du gibier s'opère à un rythme si rapide que, bientôt, la chasse n'aura plus de raison d'être !

A cet égard, il est utile de faire *des comparaisons avec les principaux pays européens* :

PAYS	PRIX DU PERMIS général (en francs français).	NOMBRE DE PERMIS (en 1965).	NOMBRE d'hectares du territoire par porteur de permis.
France (1)	40	1.933.836	30
Italie	64	962.000	30
Pays-Bas	100	22.000	150
Belgique	388 + assurance obligatoire : 59	20.000	150
Royaume-Uni	36	334.000	70
Allemagne fédérale : par Länd (2)	62,50 + assurance obligatoire : 31	177.000	140
Autriche : par province (3)....	57 à 64,50		
Suisse : par canton (4).....	57,50 à 172		
Danemark	17,70	110.000	40
Norvège	34	80.000	410
Suède	16,25	270.000	160
Finlande	12,25	140.000	240

(1) Le projet de loi de finances pour 1969 envisage d'augmenter notablement *le permis de chasse* : la part de l'Etat passerait de 14 à 20 F pour le « départemental » et le « bi-départemental » et à 50 F pour le « national » ; quant à la cotisation versée pour l'organisation de la chasse, elle passerait respectivement à 32 F, 62 F et 142 F — l'effet cumulatif de ces majorations aboutissant à porter le prix du permis de chasse *national* à 200 F.

(2) Dans certains Länder, les étrangers doivent payer jusqu'à 312 F environ.

(3) Pour les étrangers de 90 à 126 F.

(4) Pour les étrangers de 207 à 575 F pour le petit gibier et 1.150 F pour le gros gibier.

Un mot sur la pêche : 4 millions de Français s'adonnent à ce plaisir au long de quelques 270.000 kilomètres de rivières et au bord de 185.000 hectares de lacs et d'étangs. *Un Français sur 12 est pêcheur* (2.900.000 timbres piscicoles ont été émis en 1965, auxquels il faut ajouter 1,1 million de pêcheurs exemptés du timbre).

Importance du domaine piscicole.

Fleuves et rivières du domaine public.....	11.270 kilomètres.
Canaux	2.300 kilomètres.
Cours d'eau ni navigables, ni flottables.....	258.500 kilomètres.
Lacs du domaine public.....	50.000 hectares.
Lacs artificiels de retenue.....	25.000 hectares.
Etangs privés	110.000 hectares.

ANNEXE X

VISITES EFFECTUEES PAR LA DELEGATION (1)

Le lundi 6 mai, à 9 heures 15, les Sénateurs ont été accueillis dans les bureaux de la Société L. M. Ericsson par M. Christian Jacobaeus, son actuel Directeur général adjoint, entouré de M. Nils Kallerman, Directeur commercial, et de ses principaux collaborateurs ; nous l'avons déjà dit, M. Claude de Peyron, directeur des agences de la filiale française, assistait aussi à cette rencontre.

Après une rapide présentation — devant une très belle carte métallique et électrique — des activités du groupe Ericsson par M. Kallerman, pendant trois quarts d'heure la délégation a visité les usines de la société ; puis, elle a suivi un exposé du Directeur général adjoint sur les problèmes de la coopération technique entre Ericsson et la Direction générale des Télécommunications. En fin de matinée, elle s'est rendue à Tumba pour y inspecter l'autocommutateur électronique à programme enregistré.

A la lumière de ces contacts, il est possible d'apporter un certain nombre de précisions concernant L. M. Ericsson :

Cette société a été fondée en 1876, à Stockholm, par Lars Magnus Ericsson. Au début, simple réparateur de postes téléphoniques importés, Ericsson ne tarda pas à vendre ses propres modèles de postes et se mit à fabriquer des centraux téléphoniques à partir de 1881. Partie d'un petit atelier dans une arrière-cour de Stockholm, la société L. M. Ericsson est devenue une affaire mondiale qui se place au 4^e rang des entreprises industrielles de la Suède.

L'évolution des activités de la société peut être marquée par quelques dates :

- En 1892, Ericsson présenta le premier poste avec transmetteur et récepteur combinés dans une unité ;
- En 1923, il mit en service, à Rotterdam, le premier central téléphonique basé sur son système « 500 points » (le 1^{er} commutateur Crossbar fut fabriqué en 1914 et reçut sa forme définitive en 1919) ;
- En 1931, il fabriqua le premier combiné en matière plastique ;
- En 1956, Ericsson présenta « l'Ericofon », le premier poste combinant dans une pièce le transmetteur, le récepteur et le cadran ;
- En 1958, ce fut le téléphone à haut-parleur « à quatre directions ».
- En 1960, un système téléphonique électronique, développé par les ingénieurs suédois et américains du Groupe, fut approuvé et acheté par l'U. S. Air-Force.

L'étude d'un système entièrement nouveau, commandé par programme enregistré pour centraux urbains et interurbains, a permis l'installation, cette année, d'un premier central à Tumba, près de Stockholm (celui que la délégation sénatoriale a visité).

La gamme des produits Ericsson, fabriqués par vingt-cinq usines dans les quatre parties du monde (3 usines en France), s'étend des relais miniaturisés jusqu'à l'équipement le plus complexe utilisé dans les grands centraux publics, des composants électroniques jusqu'aux équipements complets de transmission, et du fil émaillé jusqu'aux câbles des plus grosses dimensions.

(1) Nous avons voulu compléter ici, par une série de détails techniques, l'exposé des problèmes concernant les télécommunications ou la forêt, envisagés dans leur ensemble (II^e, III^e et IV^e partie) et trouver également une nouvelle occasion de remercier nos hôtes suédois et finlandais pour l'accueil qui nous a partout été réservé.

Le Groupe Ericsson est présent dans le monde entier. Il y a 35 sociétés Ericsson en Europe, 3 en Afrique, 3 en Asie, 5 en Amérique du Nord, 13 en Amérique du Sud et 2 en Australie, soit un total de 61 sociétés dans 38 pays ; en outre, il y a des bureaux techniques ou des représentants dans 62 autres pays.

Le Groupe emploie actuellement 46.000 personnes (dont 2.000 ingénieurs en Suède) ; le chiffre d'affaires consolidé a atteint, en 1967, 2.200 millions de francs, en augmentation de 14 % par rapport à celui de 1966 ; les dépenses consacrées à la recherche et au développement dépassent 100 millions par an. Un tiers de ce chiffre d'affaires est réalisé en Suède, un autre en Europe, le dernier dans les autres parties du monde. L'Ericsson française représente 10 % de l'activité du Groupe.

Dans son allocution aux sénateurs, M. Jacobaeus s'est posé la question de savoir « comment a-t-il été possible, pour M. L.-M. Ericsson, de constituer cette entreprise basée sur la petite Suède ? » Il y a répondu en disant qu'il y avait à cela quatre raisons essentielles : l'excellent niveau technique (maintenu grâce aux salaires élevés des ingénieurs et du personnel) ; la qualité supérieure des produits ; l'absence de toute possibilité de pression politique étrangère (neutralité de la Suède) ; la collaboration entre toutes les filiales du Groupe, que ce soit pour la direction de l'entreprise ou les méthodes de fabrication.

Dans l'après-midi de la même journée, une conférence-débat, organisée par l'Inspection nationale des forêts privées de Suède, permettait à la délégation d'avoir une vue d'ensemble des problèmes forestiers suédois que nous avons essayé d'exposer dans la troisième partie de ce rapport (1).

Participaient, notamment, à cette conférence et y présentèrent des exposés très documentés :

MM. Frederick Ebeling, directeur général de l'inspection nationale des forêts privées ; Folke Rydbo, directeur en chef de la direction nationale des domaines forestiers et agricoles ; Charles Carbonnier, professeur à l'école royale des forêts ; Mats Danielsson, inspecteur des eaux et forêts de la fédération nationale des propriétaires forestiers ; Ewert Lundberg, directeur de l'association de la cellulose et des fabricants de papiers.

*
* *

La matinée du mardi 7 mai était entièrement consacrée à une visite d'information de la direction nationale des télécommunications, où les sénateurs étaient accueillis par M. Bertil Bjürel, directeur général, et où ils entendaient une série d'exposés faits successivement par :

MM. H. Strömberg, ingénieur en chef, sur la politique de l'administration des télécommunications ; H. Sylvan, directeur des télécommunications, sur la circonscription des télécommunications de Stockholm ; G.-G. Asdal, directeur technique, sur le service de radiodiffusion.

Ces exposés — très minutés et qui furent suivis de questions — étaient complétés par une visite de la station de « répéteurs » et du central automatique, du nouveau service de réparation et d'entretien, de la division des ventes, du centre international du service manuel et, enfin, du service de renseignements.

L'essentiel des renseignements recueillis a pris place dans notre exposé sur les télécommunications suédoises (2), mais nous avons voulu le compléter ici par quelques données concernant le personnel, le bilan financier et les investissements.

(1) Cf. page 47 et suivantes.

(2) Cf. deuxième partie du rapport, page 29 et suivantes.

Personnel des télécommunications

(au 1^{er} janvier 1967.)

a) Fonctionnaires compris dans l'échelle des traitements :

	Nombre d'unités.
Ingénieurs civils.....	202
Autres ingénieurs ayant reçu leur instruction hors de l'administration.....	1.859
Fonctionnaires ayant accompli le cours supérieur (de commis ou d'ingénieur des télécommunications) de l'école de l'administration.....	452
Fonctionnaires ayant accompli le cours administratif de l'école de l'administration	52
Autres fonctionnaires supérieurs ayant des tâches d'exploitation et administratives	253
Fonctionnaires de bureau.....	6.172
Surveillants des lignes, chefs d'équipe, techniciens, contremaitres.....	7.851
Agents télégraphiques.....	869
Agents téléphoniques.....	6.072
Autres fonctionnaires compris dans l'échelle des traitements.....	470
Totaux	24.252

b) Fonctionnaires non compris dans l'échelle de traitement :

Ouvriers	10.339
Personnel de nettoyage.....	918
Gérants des bureaux secondaires, etc. engagés par contrat.....	1.407
Autre personnel non compris dans l'échelle des traitements (situation au 1 ^{er} octobre).....	2.336
Totaux	14.990
Total général.....	39.242

dont :

Opératrices	7.500
Personnel de construction.....	8.000
Personnel d'entretien.....	6.000

c) Heures de travail (depuis 1968) :

La durée du travail pour le personnel ouvrier et les fonctionnaires occupés au travail d'entretien (y compris les chefs) est de 42,5 heures par semaine normale.

Pour le personnel des opérateurs téléphonistes et télégraphistes, elle est de 2.100 heures par an (total net).

Pour les autres fonctionnaires (c'est-à-dire les ingénieurs et le personnel de bureau), elle est d'environ 39,75 heures en moyenne par semaine normale.

Tant pour les fonctionnaires que pour les ouvriers, la durée totale du travail est réglée par des contrats conclus avec les syndicats respectifs. En ce qui concerne la fixation des heures, dans le cadre du total admis, celle-ci incombe à l'employeur ; toutefois, des sondages sont faits auprès des syndicats avant qu'une décision ne soit prise.

d) Traitements et salaires :

Forme du traitement.

Tous les fonctionnaires touchent un traitement calculé en fonction d'une certaine période de service (c'est-à-dire un traitement mensuel). Le cas est analogue pour les ouvriers des services d'entretien ; toutefois, ceux-ci touchent un salaire par heure qui leur est versé tous les quinze jours (plus précisément chaque quatorzième jour).

Les ouvriers des travaux de construction touchent tant un salaire par heure qu'une rémunération de travail aux pièces. Le volume de ce travail, par rapport aux heures totales de travail, s'élève à 60 % environ.

Les ouvriers des industries de l'Administration touchent tant un salaire par heure qu'une rémunération de travail à forfait. La proportion du travail à forfait est d'environ 65 %.

Montant des traitements et salaires (1 couronne = 0,95 F).

Fonctionnaires (exemples tirés des traitements de l'année 1968, index n° 5) :

Personnel téléphoniste et de bureau inférieur : 1.175-1.910 couronnes par mois.
 Personnel télégraphiste : 1.445-2.300 couronnes par mois.
 Personnel de surveillance des lignes : 1.302-2.300 couronnes par mois.
 Ingénieurs d'école secondaire (âge 20-30 ans) : 1.817-2.976 couronnes par mois.

Ouvriers (paie moyenne en 1967) :

Construction :

Travail à l'heure.....	7,85 couronnes par heure.
Travail à forfait.....	10,33 couronnes par heure.
Moyenne	9,27 couronnes par heure.

Industrie :

Travail à l'heure.....	10,00 couronnes par heure.
Travail à forfait.....	10,52 couronnes par heure.
Moyenne	10,33 couronnes par heure.

Investissements pour l'année 1966-1967.

(En millions de couronnes.)

Répartition :

Installations téléphoniques, télégraphiques, télex, etc.	229
Installations d'abonnés.....	229
Installations interurbaines.....	137
Centraux téléphoniques et télégraphiques.....	136
Immeubles, etc.	96
	598
Installations de radiodiffusion sonore.....	7
Installations de télévision.....	27
	632

Mode de financement :

Versement au compte de moins-value.....	454
Capital engagé mis en vente.....	1
Contributions aux installations (à savoir les taxes d'admission payées par les abonnés).....	51
	506
Somme totale de financement par les moyens propres de l'Administration	506
Allocation de la Diète pour la défense.....	7
Emprunts fournis par l'Etat.....	119
	126

Somme totale d'investissements..... 632

La valeur totale des achats est d'environ 700 millions de couronnes (somme destinée tant aux investissements qu'à l'entretien).

Bilan financier au 30 juin 1967.
(En millions de couronnes.)

ACTIFS		PASSIFS	
Solde en caisse, à la banque et au compte de chèque postal.....	58	Moyens de surplus rejetés sur l'exercice suivant, provenant de la radiodiffusion sonore et télévisuelle	303
Créance sur les abonnés.....	401	Moyens de surplus rejetés sur l'exercice suivant, provenant des autres activités.....	90
Usines	89	Crédit disponible de l'Administration	100
Stocks	150	Fonds de roulement.....	83
Divers	168	Divers	290
Services télégraphique et télex..	93	Dépréciation des installations inscrite dans les livres.....	5.175
Défense	115	Emprunt tiré du Trésor public, sauf les fonds de roulement...	1.879
Radiodiffusion sonore.....	120		
Télévision	137		
Services radio sauf la radiodiffusion sonore et télévisuelle....	148		
Immeubles, etc.	611		
Service téléphonique.....	5.830		
	<hr/>		
Somme totale.....	7.920	Somme totale.....	7.920

Le mercredi 8 mai, de 9 heures 30 à 12 heures, la délégation visitait les usines de la Société Holmens Bruk, à Norrköping. Ce groupe, dont la spécialité est la fabrication du papier, possède plusieurs établissements, notamment au nord de Stockholm ; sa production globale s'élève annuellement à 450.000 tonnes de papier journal. A Norrköping même, la production est de 150.000 tonnes annuelles de papier enduit et non enduit et le chiffre d'affaires est de 400 millions de Kr ; au passage, notre cicerone a souligné que la France avait acheté, en 1968, 15.000 tonnes de papier journal à Holmens Bruk.

M. Lars Gabriëlsson, qui « pilotait » les sénateurs, leur fit ensuite projeter un film en couleurs montrant les différentes activités de la société, soulignant que cette projection servait d'initiation aux nouveaux « embauchés ».

Cet entretien devait être suivi d'une visite des ateliers : décorticage des troncs, fabrication de la pâte à papier, production d'énormes rouleaux par une machine coûtant 15 milliards de Kr, etc.

Dans l'après-midi, devait avoir lieu une visite de forêts appartenant à la société, laquelle possède 58.000 hectares dans le nord de Stockholm (produisant 300.000 mètres cubes de bois d'abattage) et 50.000 hectares dans le sud (en produisant 400.000 mètres cubes).

Une série de tableaux et graphiques en couleurs — présentés par un inspecteur — permettait de suivre le plan et les méthodes d'abattage que la délégation voyait ensuite se concrétiser en se rendant successivement dans deux chantiers.

*
* *

Le jeudi 9 mai, dans la matinée, les sénateurs prenaient contact avec les dirigeants de la Société Facit AB d'Atvidaberg et la visite des ateliers et salles d'exposition de cette entreprise qui fabrique des équipements électroniques, des machines à calculer et des meubles de bureau était conduite par M. Gunnar Ericsson, directeur-gérant. Celui-ci devait tout d'abord leur expliquer les principes qui régissent sa société et qui s'apparentent à ce que nous avons nous-mêmes appelé le « bruk », la communauté de travailleurs installés dans la campagne et travaillant pour la même société depuis des années (1).

(1) Cf. Première partie, page 19.

C'est ainsi que « Facit » possède 20 fabriques, employant 12.000 employés (dont 3.000 à l'étranger) et que 14 d'entre elles sont installées dans de petits villages, formant des unités d'environ 1.000 ouvriers. A Atvidaberg même, l'usine groupe 2.000 personnes, 300 se consacrant au mobilier, 1.500 aux machines à calculer (et autres instruments de précision), le reste aux tâches administratives et comptables.

80 % de l'activité de la société est dirigée vers l'exportation, réalisant ainsi un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 millions de francs. La France est le troisième client de « Facit » qui a une succursale à Paris (avec 100 vendeurs), 24 autres à l'étranger, et qui est représentée dans 130 pays.

« Il y a un renouveau complet, a déclaré M. Gunnar Ericsson, dans la fabrication du mobilier de bureau et, actuellement, beaucoup d'employés sont groupés dans une seule pièce, ce qui facilite les contacts humains et évite à l'individu de s'enfermer sur lui-même ; ainsi vendons-nous à la fois « l'atmosphère et le milieu » que nous voulons les plus agréables possible. Si nos meubles sont chers, le service rendu est appréciable, ce qui est pour nous essentiel... »

Au cours de la visite des ateliers et à la lumière des explications qui leur furent fournies, les sénateurs ont pu constater que :

- ceux-ci couvraient une superficie totale de 30.000 mètres carrés ;
- les bois principalement employés étaient le chêne et le noyer, le teck, l'acajou et autres bois tropicaux n'entrant que pour 20 % dans le total (20.000 mètres carrés de placage de chêne sont achetés annuellement, les deux tiers en provenance de l'Orne) ;
- dans le prix de revient d'un meuble, la valeur du bois entrait pour 20 % (on utilise de plus en plus de « plaqués » et également des « panneaux-particules » faits de pâte de bois pressée), les salaires pour 25 %, les charges sociales 6 %, la publicité 30,8 %, divers (frais d'administration, impôts...), 18,2 % ;
- les meubles entrent pour 15 % dans le total des exportations et pour une valeur de 50 millions de francs.

En présentant le bilan de la société (en 1966, son chiffre d'affaires global était de 670 millions de francs), M. Gunnar Ericsson devait revenir sur quelques-unes des idées qui lui sont chères : possibilité d'implanter une industrie de qualité à la campagne ; valeur humaine et professionnelle d'un personnel attaché depuis des années à la maison-mère et auquel celle-ci fournit le maximum de facilités, notamment dans le domaine social et culturel ; en effet, 5 écoles (avec internat) donnent — pendant trois ans — une formation culturelle et professionnelle aux jeunes gens en respectant au maximum « leur liberté de choix laquelle, précise M. Ericsson, est la notion essentielle de notre système politique ». Tous les moyens de stimuler l'invention, l'esprit d'initiative, le sens civique doivent être mis en œuvre, car, malgré la progression du bien-être, les problèmes qui assailleront les jeunes en 1970 sont préoccupants.

Après avoir été magnifiquement reçus à **Söderö Manoir**, les sénateurs devaient, dans l'après-midi, visiter ce domaine qui ne comporte pas moins de 3.000 hectares, dont 2.500 de terrains boisés. En effet, toutes les métairies ont été reprises par le propriétaire privé et les fermes et l'exploitation forestière sont administrées par celui-ci, assisté d'un inspecteur agricole, d'un garde forestier et de 11 personnes (grâce à des mesures de rationalisation, le nombre des employés a été réduit de 65 % au cours des douze dernières années). Etables (logeant 60 vaches laitières produisant chacune environ 6.000 litres — et 60 jeunes bêtes), garages, bureaux, logis du personnel sont d'un standing tout à fait moderne.

La délégation assistait, enfin, à une *présentation de sylviculture rurale* organisée par l'Inspection nationale des forêts privées et l'Association suédoise des propriétaires forestiers ; il s'agissait :

- d'une part, de l'établissement agricole et forestier dirigé par M. John Hemansson, dans la commune de Västrakinda, d'une superficie de 132,2 hectares (dont 110 de terre forestière) et dont le revenu — composé essentiellement de la

vente de 4.730 mètres cubes de bois par an — s'élève à 23.000 Kr. Dans la présentation qu'il a faite de son exploitation, M. Hermansson a précisé qu'en 1968 sa mise en valeur demanderait 1.500 heures de travail, lui-même étant seul travailleur (sa femme est institutrice), et que la part moyenne des dépenses forestières s'élevait à 3.000 Kr ;

— d'autre part, de la ferme Vaxhult, laquelle, appartenant maintenant à un habitant de Stockholm, a ses maisonnettes louées l'été pour des séjours de vacances, des animaux de pâturage continuant d'être engraisés sur les herbages.

En rentrant, le soir, à *Vimmerby*, les sénateurs sont passés près d'une scierie en construction qui consommera un demi-million de mètres cubes de bois par an ; cette scierie est la création de l'Union des propriétaires forestiers de la Suède méridionale qui ont compris la nécessité de réaliser une entreprise d'un modernisme très poussé ; le financement en est assuré par des emprunts contractés auprès de ces propriétaires (à raison de 25 %) et des banques (75 %) et leur remboursement est effectué en 20 ans avec un taux d'intérêt de 7 %. Le coût total de l'investissement est de 40 millions de Kr et la scierie devait être achevée le 1^{er} novembre 1968.

*
* *

Le vendredi 10 mai ont eu lieu dans la matinée :

— à 9 heures 15, la visite d'un chantier construisant des bateaux de plaisance, lequel fondé primitivement en 1776, prit un départ nouveau en 1944. Le chiffre d'affaires de cette entreprise (qui exporte essentiellement sur l'Allemagne, l'Angleterre et la France) est de 10 millions de Kr. Les bois utilisés sont surtout l'acajou africain, le chêne yougoslave et le teck. Les bateaux sont construits d'après trois gabarits en bois et un modèle en plastique armé ; les embarcations sont ensuite amenées dans une usine pour être équipées intérieurement (2 moteurs Diesel de 92 CV pour les grands bateaux). Les prix sont étagés entre 126.000 Kr pour le plus cher et 40.000 Kr pour celui en plastique et, en 1967, le chantier a sorti 100 bateaux de plus de 100.000 Kr et 50 petits modèles.

— à 10 heures, la visite de la Société *Skogsägarnas Industri AB*, à *Hultsfred* ; cette société est une des filiales de l'Union des propriétaires forestiers de la Suède méridionale (la S. S. S. F.) qui groupe 42.000 propriétaires et dispose ainsi d'un capital forestier de 1,8 million d'hectares. La « *Skogsägarnas* » est chargée de la transformation industrielle des produits et, en 1966, son activité a été la suivante :

120.000 tonnes de pâte au sulfate blanchie ;
151.000 tonnes de pâte au sulfate blanchie et écrue ;
52.300 tonnes de papier ;
35.000 tonnes de carton ;
53.000 tonnes de panneaux agglomérés ;
2.300 maisons préfabriquées en bois ;
35.000 stds. de bois sciés et rabotés.

La délégation a visité tout particulièrement l'usine d'*Hultsfred* qui fabrique actuellement 3.000 maisons et qui est la plus grande d'Europe. Les cloisons sont toutes équipées de conduits et de prises de courant, les portes et fenêtres munies de vitres, les planches constituant les murs extérieurs fabriquées à base de déchets de bois, de paille et de papier. C'est donc un matériau d'un maniement très facile, mais il n'en existe pas moins une cinquantaine de types constamment modifiés selon les goûts des clients privés ou des collectivités locales (crèches, écoles...).

Les sénateurs eurent la possibilité de pénétrer dans plusieurs demeures déjà habitées et de s'entretenir avec la maîtresse de maison des commodités offertes par ce genre d'habitation.

Le samedi 11 mai, la délégation sénatoriale participait à l'inauguration des journées commerciales et culturelles françaises, à Farsta et à Vällingby (1), centres commerciaux situés aux environs de la capitale et reliés à elle par un métro très moderne. Elle avait l'honneur de faire partie du cortège qui accompagnait le prince Bertil de Suède, oncle du Roi, et son Excellence le général Puget, ambassadeur de France.

*
* *

Arrivés le samedi 11 mai, dans la soirée, en Finlande, les sénateurs devaient consacrer la journée du dimanche 12 mai à visiter Helsinki et ses environs et, notamment, la cité-satellite de Tapiola et le complexe universitaire d'Otaniemi (2).

Dans l'après-midi du lundi 13 mai, ils visitaient, à Mänttä, les usines de papier et de cellulose de la Société G. A. Serlachius Oy et avaient un long entretien avec les dirigeants de celle-ci, notamment avec M. Andreas Diesen, directeur des usines de Mänttä et avec M. Hakan Backlund.

C'est ainsi qu'ils purent apprendre que :

- Serlachius Oy (dont la fondation remonte à septembre 1868) fabrique 100.000 tonnes par an de pâte bisulfite (dont 60 % à Mänttä) ;
- les 60.000 tonnes de papier produites par l'usine à papier exigent 600.000 mètres cubes de bois ;
- ce groupe (n° 12 pour l'ensemble du marché industriel, car il fabrique également du caoutchouc, des câbles, des appareils électroniques) est le n° 6 finlandais pour la pâte et le papier ; son chiffre d'affaires est de 350 millions de marks ; il travaille à 70 % pour l'exportation ;
- en ce qui concerne le bois, il groupe 4 « départements », dont Mänttä et Lahti pour la pâte ;
- l'usine visitée emploie 1.500 travailleurs, 250 employés administratifs et techniciens et 100 ingénieurs, mais le groupe en emploie 5.000 au total, sans compter les travailleurs forestiers saisonniers ;
- 10 % des bois sont importés, le groupe possédant lui-même 70.000 hectares de forêts ;
- 16 machines (allemandes et italiennes) à faire le papier sont utilisées, l'une d'entre elles étant remplacée chaque année ; cet outillage extrêmement coûteux nécessite de l'argent relativement « bon marché » (à moins de 10 % d'intérêt) ;
- l'usine fabriquant du papier utilise la machine actuellement la plus rapide d'Europe, puisqu'elle en débite 1.000 mètres à la minute.

En fin d'après-midi, les sénateurs visitaient une pépinière appartenant au groupe, où sont ensemencés annuellement 5 à 600 hectares, les plants étant ensuite replacés en forêt. Dans les serres (qui permettent de gagner une année pour le développement des plants), le milieu végétal est composé de tourbe à raison de 25 %.

Au cours de la préparation en forêt qui suivit, les sénateurs purent noter que :

- la société a besoin annuellement de 1,5 million de mètres cubes de bois ;
- le trajet moyen parcouru de la forêt à l'usine est de 78 kilomètres (200 au maximum), le transport se faisant surtout par route et quelquefois par eau ;
- chaque agriculteur forestier (car le groupe ne produit que 10 % de ses besoins) fournit environ 200 mètres cubes (50 % sur pied et 50 % abattus) ;
- les arbres replantés à 9 ans sont éclaircis au bout de 20 ans et abattus à 80 ans ;
- le rendement moyen annuel est de 3,5 mètres cubes en Finlande (12 mètres cubes en Suède).

(1) Cf. Rapport A. N., n° 1730, page 20 et suivantes (l'urbanisme commercial en Suède), et la page 31 de notre rapport.

(2) Nous avons parlé de l'urbanisme finlandais et de ces deux cités dans la première partie de notre rapport (cf. p. 27) ; on consultera également avec profit la troisième partie du Rapport A. N. n° 631 (page 35 surtout).

Pendant la conférence de la soirée, le président Blondelle devait essentiellement poser des questions d'ordre économique auxquelles il fut répondu :

- la production de bois dans le monde a dû augmenter de 50 % en 10 ans ; or on abat plus que la forêt ne pousse ; il faut donc que les pays européens adoptent un plan de « reforestation » ;
- en ce qui concerne la Finlande, les marchés d'exportation sont difficiles à conquérir, car le Canada lui fait une grosse concurrence ; la Finlande vend à raison de 90 % ses produits aux U. S. A. et de 10 % vers l'Europe ;
- le plastique fait une concurrence très grave au bois, surtout en matière d'emballages, et le groupe fait attention à ne pas se laisser dépasser dans ce domaine ;
- sur le plan mondial, les exportations finlandaises représentent 16 % du total et la production 3 % ;
- les salaires moyens : plantation : 2,50 marks à l'heure (pour les femmes habituées à ce travail) ; usine : 4 marks ; abattage : 30 à 40 marks par jour, selon le rendement ;
- dans le prix de revient du bois abattu, on doit considérer 4 éléments : achat au propriétaire, 40 % ; abattage, 30 % ; transport à distance, 15 % ; divers, 15 % ;
- les impositions sont très lourdes en Finlande (les sociétés peuvent payer jusqu'à 65 % d'impôt sur leurs bénéfices), car, avec peu d'habitants, le niveau de vie est assez élevé et le coût des infrastructures — vu les conditions climatiques — est très lourd ;
- le travailleur ne paie rien pour sa sécurité sociale ; les allocations familiales sont de 40 marks par trimestre pour le premier enfant, 108 marks pour deux enfants (au 1^{er} janvier 1968).

*
* *

Le mardi 14, dans la matinée, les sénateurs gagnaient la ville de Lahti et y visitaient, dans l'après-midi, les usines de la société Askö Osakeyhtiö, fabricant et exportateur de meubles n° 1 de la Finlande.

Sous la conduite du directeur commercial, M. I. Santalahti, ils parcouraient les installations de cette société qui emploie 1.500 travailleurs, possèdent 47 magasins (avec 800 vendeurs) et qui commerce surtout avec l'U. R. S. S., l'Allemagne fédérale (10 grands magasins), la Suède, le Japon et la France. Son chiffre d'affaires est de 44 millions de marks pour la production des usines et 40 millions pour celle des magasins. Un des problèmes les plus importants est celui de l'immobilisation des stocks, qu'il faut faire « rouler » le plus rapidement possible. La délégation put admirer quelques-unes des créations récentes d'Askö dont la « facture » et l'harmonie des couleurs étaient fort belles, mais dont les prix lui parurent assez élevés : « œuf » basculant, 350 marks ; fauteuil blanc, 600 marks ; bureau en palissandre, 1.000 marks, ect.

Dans la soirée, elle devait avoir avec les représentants de l'industrie forestière finlandaise, une discussion sur les problèmes de la forêt, animée par M. Aarne Castren, Directeur adjoint de la Fédération des industries du bois. Les éléments essentiels de cette discussion et ceux de l'entretien du lendemain avec le Directeur général des forêts ont pris place dans notre exposé de ces problèmes (1).

*
* *

Revenus à Helsinki, les Sénateurs eurent le mercredi 15 mai, à partir de 9 heures, un entretien avec M. Versavael, adjoint du Conseiller commercial de France (celui-ci, M. Fabrèga, était alors retenu à Paris par ses obligations).

(1) Cf. page 65 et suivantes.

Successivement — et de façon très documentée — M. Versavael aborda :

- la question de la dévaluation du *mark finlandais*, opérée le 12 octobre 1967, à la suite du déficit chronique de la balance commerciale (707 millions de marks à la fin de 1966) ;
- la situation économique actuelle, qui s'est améliorée, tant en ce qui concerne le commerce extérieur que les réserves de trésorerie ou le chômage ;
- les échanges franco-finlandais (dans le cadre du « Club d'Helsinki »), notre pays étant — avec 3,8 % d'exportations (1) — le sixième fournisseur de la Finlande (textiles, automobiles, fer, fonte et acier, produits alimentaires surtout). Les obstacles proviennent essentiellement de droits de douane très élevés et de la situation géographique et linguistique de la Finlande (proximité de la Suède et de l'U. R. S. S., difficulté du finnois pour le commerçant et l'exportateur français) ; la France importait surtout du bois (et dérivés) de la Finlande (à raison de 90 %) ;
- les projets en cours entre la France et la Finlande : construction possible d'une chaîne automobile, d'une centrale nucléaire de 300 mégawatts, d'un métro à Helsinki, d'une nouvelle raffinerie (la France ayant déjà participé à la construction de deux) ; en ce qui concerne l'aéronautique, malgré l'achat de huit super-Caravelle par « Finnair », les Finlandais sont acquéreurs — aux U.S.A. — de deux D C 8 longs courriers pour « faire » Helsinki—New York et, en matière de matériel militaire, ils sont clients de l'U.R.S.S. et de la Suède.

De 10 heures 30 à 11 heures 30, la délégation était accueillie au **Lycée franco-finlandais**, par M. Anttila, son Proviseur, et M. Clarin, Directeur des études ; 470 élèves (dont 57 % de filles) suivent la formation de cet établissement qui dispense un enseignement uniquement en français jusqu'en 6^e, celui-ci devenant ensuite la première langue étrangère, à raison de 7 heures par semaine. Les frais de scolarité sont les mêmes pour tous : 320 marks par semestre (fournitures comprises) pour le primaire ; 360 marks par semestre (fournitures comprise) pour le secondaire ; les repas de midi coûtant 15 marks par mois.

Dans l'après-midi :

- de 15 heures 30 à 16 heures 30, la délégation avait un entretien avec M. Antero Piha, Directeur général des forêts (2) ;
- de 17 à 18 heures, avec le Directeur de la radio-télévision finlandaise. Celui-ci, après avoir insisté sur le rôle de liaison joué par son pays entre l'Occident anglo-saxon et latin et l'Orient slave, devait donner quelques précisions à ses interlocuteurs :
- l'existence de la télévision en Finlande ne remonte qu'à 1958 et 935.000 postes existent dans le pays (8 foyers sur 10 ont donc la « télé », et tous ont la radio) ;
- les possesseurs de récepteurs se répartissent ainsi : ouvriers, 49 % ; professions libérales, 24 % ; agriculteurs, 15 % ; divers, 12 % ;
- les programmes sont diffusés en finnois et en suédois (car 8 % de la population parlent cette langue) ;
- la publicité n'existe qu'à la télévision et lui procure 18 à 20 % de ses recettes ;
- le contrôle des informations est opéré par un Conseil d'administration de 21 membres élus pour 3 ans par le Parlement et qui nomme lui-même le Directeur ;
- le procédé est allemand, mais la fabrication est entièrement finlandaise (un poste coûte de 800 à 900 marks) ;
- quant à la redevance, elle s'élève à 60 marks par an.

*
* * *

(1) En 1966, la Finlande dirigeait 4,5 % de ses exportations vers la France et en faisait venir 4,3 % de ses importations.

(2) Cf. Quatrième partie, page 65 et suivantes.

Enfin, le jeudi 16 mai, la délégation sénatoriale était reçue au **Parlement d'Helsinki** où elle avait un entretien avec MM. Veikko Kokkola, son Vice-Président, Léo Häppölä, Président du Comité des Affaires agricoles et forestières, qu'assistait M. Olavi Salervo, Secrétaire général de l'Assemblée.

Il fut notamment précisé aux Sénateurs français que :

- le *Parlement finlandais ne comprend plus qu'une Chambre*, dont les 200 membres sont élus au scrutin proportionnel (ce qui explique la multiplicité des partis représentés, dont aucun n'a la majorité absolue ; le plus important — le parti social-démocrate — compte actuellement 55 élus) ;
- les *membres du Gouvernement* sont nommés par le Président de la République, mais ils sont responsables devant la Chambre ;
- les séances plénières de celle-ci ont lieu le mardi et le vendredi, les autres jours étant réservés aux travaux des commissions ;
- celles-ci sont au nombre de 16 : une « grande Commission » législative (qui examine tous les projets, sauf le budget) et 15 commissions techniques ;
- les lois sont votées à la majorité simple (on ne délègue pas son droit de vote), mais, en cas de refus du projet, le Gouvernement peut amender son texte et en demander une nouvelle lecture ;
- le *Parlement* comprend 34 femmes (dont 11 sont membres de l'Union démocratique du peuple finlandais) ; les parlementaires touchent une indemnité mensuelle de 2.300 marks et ils ont droit à une retraite moyennant certaines conditions ;
- le *Comité des Affaires agricoles et forestières* comporte 17 membres titulaires et 7 suppléants ; il est spécialisé en matière de législation agricole. La part de l'agriculture et de la sylviculture dans le budget national est de 11 %.

ANNEXE XI

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Les livres et les études sur « la voix moyenne », que constitue la solution donnée aux problèmes de notre époque par les pays scandinaves, sont évidemment légion et nous n'avons voulu indiquer ici que ceux et celles que nous avons nous-mêmes parcourus à l'occasion de notre voyage et de l'établissement de ce rapport.

M. Chaline, Rogé et George : « L'Europe des marchands », dans la collection Europe de demain, Presses universitaires de France, 1964 ;

Donald S. Connery : « Les Scandinaves », Albin Michel, 1968 ;

François-Régis Bastide : « La Suède », collection Petite Planète (n° 2) ;

Georges Desneiges : « La Finlande », collection Petite Planète (n° 26) ;

François Sellier : « Sécurisme ou socialisme ? L'exemple suédois », article de la revue « Esprit », mai 1956 ;

Notes et études documentaires :

— n° 2976 du 26 mars 1963 : « La Politique des salaires en Suède » ;

— n° 3137 du 17 novembre 1964 : « L'Economie suédoise » ;

— n° 3372 du 13 mars 1967 : « L'Expérience socialiste suédoise » ;

Dans la revue « Analyse et prévision » de juin 1967, I. Svernilson a consacré une étude aux « Perspectives à long terme de l'économie suédoise » ;

Enfin, dans son « Défi américain », page 307 et suivantes, J.-J. Servan-Schreiber a décrit lui aussi « L'Expérience suédoise ».